

المحافظة السامية للأمازيغية

Asqamu Unnig n Timmuzɣa

Haut Commissariat à l'Amazighité

Travail realisé par :

Mustapha TIDJET

Au projet du hca

Dictionnaire des patronymes algériens

Tome 1 : At Yemmel

Asqamu unnig n timmuzgha/HCA



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES

EDITION :
I.S.B.N :
Dépôt légal:

Avertissement

Nous voulons attirer l'attention du lecteur non avertis que l'onomastique n'est pas une science exacte. C'est une science humaine qui avance par de petits bons et des approximations successives. Donc les interprétations données dans le cadre de cet ouvrage ne sont que des hypothèses qui demandent à être affiner. D'un autre côté, une interprétation valable dans une localité peut s'avérer erronée dans une autre. C'est pour cela que nous comptons sur votre indulgence si vous croyez que nous nous sommes trompés dans l'interprétation, l'identification ou tout simplement la transcription de votre patronyme. Nous comptons sur votre compréhension et attendons vos remarques et suggestion avec un grand intérêt.

D'un autre côté, nous travaillons dans l'optique d'un dictionnaire général de la patronymie algérienne. Ce tome ne constitue qu'une infime partie du travail qui nous attend. Avec votre contribution, nous allons éviter, dans l'édition globale, les erreurs qui ce seront glissées dans celui-ci.

Pour tous contact :

mustaphatidjet@yahoo.fr

mustapha.tidjet@gmail.com

Introduction[1]

Malgré l'essor qu'ont connu les études en linguistique berbère ces dernières décennies, le domaine des noms propres reste très mal exploré. En effet, les rares travaux relatifs à ce domaine sont dominés par l'approche onomastique, c'est-à-dire qu'on se contente souvent de faire des recherches étymologiques de ces noms pour aboutir à une catégorisation sémantique de l'ensemble des unités recensées dans un corpus donné. On ne trouve pratiquement pas de travaux qui auraient comme souci le fonctionnement en synchronie de ces constituants de la langue que sont les noms propres et qui sont pourtant, statistiquement, très nombreux. Quant aux études sur les schèmes constitutifs des noms propres, elles sont encore plus rares. Nous n'avons connaissance d'aucun travail en dehors de celui de Pellegrin A. (1949) sur l'utilisation de *bou*, mais qui est déjà très ancien et est très incomplet. Il a fallut attendre 62 ans pour avoir un article complet consacré aux schèmes de formation des noms propres (cf. Tidjet, 2011) que nous reprenons ici vu l'intérêt que représentent la connaissance des sèmes portés par les morphèmes des noms propres pour la compréhension de ces derniers.

Ne sont pas concerné ici les morphèmes de formation du lexique commun que sont la dérivation verbo-nominale comme par exemple les schèmes de noms d'agent, d'instrument, les schèmes d'adjectifs, etc. c'es-à-dire que nous considérons comme simple tous les patronymes qui sont formés avec des schèmes de noms, d'adjectifs, de participes ou d'adverbes. C'est le cas de la série particulière des noms à terminaison *an* qui sont essentiellement des adjectifs *Berkan* « noir » ; les noms commençant par *m* et qui donnent en arabe les participes dits passifs *Mebrouk*, *Moubarek* « béni », et en kabyle des noms d'agent *Makour* « voleur », *Meddour***,** *Medour* « vivant », etc. On considère comme dérivé tout patronyme nécessitant un formant supplémentaire, qu'on appellera schème de dérivation, autre que le schème de formation du nom commun lui-même.

Aux monèmes de dérivation proprement dit, qui sont des monèmes toujours conjoints tels qu'ils sont définis dans Martinet (1985 : 35), on rajoute des monèmes qui peuvent fonctionner comme monèmes libres dans le lexique commun mais qui sont toujours conjoints quand il s'agit des noms propres, c'est le cas de *ben*, *bou*, *abd*, etc. En dehors de leur présence comme noms communs, ils

[1] Cette introduction est, pour une grande part, un article que nous avons publié en 2011 (cf. Tidjet, +2011).

fonctionnent comme des préfixes dans la formation des noms propres, et le résultat obtenu se retrouve à mi-chemin entre la dérivation et la composition. Ces monèmes peuvent être partagés en trois types : les monèmes initiaux (des préfixes et des monèmes semblables aux préfixes qu'on vient de voir), les suffixes et les infixes.

Les monèmes initiaux

Pratiquement tous les morphèmes qui suivent fonctionnent aussi bien comme monèmes indépendants que comme préfixes, c'est-à-dire attachés aux noms qu'ils précèdent. Sur le plan fonctionnel, ils sont toujours les déterminés, et le nom auquel ils sont rattachés un déterminant. C'est la même chose pour la particule *ait*, l'état d'annexion du nom qui la suit nous montre l'état de subordination de ce nom.

Abd

Le morphème Abd est formé à partir du mot arabe *ɛabada* qui signifie « vénérer, adorer, honorer ». Le sens général insiste sur la notion de servilité, d'esclavage. « Le sens religieux met en valeur la soumission et l'adoration » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 142). Parmi les différentes nuances de ce mot on a *ɛabed* « le serviteur (de Dieu), le dépendant, le captif » ; *El ɛabid* « le disciple, l'adorateur » ; *El ɛebd* « serviteur de Dieu ; esclave », mais il est surtout utilisé pour rendre le sens général d'« être humain, Homme ». Dans le kabyle, le mot *el ɛebd* est un emprunt exclusivement utilisé pour dire « humain », avec exclusion de toute référence au sens étymologique d'esclave. Le pluriel *el ɛibad* signifie « les Hommes, les êtres humains, les gens (en général) ».

Ce morphème, quand il est préfixé à l'un des attributs de Dieu, nous donne un prénom qui peut se transformer en patronyme. Mais dans le cadre du kabyle, il n'est, en général, pas ressenti comme un morphème, mais plutôt comme élément constitutif est solidaire de l'ensemble du prénom, « Cela obéit à la règle générale qui caractérise l'arabe algérien (maghrébin), sur le plan phonétique, par rapport à l'arabe classique (ou littéraire) plus emphatique. C'est aussi le propre de toute langue, dans son évolution, qui tend à se simplifier (principe fort connu de l'économie de la langue). » (Cheriguen, 1993 : 16). C'est ce qui permet la création d'hypocoristiques à partir de ces prénoms qui sont, normalement, protégés contre toute altération au risque de perdre le sens original recherché. Ainsi *Abdelkader*, « le serviteur du Tout-Puissant (Dieu) », est prononcé *ɛbelkqader* et peut se transformer en *ɛqaqu, kaku, kader* comme relevé par Benramdane (1998 : 2) « des noms de personnes aussi

sacralisés que les noms de souche musulmane à base de *abd* […] subissent des traitements morphologiques spécifiquement maghrébins […] *Abdelkader* est le nom qui a subit toutes les distorsions possibles : nous avons relevé une quinzaine, ce qui est énorme pour une catégorie linguistique caractérisée universellement par sa stabilité sémantique et morphologique ».

Le cas le plus significatif du détachement du nom de son étymon et le prénom Abdallah « serviteur de Dieu ». Allah est, d'après le Coran, le nom que le Dieu s'attribue, c'est lui-même qui se fait appeler Allah, c'est donc Le Nom de Dieu et non pas un simple attribut. En cette qualité, nul n'a le droit de l'altérer, et c'est justement le cas dans toutes les expressions et tous les usages sauf un, dans le prénom Abdellah. Ici, d'abord il est transformé en trilitère, comme la majorité des emprunts à l'arabe, par la chute de deux consonnes ; le phonème spirant *h* qui est déjà à peine audible dans la prononciation normale et le *d* ; il donne alors *ɛbella*, ensuite, parce qu'il est considéré comme un simple prénom, on lui a créé un hypocoristique *ɛballac*.

Certains noms ont perdu toute relation morphologique avec leurs étymons après une deuxième dérivation, comme on peut le constater dans l'exemple de *Dahou*. Voyons sont cheminement. La première opération consiste en la contraction du morphème *ɛebd* pour ne garder que la lettre *b* dans certains noms comme *Baziz* à partir de *Abdelaziz, Bennour, Banour* de *Abdennour*, et *Bahman* à partir de *Abderrehman*, sauf que ce dernier a donné d'autres formes où le phonème gardé est *d* (au lieu du *b*), comme *Dahman*, qui a servi lui-même comme base de formation des hypocoristiques *Dahoumane*, *Dahmoun* et *Dahou*. En extrayant *Dahou* de la série de dérivation, on ne lui trouvera aucune relation avec son étymon initial.

Ait/Nait

Ait est le « pluriel de *U, w, ag*, « fils de ». Attesté dans l'ensemble du domaine berbère et particulièrement fréquent dans l'onomastique locale (noms de tribus, noms de villages…) » (Chaker, 1996b : 383).

C'est une particule berbère indiquant l'appartenance ou la filiation. En effet elle est utilisée comme morphème de filiation mais pas exclusivement, on peut partager ses usages en trois types : indicateur de filiation dans les noms de familles, indicateur de filiation et/ou d'habitant dans les ethnonymes et d'habitant dans les noms de lieux, comme expliqué dans les rubriques suivantes :

- *Ait Aissa, Ait Amara, Ait Ouarab, Atfadel, Ait Ldjoudi, Ait Bekka, Ait Hemma, Ait Elhadi, Ait Ali, Ait Ouali*, etc., là on a affaire à une particule qui implique la filiation à ces différentes familles. Dans un usage courant on dira « X n At/Ait Y » qui signifie « X de la famille Y » ;

Remarque : Cette formule est quasi générale quand il s'agit de désigner une famille, comme signalé précédemment, mais elle n'est pas unique pour exprimer la filiation d'un individu, on pourra dire aussi « X n Y » qui signifie « X de Y », par exemple X *ε-εissa, w-Waεrab* (la tension de la consonne initiale remplace la préposition *n* « de ») ; ou bien X u Hemma « X de la famille Hemma ».

- Mais dans les patronymes comme *Ait Mansour, Ait Aissi, Ait Abbas, Ait Laziz*, on ne sait pas si on a affaire à des familles ou des ethnonymes désignant les tribus connues respectivement par ces noms, dans ce dernier cas le nom réfère aussi bien au peuple qu'au territoire. Le nom de l'individu (ou de l'habitant) est formé par l'adjonction du morphème berbère de nominalisation, pour le masculin on ajoute *a* (ou bien *u* dans certains cas) à l'initiale du nom et on obtient *Amensuri, Aεisi, Aεebbasi*, pour le féminin on rajoute au nom masculin deux *t*, l'un au début l'autre à la fin et on aura *Tamensurit, Taεisit, Taεebbasit*. Le pluriel est formé par les mêmes schèmes que pour les noms communs : *Imensuriyen, Iεisiwen, Iεebbasiyen* pour le masculin et *Timensuriyin, Tiεisiwin, Tiεebbasin* ou *tiεebbasiyin* pour le féminin.

- Quand il est utilisé avec un nom de lieu, il désigne les gens du lieu (en général les habitants). On peut le trouver avec un toponyme comme dans *At Bgayet* « les habitants de Béjaia, les Bougiotes », *At Leqser* « ceux d'El Kseur, les habitants d'El Kseur », l'individu est désigné, comme pour les ethnonymes, en appliquant le schème des noms communs sur le toponyme et on aura *Abdjaoui/Tabdjawit* « un(e) habitant(e) de Béjaia », *Aqesriw/Taqesriwt* « un(e) habitant(e) d'El Kseur », pour le pluriel on aura respectivement *Ibdjawiyen, Iqesriwen*. On peut aussi le retrouver avec les termes génériques comme dans *at taddart* « les gens du village », *at temdint* « les gens de la ville ou les citadins », sauf que dans ce cas l'individu n'est plus obtenu par le schème du nom commun qui se trouve déjà dans les noms *taddart, tamdint* mais on ajoutant *mmi-s n* « l'enfant de » et *yelli-s n* « la fille de », on aura *mmi-s/yelli-s n taddart* « l'enfant du village ; l'enfant du cru », *mmi-s/yelli-s n temdint* « l'enfant de la ville, le/la citadin(e) ».

Au plan syntaxique, cette particule se fait suivre, dans la syntaxe kabyle, par un nom à l'état d'annexion. Mais dans les patronymes établis par l'état civil, cette règle n'est pas toujours

respectée, alors on trouve *Ait Hama, Ait Arab* au lieu de *Ait Hemma, Ait Ouarab*, etc.

Sur le plan étymologique, nous somme tout à fait d'accord avec Chaker qui le résume ainsi : « Du point de vue de sa formation, *ayt* est très probablement issu d'un complexe *aw-t*, combinant l'élément *(a)w* « fils de » à un suffixe de pluriel *–t* encore bien attesté dans les paradigmes grammaticaux du berbère, notamment dans la flexion verbale (*-t* d'impératif pluriel, *-(i)t* marque indifférenciée de pluriel des verbes d'états…).

L'évolution d'un prototype *aw-t* à la forme *ayt* ne fait pas difficulté au plan phonétique : elle s'explique aisément par une antériorisation et une palatalisation de /w/ sous l'influence de la consonne antérieure (dentale) /t/. Cette assimilation régressive de la semi-voyelle /w/ étant facilité par sa position implosive (donc de faiblesse). » (Chaker, 1996a : 383).

Pour Nait, ce n'est qu'une aberration de l'administration, on ne lui a trouvé aucune existence réelle sur le terrain. Elle est obtenue par agglutination de la préposition berbère *n* « de » et de la particule de filiation *Ait*. C'est certainement une transcription abusive de la réponse des gens auxquels on demandait leur filiation, à la question « de quelle famille es-tu ? », on aura invariablement la réponse *n* X, (étant composé de la particule et du nom), par exemple *n At Ali* « de At Ali », certains agents ont transcrit la formule complète *Nait Ali*.

Ce qui est curieux cependant est le nombre d'unités qu'on a recensé dans le corpus (64 sur plus de 3400 patronymes). C'est insignifiant quand on sait que ce corpus concerne une région kabyle et montagnarde, c'est-à-dire que ses habitants sont restés, sur certains plans, conservateurs jusqu'à aujourd'hui, par-dessus tout, c'est la particule qui exprime la filiation dans cette région et dans le domaine de la patronymie qui est le domaine de la filiation par excellence (en synchronie elle est encore majoritairement utilisée). Ceci ne fait que confirmé le constat fait par Chériguen (1993) pour l'ethnonymie « Durant la période coloniale, la particule berbère *at* (orthographiée *ait*) est dans l'usage officiel systématiquement remplacé par son équivalent arabe *beni*. La tradition orale a cependant gardé parallèlement l'usage de la particule berbère, du moins en régions berbérophones ».

Ou

C'est un morphème berbère pouvant indiquer la filiation ou appartenance, il est dans ce cas le singulier de Ait/At, ou bien noter l'état d'annexion des noms en position de subordination, comme on

peut le trouver en début du deuxième composant de certaines formes composées des prénoms.

Comme indicateur de filiation c'est un morphème très vivant qu'on peut ajouter à n'importe quel nom de famille, nous avons les exemples *Oulmahdi* « de la famille Mahdi », *Ouidir* « un individu de la famille Idir » ; *Oukaci, Ourabah, Oussadi, Ouyahia, Oubrahem.* On a même un exemple atypique où il est rattaché à un nom ethnique féminin d'individu dans *Outemzabet* « appartenant à la famille Tamzabit », composé de *Ou*, schème singulier indiquant la filiation, et de *temzabit* qui est la forme à l'état d'annexion de *Tamzabit* « une Mozabite ». Nous n'avons pas d'exemples de noms d'origines dans notre corpus, mais cette forme est aussi possible car on dit aussi bien *Aqesriw* que *Uleqser* pour une personne d'El Kseur. On ne l'a pas relevé, non plus, comme indicateur d'appartenance ethnique.

Dans les prénoms composés, essentiellement avec *Mohand*, il est toujours rattaché au second composant s'il a une consonne comme lettre initiale, par exemple *Muhend Usɛid, Muhend Uɛacur, Muhend Ubelkacem, Muhend Ulhadj*, mais il semble être un simple lubrifiant phonique car on ne le rencontre paradoxalement pas avec les noms qui commence par une voyelle comme dans *Muhend Akli, Muhend Aɛrab…*

L'état d'annexion est un marqueur syntaxique indiquant la subordination, c'est la forme des noms se trouvant en position de complément explicatif de l'indice de personne ou précéder d'une préposition[1] :

Yerwel uqcic « il s'est sauvé le garçon », ici le mot *uqcic* « le garçon » (état libre *aqcic*) a le rôle syntaxique d'expliciter l'indice de personne *y* ;

Aqcic n uxxam « le garçon de la maison », *axxam* est à l'état d'annexion après la préposition *n* « de ».

Parmi les patronymes qui sont dans cette forme on a *Ouazar* à relire *Wazar* « de la racine », *Ouedfel* « de la neige », *Ouaghlal* « de l'enveloppe de gland séché ou grillé », *Ouchmoukh* « de la cruche », *Oufella,* « d'en haut », *Oussemar* « du jonc maritime ».

[1] Certaines prépositions ne se font pas suivre par l'état d'annexion, mais ici n'est pas le lieu d'entrer dans les détails.

In/Tin

Le morphème berbère *in* est très nombreux dans les toponymes mais « dans la dénomination officielle, ce vocable a été assimilé à l'arabe *ain* « source », dont il ne pourrait être que le « paronyme » si les deux termes relevés de la même langue » (Chériguen, 1993 : 157). Il serait composé de *i* « celui » et de la préposition *n* « de » comme on peut le déduire de cette phrase d'André Basset (1929 : 26) « en Ahaggar, *i n tit*, litt. « celui de l'œil » signifie-t-il « homme ou animal borgne ou presque borgne ».

On pourra rattacher à ce monème *Ainennas, Ainenas, Ainas* qu'on segmentera *i n unas* ou bien *i n anas* « celui du cuivre », c'est-à-dire « celui qui travaille/artisan du cuivre » ou « lieu/endroit du cuivre, mine de cuivre » si c'est un toponyme.

La forme féminine *Tin* signifierait alors « celle de ». Même si, en synchronie, il n'est pas vivant dans le berbère nord, nous l'avons relevé dans deux formes patronymiques : *Tinsahli* « celle du sahel » ; *Tinsalhi* « celle de Salhi ».

Bou

Dans ce morphème il y a deux monèmes différents, le *bou* arabe qui vient de *abou* « père », et le morphème berbère d'adjectif signifiant « celui au, l'homme à ». Ces deux unités sont confondues par la plupart des linguistes qui ne signalent que celle de l'arabe, même si, cependant les deux valeurs sémantiques sont signalées. A l'exemple de Beaussier (1958 : 87) : « *Bou*, contraction de *abou* « père ». Ce mot se joint à un grand nombre de mots et forme avec eux des métonymies, des surnoms ou des sobriquets ; alors il se rend par : l'homme à, qui a, à, maître, possesseur », et plus proche de nous Schimmel (1998 : 16) « Mais la *kunya* peut aussi revêtir un autre aspect. Elle peut révéler des qualités ou des défauts intellectuels ou moraux, des particularités physiques, designer des coutumes vestimentaires, des objets que l'on porte sur soi ou encore la compagnie habituelle de certains animaux… », ici, elle attribue explicitement les sens du morphème berbère à la *kunya* arabe. La distinction n'est pas faite par les Algériens noms plus, à l'exemple de Atoui Brahim ou Benramdane Farid.

a. Abou (et sa forme contractée Bou)

En fait, le morphème arabe désigne ce qu'on appelle la *kunya* qui est la désignation d'un père ou d'une mère respectivement par *Abou* ou *Oumm* + le nom de son fils premier né : « Chez les anciens Arabes, comme au temps du Prophète et postérieurement à lui, il était d'usage d'appeler un homme du nom de son fils premier-né. Cette coutume, qui traduit, sans doute, l'importance que les Arabes attachaient aux enfants, et aux enfants mâles, explique pourquoi beaucoup d'individus portent un surnom (*kounya*) composé de *aboû* + le nom du fils aîné. […]. L'emploi de *Aboû* ira d'ailleurs prenant une plus vaste extension, et il ne sera plus nécessaire d'avoir procréé un enfant mâle, […] : le complexe « *aboû* + un mot en rapport d'annexion », en anthroponymie, pourra désigner d'autres relations que celle de la paternité. » (Pellegrin, 1949 : 359).

Dans tous les cas il est à signaler l'importance de ce type de dénominations chez les anciens arabes, pour des raisons que Schimmel (1998 : 12) résume comme suit : « Il est possible qu'à l'origine l'usage de la *kunya* naquit, soit de l'intention d'honorer quelqu'un en le désignant d'après le nom de son fils aîné, soit du souhait, si la personne était encore jeune, de lui voir la bénédiction d'un enfant en particulier un fils. Il se peut aussi que la *kunya* ait été employée dans certains cas afin d'éviter de prononcer le nom de naissance qui était toujours marqué d'une sorte de tabou : elle-même, étant un nom secondaire, n'était pas perçu comme une partie réelle de la personne et que quelqu'un la connaisse ne présentait donc aucun danger pour celui qui la portait. » et plus loin : « de toute façon, l'usage du nom de naissance ne convenait pas et, lorsqu'on souhaitait honorer quelqu'un (*al-taknya takrima*), c'était la *kunya* qui était employée. Il est par conséquent signe de mauvaise éducation d'employer la *kunya* lorsqu'on fait référence à soi-même et, à l'inverse, le refus d'être appelé par sa *kunya* est un signe d'humilité. » (Idem : 13). L'importance de ce surnom apparaît dans le fait que les parents d'enfants morts gardent leur *kunya*, à l'exemple du Prophète qui se fait appelé *Abou El Qacem* alors que sont fils est mort à la naissance, et ceux qui n'ont pas d'enfants mâles utilisent les noms de leurs filles : « La *kunya* ne renvoie pas nécessairement à un fils ; on connaît beaucoup d'exemple où *abû* est employé avec un nom féminin, et ce, depuis les premières générations de l'islam. » (Idem : 14).

En Afrique du Nord cette tradition de *teknya* n'est pas en vogue. Des noms qui étaient peut-être des *kunya* à l'origine se sont lexicalisés pour ne former que de simples prénoms, et, en Kabylie en tous cas, il n'y a même plus trace de composition, c'est ainsi pour

Boubker de *Abou Bekr* « père de Bekr (jeune vierge, chamelle) », *Bouzid* de *Abou Zeyd* « Père de Zeyd ou de celui qui est né », *Belkacem* de *Abou El Qasem* « Père de Kacem (élégant, beau, juste) ».

b. Bou

C'est un morphème berbère (ou punico-berbère) antérieur à la période arabe et même romaine, on le trouve déjà préfixé dans certains toponymes de l'antiquité, tel « Le nom du Jbel Bou Garnin, interprété souvent en arabe comme la "Montagne aux deux cornes" est bien antérieur à l'arabisation, et le temple du dieu, romanisé en Saturne Balcaranensis ne fait que reprendre la tradition de B'LQRN, le dieu cornu du panthéon libyco-punique » (Bendjeffar E., 1985 : 76**)**. Il s'agit d'un schème de dérivation nominale sur base nominale, on le rajoute à des substantifs pour en faire des adjectifs. Sur le plan sémantique il recouvre beaucoup de nuances comme les caractéristiques, les caractères, les qualités, les métiers, etc.

Il indique la propriété dans le sens de possession comme dans *Boudjenina* « l'homme au petit jardin », *Boulainser* « l'homme à la source », *Boukhnak* « l'homme propriétaire de *Akhnaq* (microtoponyme) », *Boumoula* « propriétaire d'un lieu dénommé *Imoula* », *Bouzeboudjene* « propriétaire de *izebboudjene* », *izebbujen*, pluriel de *azebbuj*, « olivier sauvage, oléastre ». Toujours dans le sens de propriété mais indiquant une propriété caractéristique comme dans *Boudjadja* « l'homme à la poule », *Boudjehicha* « l'homme à l'ânesse », *Bougraba* « l'homme à la sacoche », *Boumaza* « L'homme à la chèvre ».

Avec la forme du nom de propriété (Bou + objet) mais pour signifier un caractère comme dans *Boudraa* « l'homme au bras, le fort, celui qui a la force ou qui l'utilise », *Bouakkaz* « l'homme au bâton », *Bouhraoua* « l'homme au bâton, à la matraque », *Bouchakour* « l'homme à la grande hache », ils désignent quelqu'un qui aurait un caractère difficile, méchant, *Bourezg* « le propriétaire, possesseur du *rezq* », signifiant homme riche, possédant beaucoup de biens.

On peut avoir des noms de métiers par exemple *Bouzit* « marchand de l'huile », *Bouzad* « l'homme aux provisions », *Boulhout* « Marchand de poisson, poissonnier », *Boulouh* « l'homme aux planches (de bois) », probablement un marchand ou un fabriquant de planches, *Bouhloua* « l'homme aux confiseries », et même *Boulahbas* « geôlier ».

Certains noms réfèrent à des défauts physiques comme *Boualit* « ventru, au gros ventre », *aεellit* étant un terme péjoratif signifiant « gros ventre », *Bouhaza* « l'homme à la marque, à la cicatrice », *Boukhenoufa* « l'homme au petit nez fourchu et malformé », *Boukrouna* « l'homme à la petite corne », *Bouras* « celui a la grosse tête », *Bouriche* « celui aux plumes, le poilu », *Boulekbas* « l'homme à l'aspect désagréable ». Ou à d'autres caractéristiques comme *Bourai* « l'homme au bon sens. Chef, qui commande », *Bourouf* « celui aux saignements du nez », *Bouzelmat* « gaucher ». On peut avoir des noms qui sont de simples qualificatifs sans être obligatoirement péjoratifs comme *Boulahia* « l'homme à la barbe », *Bouchaneb* « le moustachus ».

Plus généralement, il peut être joint à tous les types de noms et rendre des nuances différentes comme *Bouaraba* « l'arabe », un terme utilisé en Kabylie pour interpeller un arabe de manière familière, amicale, en utilisant son origine ethnique ; *Bouchara* « l'homme à la grande célébrité, réputation », *Bouklikha* « l'homme à la petite plaisanterie ; plaisantin », *Boundaoui* « l'homme au rosées » pour désigner quelqu'un d'alerte, *Bourad* « l'homme au tonnerre » désignant certainement une personne coléreuse, criant beaucoup, *Bouzbel* « l'homme au tas d'ordures, fumier ».

Il y a des cas de figement qui ont conduit à la lexicalisation de l'unité complexe en une unité simple, par exemple *Abouεemmar* « faucon, épervier », *Boudjou* pour *bü wedjh* et *ryäl büdjuh* « Boudjou, real boudjou : monnaie d'argent d'Alger, valeur 1,80f » (Beaussier, 1958 : 87), *busettaf* « puceron, maladie des plantes », *tabuzeggaght* « rougeole ». *Abuεemmar* et *tabuzeggaght* ont même acquis le schème berbère du nom commun.

Dans certains contextes, le morphème peut s'écrire *Bel* (cf. ce morphème infra), ou se réduire carrément au phonème initial *b*, comme dans les cas de *Brakbi* de *Bourekba* « l'homme au long cou ; ou l'homme au genou », *Beknadj, Beknadje* « fabriquant de claies ».

Ba

« *Abû* peut aussi être employée au cas direct *Abâ, Bâ,* de sorte qu'en Arabie du sud ainsi qu'en Iran *Abû Yazîd* devient *Bâyazîd* » (Schimmel A., 1998 : 16), mais il est aussi attesté en Berbérie, signalé par Beaussier M. (1958 : 26) « Ba : forme indéclinable du mot *bou* pour *abou* « père », qui précède beaucoup de noms propres chez les Beni M'zab : Ba Ahmed ». Pour notre part, nous l'avons relevé comme contraction de *Abd* dans *Baziz, Baaziz* pour Abdelaziz, et *Bahman* pour *Abderrahman, Bennour, Banour* pour *Abdennour*.

Oum/m

Comme pour *Bou*, ici aussi nous avons affaire à deux morphèmes différents qui, par une attraction paronymique, ont finit par se confondre aussi bien pour les usagers (kabylophones ou arabophones d'Algérie), que pour les scientifiques qui se sont attelés à étudier les noms dans le monde musulman. Nous croyons que la première erreur vient justement du fait de vouloir mettre les noms de tous les musulmans dans un même sac, sans tenir compte des différences linguistiques et culturelles. De ce fait, on prend comme référence les noms se trouvant dans l'Arabie ancienne, ou considérés comme tels, tous les autres noms doivent en découler. Ce qui conduit un chercheur comme Annemarie Schimmel (1998) dans une très bonne étude sur les noms des musulmans à arriver à la conclusion que *Ibn Tumart* est « le fils du petit 'Umar », une aberration par laquelle *tumart* est rattaché à *ɛumar*, en prenant le schème du nom féminin comme étant un diminutif, ce qui, c'est vrai, arrive souvent dans les noms communs, mais ici *tumart* est un mot berbère signifiant « bonheur, joie » (Chaker, 1996a : 165).

Par ailleurs très peu de choses ont été dites sur les morphèmes féminins *Oum, mm* alors qu'ils ont la même valeur que *Abou, Bou*. Il est très mal étudié, la plupart des études que nous avons consultées n'en font même pas référence, d'autres se contentent de le citer au coté de *abou* dans la définition de la *kunya* arabe qui est la désignation d'une personne comme *abou* ou *oumm* « père ou mère d'un tel ». Schimmel (1998 : 12) va un peu plus loin en signalant l'importance et le degré d'usage de cette *kunya* féminine « Le fait que le terme *kunya* dérive de la même racine que *kinâya* « expression indirecte » semble en indiquer le sens le plus profond. C'est peut-être pour cette raison que beaucoup de femmes ne sont connues que par leur *kunya*. Dans certaines régions du monde islamique, par exemple dans des milieux ruraux du Pakistan, mari et femme ne s'appellent jamais par leurs noms ou *ism* mais s'adressent plutôt l'un à l'autre comme « père d'un tel » ou « mère d'un tel » » ; et puis plus rien sur ce monème.

Dans la patronymie, parce que justement il s'agit de noms des pères, cette forme est très mal représentée, nous n'avons recensé que six formes (dont trois sont une répétition du même nom avec des formes différentes), suffisantes cependant pour détecter les deux monèmes arabe et berbère, en effet ;

Pour le premier cas on a : *Melaz* « la chérie, l'aimée » de *oum* « mère, celle à » et *el ɛezz* « Considération, estime. Faveurs, bonnes grâces. Eclat » (Beaussier, 1958 : 650), sauf que dans le cadre du

kabyle, ce terme est emprunté comme prénom et s'est conservé comme tel, on le transmet par habitude dénominative sans lui attribuer ces valeur positives ; et *Messad* de *Oum Seɛd* « mère du Bonheur, Mère de Saad » qui a donné en kabyle *Messeɛd* « chanceuse, porte bonheur ». On remarque ici une attraction paronymique entre le mot arabe *Oum* « mère » qui s'est contracté en arabe algérien en *m*, et le morphème berbère d'adjectif *mm/m-* « celle au/à- ».

Pour le second on a : *Menif, Mennif, Mounif* « celle au nez, la femme d'honneur et de dignité » qui réfère en fait à une femme d'honneur et bien élevée, de *nïf* « Nez. Amour-propre. Délicatesse, susceptibilité. Point d'honneur » (Beaussier, 1958 : 1014).

Bel

Il provient essentiellement de l'assimilation du *n* de *ben* par le *l* initial du prénom auquel il est rattaché comme dans *Belakhal* qui vient de *Benlakhal, Bellahsen* de *Benlahsen, Belassous* de *Benlassous, Blelarbi* de *Benlarbi, Bellala* de *Benlala* etc., mais on peut le retrouver avec des prénoms commençant par n'importe quelle consonne comme dans *Belamirouche* de *Benamirouche, Belazouz* de *Benazouz, Belbachir* de *Benbachir, Belbrahim* de *Benbrahim*.

Nous avons au moins un cas de certitude où il provient de *Abou* « père de », il s'agit de *Belkacem* de *Abou El Kacem*, mais d'autres patronymes en *bel* peuvent être à l'origine des noms en *bou* comme signalé par Schimmel (1998 : 16) « ... en Afrique du Nord, *Abû l-* peut être contracté en *bel-* : *Abû l-hasan* devient alors *Belhasan* ». On peut aussi émettre l'hypothèse que les noms composés de *bel* + nom d'objet ou d'animal proviendraient également de *bou* « l'homme à », comme *Belhout* qui proviendrait de *Boulhout* « l'homme au poisson, poissonnier », *Belhaniche* serait *Boulhaniche* « l'homme au serpent ». Certains autres noms pourraient provenir de l'une ou l'autre forme comme dans *Belkhir*, il peut s'agir de *boulkhir* « l'homme du bien, généreux », cependant, comme il y a un prénom *Kheir*, on peut comprendre *Benkhir* « fils de Kheir ».

Ben

C'est l'équivalent de *ibn* « fils, fils de », obtenu par la réduction de la quantité vocalique initial du nom qui est un phénomène très courant, pour ne pas dire systématique dans le passage des mots de l'arabe dit classique à l'arabe algérien qui est, lui, à l'origine de l'essentiel des emprunts kabyles à l'arabe. Ce qui forme, en composition avec un prénom, ce que les arabes appellent

nnasab, c'est-à-dire la relation aux ascendants. « Le *nasab* indique la relation qui existe entre un fils ou une fille et son père ou sa mère ; il s'exprime en arabe par *ibn*, *bin* pour les hommes et *ibnat*, *bint* pour les femmes, ce qui donne, au pluriel, respectivement *banû (banî* au cas indirect) et *banât*. Les rapports entre frère, *akhû (akhî* au cas indirect), et sœur, *ukht*, font aussi partie de cette catégorie. » (Schimmel, 1998 : 17).

Il semblerait que cet usage ne soit pas très répandu dans les pratiques onomastiques des anciens arabes qui était « plus restreint à l'époque hégirienne, plus répandu par la suite » (Pellegrin, 1949 : 359), mais il est d'un grand nombre dans la patronymie (état civil) algérienne.

Il est généralement rattaché à un prénom masculin pour former un nom de famille, on citera *Benabbas* « fils de Abbas », *Benachour* « Fils de Achour », *Benaissa*, *Benali*, *Benlala*, *Benidir*, ou joint à un hypocoristique dans *Benalileche* « fils de Alileche », *Bennasroune* « fils de Nesroun » ; comme on le rencontre, en nombre beaucoup moins important, avec des prénom féminin, on a *Benaicha* « fils de Aicha », et *Benaouicha* de l'hypocoristique *Aouicha, Benreguia* « fils de Reguia (Rokia) ».

Il peut se retrouver dans tous types de patronymes, ainsi les sobriquets *Benchalal* de *aceεlal* « blond, rouquin », *Benakrour* de *aqrur* « enfant », *Benlaouer* « fils du borgne », *Benbouriche* « fils du plumeux, poilu » ; avec les noms d'origines dans *Benamsili, Benmesili* « fils du Msili (l'homme originaire de Msila) », *Benazib* de *aεzib* « établissement agricole ou habitation isolée dans la campagne » qui est un toponyme courant, *Bensaha* « fils de la cours, enfant du cru », *Benkolai* de *qelεa* « Château, forteresse. Petite ville ou village situé sur un plateau, sur un rocher escarpé » ; les ethniques comme *Benzouaoua* « (le) fils des *Zwawa* (kabyles) », *Benidjer* « fils de Idjer » de la tribu d'*At Yedjer* en Kabylie, *Bendjellili* « fils de Djellili », d'At Jellil, *Bengherbi* de *γerbiy* « Occidental, de l'Ouest » ; les métiers *Belahouat* « fils du poissonnier », *Benchaouche* de *ccawec* « Planton ; garçon de bureau », *Benhaddad*, *Benhedad* « fils du forgeron » ; les titres *Bensid* de *seyyed* « Seigneur », *Bensid-Houm* « fils de leur seigneur », *Benhadj* de *hadj* « qui a fait le pèlerinage de la Mecque » ; les noms de parenté *Benmammas* « fils de sa maman », *Bendjedi* « fils de Djedi » ; *Djeddi* peut être un substantif et désignerait « grand-père, aïeul, ancêtre » ; les qualificatifs comme dans *Benamane* de *aman* « sécurité, paix. Confiance » ; ou autres *Benouadfel* de *Ouadfel* état d'annexion de *adfel* « neige », *Beniken* de *iken* « Jumeau ».

Nous avons relevé un cas atypique où le morphème *ben* est rattaché à un nom générique/pluriel qui peut être un ethnique ou nom de famille, il s'agit de *Benkakaria, Belkakria,* nous pensons que le morphème *Ben*[1] est un ajout abusif de l'administration au patronyme *Bekakria* qui est une arabisation formelle du kabyle *Iboubkren* (nom utilisé dans le village).

Ould

Il signifie « fils de », c'est un synonyme de *ben* mais contrairement à lui, d'une part il est très peu utilisé en patronymie, d'autre part il a tendance à être utilisé comme morphème indépendant plus que comme préfixe. On décompte trois noms pour la première forme (*Ould Larbi, Ould Saadi, Ould Iheddaden*) et une seule pour la seconde (*Ouldali*).

Beni

Ce schème pluriel *Beni* « les gens de ; les enfants de » est utilisé comme nom ethnique mais pas comme forme patronymique, il indique l'appartenance ethnique non pas la filiation. C'est un monème utilisé par l'administration coloniale pour désigner les tribus (surtout comme espace), en lieu et place du kabyle Ait/At. Ainsi *At Jlil, At Weghlis, At Yani* sont dénommés respectivement *Beni Djellil, Beni Oueghlis, Beni Yenni*. A l'indépendance, la nouvelle administration n'a rien fait pour récupérer le patrimoine local, au contraire tout a été entrepris pour renforcer « l'arabisation du milieu », comme on l'appelle dans le jargon administratif algérien. Malgré tout, on a trouvé deux patronymes avec ce monème : *Beni Haddadene* « les gens/enfants de la famille *Iheddaden,* des forgerons », *Beni Idiri* « les gens de la famille *Idiri* ».

Oulad

Oulad « les enfants de » est un autre monème arabe qui, comme le précédent, est normalement utilisé comme morphème désignant exclusivement l'ethnie, s'il est rarissime en Kabylie, on le retrouve beaucoup dans les noms de lieu dans les régions arabophones *Ouled Sidi Chikh, Ouled Sidi Bouzid, Ouled Sidi Mehdi,* etc. (cf. Benramdane, 2008). Dans notre corpus, nous n'avons relevé aucun patronyme formé avec ce monème.

---

[1] En effet ce morphème ne peut être joint à cette forme plurielle qui indique déjà la filiation.

Les suffixes

Le suffixe *i*

C’est un morphème arabe qui est considéré comme indicateur d’appartenance qu’on appelle en arabe *nisba*. « La *nisba* indique le lieu de naissance, de résidence ou d'origine. En arabe, elle se forme par addition du suffixe *–iyun* ou *-î*, au féminin *–iyatun* ou *-iya* au nom de lieu ou au nom tribal » (Schimmel, 1998 : 21) et en page 7 « la *nisba,* qui indique le lieu de naissance, l'appartenance nationale ou religieuse et autres détails de ce genre ». En fait, il s’agit d’un morphème qui prend plusieurs significations et rend une multitude de valeurs sémantiques et fonctionnelles.

En premier lieu c’est un schème d’adjectif, il est intrinsèque à certains prénoms qui expriment des qualités comme *Ali* « Elevé, haut, sublime, distingué, éminent », *Bahi* « Beau, brillant », *Djilali* « majestueux, glorieux », *Djoudi* « noble, généreux », *Ghazi* « Victorieux, conquérant », *Hani* « Tranquille, calme, heureux », *Kaci* « dur, méchant, cruel, atroce », *Saadi* « chanceux », *Hadi* « guide, qui montre la voie ».

Il est utilisé pour former des adverbes de manière en arabe comme *Aoussati* « modérément », *Derradji* « graduellement », *Douali* « alternativement », pour le kabyle on n’a relevé que le mot *Ramouli* « à la façon d’un taureau », mais c’est un morphème vivant en synchronie, il peut formé un adverbe avec n’importe quel substantif ou formation expressive, pour peu qu’un mot se prête à une qualification, c’est ainsi qu’on aura *ghyuli* « à la manière d’un âne », c'est-à-dire irréfléchie, bêtement, ou *gehmuri* « comme un bœuf » donc « irréfléchie et avec force, sans ménagement »…

C’est aussi et surtout un morphème commode pour la création de patronymes. La formule est très simple, on prend n’importe quel nom (prénom, métier, hypocoristique, sobriquet …) on lui ajoute un *i* en finale et le tour est joué. L’administration en a usé et abusé à l’établissement de l’état civil en Algérie. Des noms formés sur des patronymes on a *Abbaci, Achouri, Laidi, Atmani, Azizi, Bachiri, Brahimi, Hamidi, Hassani, Lounici, Mammeri*. On a des cas où le *i* est mis en remplacement d’un *a* original comme dans *Aissi, Djemai, Hamani, Hamzi, Kenzi, Loundji, Moussi, Tekfi*, dans d’autres cas on a légèrement altéré le nom originel pour obtenir une nouvelle forme qui s’accommode mieux avec ce morphème (on obtient des noms mieux euphoniques) comme avec *Nasri, Ouahbi, Sadki, Sahbi, Salhi, Salmi, Taibi,* on peut même introduire une consonne pour séparer la voyelle finale du nom d’avec le schème de filiation, pour

exemple on a *Aissani, Khelifati*. Mais on le rencontre avec n'importe quel autre nom, on a *Achachi* de *ɛeccac* « qui niche », *Amali* de *Amal* « espoir », *Atoumi* de *ɛatum* « Tardif, attardé », *Ayouni* de *aɛyun* « sourcil », *Berdi* de *Berd* « froid », *Berkani* de *aberkan* « Noir », *Bradai* « Bâtier, bourrelier », *Chakri* de Chaker « reconnaissant », *Chebahi*, de *cebbah* « qui embellis », *Haddadi* de *haddad* « forgeron », *Ikni* de *iken* « Jumeau », *Kemouci* de *akemmus* « Nouet, paquet noué », *Kessali* de *kessal* « masseur (au bain maure) », *Khiati* de *xiyyat* « Tailleur », *Ourari* de *urar* « Jeu », *Zemmouri* de *azemmur* « Olives, oliveraie » …

Comme indicateur d'appartenance, il peut indiquer l'appartenance tribale comme dans *Aidli* d'*At Aidel*, *Chambi* des *Cɛemba*, *Djenadi, Djennadi* d'*At Djennad, Idjri, Idjeri* d'*At Yedjer, Ouaghlissi, Oughlissi* d'*At Weɣlis* ; ou l'appartenance ethnique comme dans *Kebaili* « Kabyle », *Mezabi* « Mozabite », *Targui* « Touareg », *Terki* « le Turc » ; ou bien une origine quelconque comme la direction : *Chergui* « Oriental, de l'est », *Gherbi* « Occidental, de l'Ouest » ; la région : *Chami* « de la Mésopotamie », *Chelfi* « du Chélif », *Djerbi* « de l'île de Djerba », *Soussi* « originaire du Sous », *Touati* « originaire du Touat », *Sahli* « habitant du littoral » ; autres toponymes (village, ville…) : *Djidjeli* de la ville de *Jijel*, *Lasnami* originaire de *Lesnam*, *Messiouni* du village *Amsiwen ;* ou toute autre indication de l'origine : *Djabali* « montagnard », *Meridji* « Qui habite les marais », *Sebkhi, Sabkhi* « habitant d'une sebkha », comme il indique l'affiliation religieuse dans *Chafai* « membre de la voie chaféite », *Hanifi* « Hanéfite, de la voie Hanéfite », *Ouhabi* « Ouahabite ».

Le suffixe *Aoui*

C'est un morphème de filiation ayant exactement les mêmes valeurs que le suffixe *i*. Son apparition se justifie essentiellement sur le plan phonologique. En effet, il est difficile de joindre un *i* à un nom ayant une voyelle comme terminaison, d'où les patronymes *Aissaoui* de *Aissa, Lamraoui* de *Lamara, Cherfaoui* de *Cherfa, Laifaoui* de *Laifa, Hamaoui* de *Hama, Hamzaoui* de *Hamza, Meksaoui* de *ameksa* « berger », *Mostefaoui* de *Mostefa, Moussaoui* de *Moussa, Zemaoui* de *Zemma,* et pour les prénoms ayant la terminaison i on a *Larbaoui* de *Larbi, Mehdaoui, Mehdioui* de *Mehdi, Mehennaoui* de *Mhenni Razoui, Rezaoui* de *Razi,* ou encore *Mermioui* de *mermi* « jeté, abandonné », *Mezlioui* de *imezli, Ammaoui, Amaoui* de *ɛemmi*. C'est aussi valable pour les noms d'origines comme *Deflaoui* de *daflä, Moulaoui* de *Imoula, Mouzaoui* de *Mouzaia.*

Dans certains patronymes, il apparait dans le nom commun (l'étymon en général), c'est le cas de *Chikaoui* de *acikaw*, *Halfaoui* « Qui travaille l'alfa », *Madjaoui* « calomniateur, médisant », *Meghaoui* de *meγwiy,* et dans l'ethnique *Zouaoui* « Kabyle ». Mais il semble moins justifié pour les noms tels que *Atmaoui* de *Atmane*, *Saoudaoui* de *Saoud*, *Tahraoui*, *Tehraoui* de *Taher*, *Mokraoui* de *Amokrane*, *Hamchaoui* de *Hammache*, *Hamdaoui* de *Ahmed*, *Idjraoui* de la tribu *At Yedjer*.

Le suffixe *ia*

En général il indique les formes féminines des noms qui ont la terminaison *i,* comme dans *Hamiria, Hemiria* « rougeâtre », *Laoubia* « Gaie, enjouée », *Maizia* « éleveuse de chèvres ». Mais ce féminin n'est pas qu'une question de genre, souvent il est indicatif de valeurs sémantiques supplémentaires. Il peut renvoyer à une branche ou confrérie religieuse (*tariqa* « voie ») dans *Alaouia* ou *Atmania*, indiquer un ethnique désignant une tribu ou confrérie etc. avec *Menasria*, *Touahria*. Dans certains cas, l'actif masculin se transforme en passif au féminin comme avec *Gharmia* « qui est objet d'amour, de passion ; idole ». Et cette forme problématique *Aoudia*, *Oudia* : comme mot arabe, elle signifierait « habitante/originaire de Ouad », mais elle serait plus certainement à rattacher au kabyle *awdiɛ* « fils posthume, qui est né après la mort du père ».

Le suffixe *Ou*

Le suffixe *u* est un morphème exprimant des valeurs affectives, comme dans les adjectifs invariables *ɛezzu*, *ɛzizu* « chéri », et dans le même sens mais ironiquement *ɛtitu*, il est aussi très présent dans le langage dit enfantin *čiču* « viande », *mummu* « petit enfant », *lullu* « un jouet ». Dans le domaine des noms propres, c'est un schème de formation des hypocoristiques, il se rattache pratiquement à tous les prénoms masculins *Hamou* de Mohammed, *Hamadou* de Hammad « qui loue (Dieu) », *Krimou* de Karim, *Mouhou* de Mohand ou Mohamed, *Tamimou* de Temim. Mais on le retrouve dans d'autres patronymes que ceux formés sur des prénoms, dans ce registre nous avons *Hamoumou, Hammoumou* « noiraud », *Haddadou, Haddoudou* de *haddad* « forgeron », *Mazrou* « habitant d'*amazzer* ».

Le suffixe *Oun*

Le suffixe *oun* semble être, dans le monde musulman, une spécificité nord-africaine comme signalé par Schimmel A. (1998 : 113,114) « En outre, certaines formes grammaticales semblent spécifiques de régions précises. L'une d'elles a depuis longtemps

intrigué les orientalistes : la terminaison *–ûn* est fréquemment attestée en Afrique du Nord et dans l'Espagne médiévale où l'on rencontre de nombreux *Hamdûn, Khaldûn, 'Allûn, Farhûn* et ainsi de suite. Cette terminaison peut être allongée par un *–a* additionnel, comme dans *Hamdûna* ou *Rahmûna* qui est une abréviation de *'Abd al-Rahmân*. La ressemblance entre cette terminaison et le *–on* espagnol ou le *–one* italien a été particulièrement étudiée par Dozy ».

Nous avons plusieurs indices qui expliquent l'apparition de cette forme particulière. L'une des principales raisons serait la terminaison arabe *un*, qui est certainement perçue comme consonne finale par les non-arabes (berbères et/ou espagnoles) qui étaient en contacte avec cette culture, alors qu'elle n'est qu'une simple voyelle pour l'arabe, ce qui aurait contribué à sa fixation comme consonne finale et, par conséquent sa consécration comme terminaison dans des noms propres de personnes.

La deuxième raison serait l'attraction paronymique car, en plus de sa présence en espagnole et en italien, il est bien présent dans le berbère. Il est présent dans une bonne série d'adjectifs tels que *aεeggun* « sot, idiot », *ameεfun* « saligaud », *amejnun* « gourmand », et on le trouve dans beaucoup de noms tels que *aqjun* « chien », *amdun* « trou naturel où se conserve l'eau ». Sa présence est attestée à travers l'histoire, au XIe siècle on trouve *asemmun* « lavande » et *Amsoun* « fleuve qui coule dans la partie nord orientale du Maroc » (Tilmatin, 2004 : 155), et la toponymie nous fait remonter à la préhistoire avec Hiboun (Bendjeffar, 1985 :26).

Les arabes eux-mêmes ont contribué à augmenter le nombre de ces exemples, on tous cas l'impression qu'ils créent en changeant (en arabisant), scripturairement tout au moins, la morphologie des noms berbères comme il est signalé par Beaussier M. (1958 : 1) « Les lettrés arabes emploient très fréquemment l'alif avec la tanouin pour remplacer le *noun* final, surtout dans les très nombreux noms de tribus et de fractions kabyles qui ont leur terminaison en enn. Presque tous, même parmi ceux qui passent pour savants, placent à tort l'alif devant beaucoup de mots et en particulier devant ceux dont la première lettre se prononce légèrement et seconde fortement ».

Les patronymes ayant la terminaison *oun* peuvent être subdivisés en trois types : le premier, ce sont les noms qu'on peut placer parmi les dérivés en *ou* car ayant un *n* final à la base, c'est le cas de *Amroun*, *Amroune* « celui qui est prospère » à partir de *Amrane*, *Chanoun*, *Chanoune* de Chaanane, *Ferkoune* de *Ferkane* « bien portant », *Rahmouni* de Rahman, *Tamoun*, *Tamoune* de *Taman* « rassurant, apaisant ». Dans le deuxième type, on met les noms affecté du tanouin c'es à dire « il prend le son de ann, enn, inn,

oun » (Beaussier, 1958 : 1), tels que *Aichoune, Aichoun* de Aich « vie », *Aidoun, Aidoune* de Aid « fête », *Akroun, Akroune* de *εekrä* « Ecarlate », *Alloun, Alloune, Aloune* de Ali « Elevé, haut », *Baroun* de *bär* « Innocent. Vertueux ». Le troisième type est composé de noms qui, normalement ne sont pas affectés du *Tennouin* tels que *Fethoun, Fethoune* de *Fateh* « ouvert, épanoui », *Khalfoune* de *Khalef* « descendant, successeur », *Nesroun* de *Nasser* « Auxiliaire, protecteur, défenseur ». Pour ce dernier type, nous pensons qu'il s'agit de formations par imitation, ce qui a fini par devenir un véritable schème de formation des hypocoristiques, donc qui s'applique quasiment à tous les prénoms.

Le suffixe *ch*

Le morphème *c* (qui transcrit le son *ch* du français) est très utilisé dans le kabyle, il est généralement utilisé comme schème de dérivation expressive ayant un sens de diminutif et à valeur méliorative. On le retrouve dans des verbes comme *crured* « marcher avec de petits pas bien rythmés et bien mesurés », on l'utilise pour qualifier un petit enfant qui commence à marcher, par opposition à *hrured* « marcher difficilement », à l'origine il désigne la marche de la perdrix. On le trouve avec des noms comme *aεeqquc* « petites boulettes, graines des colliers », *tamduct* dérivé de *amdun* « petit creuset où se ramasse l'eau ». Appliqué aux noms de personnes il prend la valeur d'hypocoristique. Pour les prénoms masculin, on a *Allouache* de *Allaoua*, *Allouche, Alouche* de *Ali*, *Kahlouche* de *Lekhel*, *Hannouche, Hanouche* de *Hani*, *Lalouche***,** *Lilouche* de *Lala* « le plus haut, le plus élevé », *Tibouchi* de *Tayeb*, *Amrouche, Amarouche*, *Amirouche* de *Amer*, *Arbouche* « un petit arabe » de *Arab*, et pour le féminin *Takouche* de *Toqia*, *Ainouche* de *εini*, *Hamamouche* de *Hamama*. Mais il y a d'autres patronymes que ceux issus de prénoms, on trouve *Ferniche* « gros et potelé », *Maibeche* « ayant un handicap », *Nakrouche* « qui nie, renie ; petit menteur (au fig.) », *Zamiche* « petit chef, maître », *Tazamoucht* « petite Chef », *Zenouchi* « Petit de taille, court », *Habtiche* terme affectif mais pour signifier « Vaurien, gueux », *Bezghiche* « éclatant de beauté ».

On trouve aussi beaucoup de sobriquets ayants cette forme mais dont le son *c* fait parti des radicales du mot comme *Fourkache* « craquelé », *Guermouche* « qui grignote, qui croque, croquant », *Khimeche, Khimache* « au visage mutilé, déchiré », *Taouich, Taouiche* « qui crie, difficile », *Tinouche* « Qui n'a pas d'enfants (homme) », *Zeghlache* « Têtards de grenouilles ». On a même des formes obtenues sur d'autres hypocoristiques comme *Hamimeche* de *Hamimi, Hammouche, Hamouche* de *Hamou*.

Le suffixe *iou*

C'est un morphème berbère complémentaire du préfixe *ou*, ils représentent tous deux le singulier de *at* (cf. supra), ainsi le singulier de *At Leqser* « les gens de *Leqser* » sera dit aussi bien *Ouleqser* que *Aqesriou*, un habitant de Kherrata sera appelé *Akherratiou*. On retrouve le même schème avec les ethnonymes, on aura *Amriou* un individu des *At Amer*, *Aissiou* un individu des *At Aissa*. S'il est bien vivant dans la langue berbère actuelle pour désigner une appartenance familiale, il n'est par contre pas bien représenté en patronymie, nous avons relevé *Hasniou* « individu des At Hassen », *Bahiou* « de (la famille) Bahi », et un adjectif *Hamsiou* « qui enthousiasme, qui encourage ; qui crée l'enthousiasme » de Hamas « enthousiasme ».

Les infixes

L'infixe *i*

Ce morphème permet la formation des diminutifs en arabe, donc très prisé dans la formation des hypocoristiques, mais aussi de toute formation affective qui est la nature de beaucoup de sobriquets. On le trouve comme deuxième lettre du patronyme dans *Hibouche* « maigrichon », *Tireche, Tirouche* « sourd, à l'oreille dure », *Hidouche* de *hdäc* « Onze », *Aibout* « petit infirme », *Airedj* « petit boiteux » ; ou juste après la seconde consonne : *Hadiouche* de *hdäc, Abiche* « petit Abbache », *Guenine* « petit lapin », *Benain* « petit enfant », *Zeghida* « mouvement, déplacement », *Amiar, Cheriaf*, et dans d'autres positions : *Bourkaine* « petit volcan », ou encore attaché à la semi-voyelle *w* : *Douibi* « ânon », *Kouidmi* « petit pas », *Souidi* « noiraud, petit noir », *Souiga* « Ruelle, petite rue », *Souilah* petit Sa*leh*.

L'infixe ou

C'est l'une « des formes fossiles relevant de schèmes d'augmentatifs archaïques comme C1C2ūC3-a, pour *Hsûna*, comme C1vC2C2ūC3-(a), *Žellul, Hassûn, Hammûda.* Tous les noms cités jusqu'ici désignent des hommes » (Breteau H.C., Roth A., 1999 : 145,146). Justement parce que ce sont des formes fossiles, il est très difficile de dire s'il s'agit réellement d'augmentatifs, cependant, c'est certain qu'il s'agit d'hypocoristiques avec des valeurs affectives. On a recensé des formations sur des prénoms comme *Ammour*, *Amour* et les formes féminines *Amoura, Ammoura* de *Amer*, *Announe* de *Hanin*, *Azzouz* de Aziz, *Hammoudi, Hamoudi* de *Ahmed*, *Rebouh* de *Rabah*, *Khelouf* de *Khalef, Saoud, Saoudi* de *Saad* et avec des noms communs dans *Atouche, Attouche* « un don

de moindre valeur », *Ayoudj* « furieux. Fougueux », *Batouche* « fort, puissant et violent », *Bekkour* « matinal, précoce », *Hamour* « rougeâtre, fleur de teint », *Kebbouche* « petit mouton », *Zerroug*, *Zarouki*, *Zerrouki* « Bleuâtre, tirant sur le bleu ». Nous avons relevé des formes C1aC2uC3 dans *Laoubi* « Gai, enjoué, qui folâtre », *Kahoul* « noiraud », *Kabour* « petit aîné », *Chakour, Chakouri* « qui glorifie, reconnaissant », *Ramoune* « grenat », *Sadouri* « fort, bien bâtis, qui a une large poitrine », *Zaoud* « ascète, qui se voue complètement à Dieu », ou en deuxième position sous la forme C1uC2vC3 dans *Aouchar* « qui paie cette dîme », *Khoulif, Khelif, Koulif* de Khalef, ou encore sous forme participiale avec *Missour* « facile, aisé », *Mazouz, Mazouzi* « L'aimé, le chéri » forme berbérisée en *Amazouz, Tamazouzt* « l'aimé(e), celui/celle qui est chéri(e) ». Enfin nous signalerons une unique forme en C1vC2uC3, c'est *Sidous* « Sixième », et une formation expressive kabyle exprimant le diminutif avec *Fettous, Fetous* « menotte, main d'enfant ».

Nous espérons avoir réussi à faire le tour de tous les monèmes qui, joints à un lexème commun ou à un nom propre, peuvent nous donner un nom propre et les valeurs sémantiques que peut revêtir chacun d'eux, mais nous sommes conscient que ce travail reste limité en raison notamment du corpus qui est essentiellement constitué de patronymes et il ne couvre pas toute la Kabylie. Il y a donc certainement des éléments qui nous ont échappés, il conviendrait alors de faire beaucoup d'autres investigations pour prétendre à l'exhaustivité.

Cependant nous avons recensés 21 unités dans ce défrichement, ce qui doit représenter l'essentiel de cette catégorie de monèmes. Par ailleurs l'explicitation des différents sémantismes de chacune d'elles permettra, surtout aux onomasticiens, d'éviter les rapprochements trop hâtifs et qui induisent souvent en erreur.

La localité

At Yemmel est un ethnonyme qui est en même temps le nom d'une tribu et du térritoire occuppé par cette tribu se situant sur la rive sud de la Soummam et s'étendant de Sidi-Aich à l'ouest qui est sa frontière avec la tribu des At Weɣlis jusqu'à Iẓnagen à l'est. Pendant la colonisation elle fut rattachée à la commune mixte de Sidi-Aich. Après l'indépendance elle est partagée en deux parties. Une petite partie est rattachée à la commune de Sidi-Aich, une entitée purement administrative qui vient d'être créée, de laquelle est séparée à l'occasion d'une réorganisation administrative du téritoire, et, aujourd'hui, elle constitue une commune à part entière. L'autre

partie, la plus importante, est érigée en commune autonome à laquelle il est attribué le nom officiel de Timezrit qui est le nom d'un mausolé perché sur ses hauteurs.

La collecte

Le corpus est constitué des patronymes tels qu'inscrits sur les registres d'état-civil, ils sont repris essentiellement à partir des listes électorales avec, cependant, quelques incursions sur le terrain.

Abréviations et symboles

Abréviations

adj. : adjectif
fém. : féminin
masc. : masculin
N.A. : nom d'action
Aor. : aoriste
N.A.V. : nom d'action verbale
N.C. : nom concret
NP/np : nom propre
Au fig. : au figuré
p.p. : participe passé
pl. : pluriel
pl. sans s. : pluriel sans singulier
s. coll. : singulier collectif
sing. : singulier
ar. : arabe
ar. alg. : arabe algérien
ar. dial. : arabe dialectal
tou. : touareg
M.C : Maroc Central
k. : kabyle

Est, Ouest : désignent respectivement l'Est et l'Ouest de l'Algérie.

Liste des symboles

► : pour introduire un nouveau sens dans l'interprétation des patronymes

< : provient de (indique une origine étymologique probable ou une évolution phonétique)

> : abouti à

/ …/ (deux barres obliques) : prononciation et notation usuelle du berbère

Italique :l'italique est utilisé pour écrire les mots berbères ou arabe, ou les noms propres (patronymes et prénoms) avec la notation usuelle du berbère ;

« … » : Les guillemets sont souvent utilisées pour indiquer l'interprétation ou la signification d'un mot arabe ou berbère ;

[…] : trois points entre deux crochets remplace une partie coupée d'une citation.

Notation

Les patronymes sont transcris tels qu'on les trouve sur les registres d'état-civil, mais quand il y a risque de confusion quant à la prononciation, ou quand il y a plusieurs possibilités de lecture, ils se sont souvent fait suivre de leur notation usuelle telle qu'elle est pratiquée à l'université de Béjaia. Pour faciliter la lecture des patronymes et des mots berbères et arabes, nous donnerons ci-après les règles ainsi que l'alphabet utilisés :

Règle 1 : un mot (verbe, nom ou préposition) est rattaché à son affixe par un trait d'union.

Règle 2 : deux mots différents sont séparés par un blanc quelle que soit leurs longueurs.

Règle 3 : les mots composés sont écrits séparés ou agglutinés selon le degré de leur figement.

Règle 4 : la tension est rendue par le redoublement de la lettre.

Alphabet :

Il est admis que le berbère nord ne connait la réalisation que des trois voyelles a, i et u. Mais les voyelles longues peuvent s'avérer parfois pertinentes car l'arabe classique n'est pas absent dans la patronymie algérienne, on a alors utilisé le tréma pour noter la longueur, et on obtient trois autres voyelles : ä, ü, ï.

Pour les consonnes, nous avons les lettres ordinaires connues dans l'alphabet du français mais qui sont adaptées à la phonologie berbère (elles peuvent être utilisées pour une notation satisfaisante de l'arabe algérien). On peut les répartir comme suit :

Des lettres qui n'ont subi aucun changement : f, j, l, m, n, s, w, y, z, r (alvéo-dentale roulée sonore), h (laryngale sonore).

Des lettres qui transcrivent aussi bien les sons occlusifs que les spirants[1] : b, d, g, k, t.

Des lettres sont utilisées pour rendre d'autres valeurs phonétiques que celles rendues habituellement en français :

- c : alvéo-palatale fricative sourde

1 « En kabyle, les consonnes sont en règle générale spirantes. Les occlusives ne sont que des variantes contextuelles toujours prévisibles (à quelques exceptions près). Il n'y donc pas de distinction entre spirante et occlusives à l'écrit » (Naït-Zerrad, 1995 : 23)

- q : uvulaire occlusive sourde

- x : uvulaire fricative sonore

Il y a des phonèmes qui ne sont pas réalisés en français, on utilise des signes diacritiques pour les transcrire, il s'agit notamment :

- Des emphatiques, elles sont rendues par un point souscrit : ḍ, ṭ, ẓ, ṣ, ṛ[1] (ce dernier n'est pertinent que rarement) ;

- La pharyngale fricative sourde est, elle aussi, rendue par un point souscrit : ḥ

- Les affriquées sont rendues par un chevron au dessus de la lettre : č, ǧ

Nous avons deux phonèmes qui sont rendus par des lettres grecques, ce sont :

- La vélaire fricative sonore : ɣ

- Pharyngale fricative sonore : ε

- Le coup de glotte est rendu par une apostrophe.

[1] « Nous avons convenu de ne noter l'emphase sur ″r″ qu'en dehors du contexte emphatique, c'es-à-dire si le mot ne contient pas une des emphatique *ṭ, ḍ, ṣ* ou *ẓ* ni une des vélaires *x, ɣ* ou *q*. en fait, il n'existe que quelques cas – très rares – de paires minimales, mais le contexte aidant, le risque d'ambiguïté est quasi nul » (Naït-Zerrad, 1996 : 11).

Dictionnaire

Abas, Abbas, Abes : de l'arabe *εebbas* « lion » (Sautreau, 2005 : 14), prénom de l'un des cousins du prophète Mohammed (Al Ɛebbas Ibn Ɛebd al-Mouṭṭalib). C'est lui qui a donné son nom à la dynastie abbasside qui régna de 762 à 1258. Il est toujours utilisé comme prénom masculin en Kabylie.

Abbane : D'après Mustapha Harzoune (cf. Harzoune, 2006 : 132), *Aban(e)* est un prénom arabe signifiant « apparent, manifeste », mais pouvant aussi avoir une origine araméenne signifiant « fête », ► Nous pouvons également le rattacher au verbe kabyle *εebbi* « charger, arrimer » (Dallet, 1982 : 968), ce qui nous donne *Abane, Abbane* [*εebban*] « ils ont chargé », forme du prétérit à la troisième personne du pluriel. ► Dernière hypothèse, *Abane* serait une transcription de *aεban* substantif kabyle signifiant « couverture décorée en tissage du pays » (Dallet, 1982 : 970).

Abdelli : Il semble dériver du prénom *Ɛebd Allah* « serviteur de Dieu », prononcé en kabyle *Ɛbella*. On lui ajoutant le schème arabe de filiation, il donne *Ɛbelli*, transcrit dans l'état civil par *Abdelli*. Mais selon (Harzoune, 2006 : 132) il y a un prénom arabe *Abdel/Abdul* « serviteur (de Dieu) », ► *Ɛebdelli, εebdellaoui* « concombre petit et odorant (*cucumis odorantissimus*) » (Dallet, 1982 : 630).

Abed : De l'arabe *εabada* (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 142) qui signifie « vénérer, adorer, honorer ». Le sens général insiste sur la notion de servilité, d'esclavage. Le sens religieux met en valeur la soumission et l'adoration. D'où le morphème *abd* qui, préfixé à l'un des 99 noms de Dieu[1], nous donne un prénom. *Abed* /εabed/ « le serviteur (de Dieu) », « le dépendant, le captif ». *Al Abid* « le disciple, l'adorateur ». *El εebd* « serviteur de Dieu » ce qui nous donne, en kabyle, le sens général d' « être humain ».

Achaalal : de l'adjectif kabyle *aceεlal* « blond, rouquin. Brillant, clair » (Dallet, 1982 : 122).

Achachi : de l'emprunt arabe *εeccec* « nicher, faire son nid » (Dallet, 1982 : 970) on obtient un nom d'agent *εeccac* « celui qui niche », ► *Acaci*, nom d'action du verbe *cac* (k.) « être absorbé, distrait, préoccupé » (Dallet, 1982 : 68), ►*Acaci(w)*, « chéchia trop grande »,

[1] En réalités il y a plus de 99 attributs de Dieu. Toutes les listes relatives à ce sujet parlent de 99 noms de Dieu, cependant, les noms attribués à Dieu diffèrent d'une liste à une autre.

augmentatif de *Tacacit* (k.) « chéchia, calotte » (Dallet, 1982 : 71).

Achouri[1] **:** de Achour « sociable, convivial, de bonne compagnie. Ami ».

Adara : pourrait être lu *ɛadara*, prétérit du verbe arabe *ɛder* « excuser. Excuser quelqu'un. Paître, pâturer », ►*aɛdar*, « justifications. Excuses. Motifs, moyens, moyens de défense en justice », auquel on a ajouté un « a » à la fin, ►ou *ɛedra'* « vierge, pucelle » ; *el-Ɛedrä'*, « La Sainte Vierge », est possible également (Beaussier, 1958 : 641) ; ►pour le kabyle nous avons l'emprunt arabe *Lɛedra* « orge en herbe ».

Adouane : De l'arabe *el ɛedwan* « agression, ennemis », il peut dériver directement du mot *ɛudwan* « inimitié, haine, injustice » (Beaussier, 1958 : 640) ; ►mais le plus probable serait le prénom masculin *Adda* qui est en relation avec *el ɛaded* « nombre » et *ɛedd* « dénombrer, énumérer, recenser ; compter » ; ce prénom est utilisé dans le sens figuré « compter, être important ; avoir de la valeur ». « Le prénom *Adda* était très employé dans la région de Mostaganem en raison du cheikh Sidi Adda ben Tounes (mort en 1952), chef de la confrérie Alawiya, neveu adopté comme fils et successeur du cheikh Sidi Ahmed Ben Alaouia. Cette tarîqa est toujours vivante et populaire dans l'Ouest algérien » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 145). *Adouane* serait alors un sobriquet ou un diminutif de *Adda* sur le schème de *Ḥdidwan* connu dans la littérature orale nord-africaine.

Adour, ador : attesté au moyen atlas marocain, *addur* « Bonne renommée, célébrité, honneur, gloire, notoriété » (Taifi, 1991 : 72) ; et dans l'arabe *ɛadara* « Etre hardi, courageux, se montrer tel à l'égard de quelqu'un. Tomber en abondance (se dit de la pluie). Etre abondamment arrosé et imprégné d'eau (se dit du sol) » (Biberstein, 1860 : 189), donc *Addour* /ɛeddur/ « hardi, courageux », ► Ce nom pourrait être une mauvaise transcription du kabyle *aḥeddur* « gros morceau de galette de pain », augmentatif de *tiḥdert* « un huitième d'une galette de pain » ; ►ou une forme diminutive de *Addar* (cf. Adara).

Afia : ɛafya « paix ; femme de paix », c'est un nom attesté en kabyle sous la forme *lɛafya* « paix. Feu » ; en réponse à *sbaḥ lxir*

[1] Du nombre 10, *ɛecra*, formé sur la même racine, est tiré l'Achoura, le dixième jour du moi de moharram. Et, selon les croyances religieuses, beaucoup d'événements eurent lieu ce jour là, comme par exemple la traversée de la mer Rouge par Moïse et son peuple, qui échappèrent ainsi au pharaon et à son armée (Jouniaux, 1999 : 31) ; c'est aussi le jour où les musulmans doivent payer l'impôt islamique dit *zzakat*, d'où l'emprunt kabyle *taɛacurt* ; la valeur de cet impôt est le dixième de la récolte, *ɛucur*.

« bonjour », on répond *sbaḥ lxir n lɛafya* « bonne journée de paix/de salut » ; en arabe *ɛafia* « bien-être, paix, calme, tranquillité. Santé. Sûreté. Feu (par euphémisme) » (Beaussier, 1958 : 663-664).

Afilales : Dans le kabyle il n y'a que *afilali* « cuire de ceinture, d'amulette » (Dallet, 1982 : 205) qui lui soit proche, c'est probablement une francisation morphologique de ce terme avec une terminaison « es » comme pour les noms français au pluriel ; ►par contre dans le berbère du Maroc central on trouve le verbe *fluls* « produire en grande quantité, abonder » ; et aussi le nom *aflillis* « animal placé (parce que plus rapide) à l'extérieur dans l'attelage dépiquant les céréales » (Taifi, 1991 :114) et dans ce cas, il serait un sobriquet exprimant la rapidité, ou peut être aussi la supériorité, la prééminence sur ses pairs.

Agag : du prénom berbère *Aggag* « lettre » attesté au moyen âge dans El Bekri et dans le touareg actuel (Chaker, 1996 : 148) ; ►ou « artisan et/ou marchand dans des bijoux de verroterie et de cornaline » de *ɛqiq* (ar.) « couterie, verroterie (Tunisie). Cornaline » (Beaussier, 1958 : 664) ; ► Ou « enfant désobéissant, difficile » de *ɛaquq* (ar.) « désobéissance », ►ou « enfant pour qui on a égorgé un sacrifice à sa naissance » de *ɛqiqa* (ar.) « individu adulte de race ovine ou caprine que l'on égorge en l'honneur de la naissance d'un garçon ou d'une fille, ordinairement le 7[e] jour après la naissance » (Beaussier, 1958 : 664), ►ou « homme haut mais sans consistance, sans force » un sobriquet à partir de *ɛegɛeg* « cigogne », ►le moins probable serait la berbérisation morphologique de *gag* « violon monocorde des nègres » (Beaussier, 1958 : 837) et désignerait un joueur de cet instrument.

Agaoua : Kabyle habitant la région montagneuse au nord de la chaîne du Djurdjura (Dallet, 1982 : 280). Personne appartenant aux *Igawawen* qui est la forme plurielle du premier.

Agoudjil : *agujil* (k.) « orphelin » (Dallet, 1982 : 254).

Agsous : « qui frissonne, tremblote » de *gses* « Frissonner, trembler, grelotter », ►ou autre forme de *agasis* « sorte de plante à tige dépourvue de feuilles » (Taifi, 1991 :170).

Aguenis : du mot kabyle *agens* qui s'oppose dans la maison traditionnelle kabyle à *adaynin*. Le premier est réservé aux humains le second est réservé aux animaux.

Ahfir : à rapprocher de *ḥafir* qui a, en arabe, les sens de « fossé, coupure de terrain. Excavation, fosse étroite. Canal de desséchement. Fossoyage, fouille, creusement », du verbe *ḥfer* « creuser, caver, excaver, fouir, fossoyer. Fouiller, faire des

fouilles » ; dans l'arabe de Blida il désigne la rainure creusée dans l'ensoupleau et à Tlemcen, la rainure creusée dans les montants du battant pour maintenir le peigne du tisserand (Beaussier, 1958 : 215-216) ; ►en kabyle il y a le mot *ḥafer* « sabot d'équidé » ; ► Il y a aussi le verbe *ḥfer* « gratter ; creuser », d'où *Ahfir* /aḥfir/ « un trou creusé, une fosse » ; ►en tacelḥit il a les sens plus technique de « fosse du forgeron dans laquelle il descend pour battre son fer ou bien le trou dans lequel on fait cuire les poteries » (Ahmed-Zaid-Chertouk, 1999 : 273).

Aid : « fête, celui qu'on célèbre ». C'est le nom des deux grandes fêtes religieuses en pays musulmans (Dallet, 1982 : 1011)[1]. La fête, en Islam, est un temps fort de la vie sociale qui permet à la fois la solidarité entre les classes sociales, la vie familiale élargie, et un temps fort de communication. L'année de l'Hégire ne compte que 355 jours par an, de sorte que toutes les fêtes avancent de dix jours par an par rapport à l'année grégorienne occidentale. La petite fête, *Ɛid al Fitr*, fête de la rupture du jeûne, le lendemain du dernier jour du mois de *Ramadhan*, (9e mois), ou 1er *Cawal*. La Grande Fête, ou fête du sacrifice, ou du mouton, qui commémore le sacrifice fait par Abraham de son fils, arrêté par Dieu, et agréé comme acte d'obéissance. Elle se célèbre le 10 du mois *Dhoul Hidja*, le lendemain du jeûne d'Arafat, moment fort du pèlerinage, environ deux mois et dix jours après la petite fête (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 158).

Aidel : *ɛidel* désignerait un individu de la tribu kabyle d'*At Ɛidel*, ethnique qui serait formé sur *aɛeddal* « artisan, réparateur, raccommodeur, habile ouvrier ; et par extension : guerrisseur mi-sorcier mi rebouteux, arrangeur de sorts » (Delheure, 1987 : 413) de l'arabe *ɛeddel* « arranger, accommoder, ajuster. Redresser quelque chose de tordu, de travers » (Beaussier, 1958 : 637) et dans le parler du Maroc Central, *ɛdel* « arranger, faire quelque chose bien, ajuster, être beau, bien fait » (Taifi, 1991 : 834).

Aidli : désignerait quelqu'un originaire de la tribu des *At Aidel* (cf. Aidel).

Aidoud : serait en relation avec *ɛaded* « nombre » de *ɛedda* (ar.) « compter, supputer. Faire le compte de, dénombrer, compter, énumérer, nombrer, calculer. Recenser. Compter, regarder comme,

---

[1] Il y a deux *Aids* dans l'islam ; le premier vient après le mois de carême, il est dit *lɛid amezzyan* « l'aid le petit : le petit aid » c'est-à-dire la petite fête ; le second dit *lɛid ameqqran* « l'aid le grand : le grand aid », c'est-à-dire la grande fête du sacrifice du mouton en souvenir du prophète Abraham qui allait égorger son fils comme sacrifice à Dieu.

considérer, réputer » (Beaussier, 1958 : 636), ►ou bien avec le verbe *εided* (ar.) « chanter les louanges d'un mort à ses funérailles. Mettre bat une seconde portée dans l'année (brebis, chèvre) » (Beaussier, 1958 : 694), et dans ce cas ils signifieraient « qui chante les louanges des morts à leurs funérailles ».

Aidoun : *εidun* (ar.), du prénom Laid /*Lεid*/ « fête, celui qu'on célèbre ».

Aimane, Aimene : de *iman* (ar.) « croyance religieuse, créance, foi ». La racine AMN exprime globalement la fidélité, la confiance, l'assurance, la sécurité, la foi, surtout la croyance en la religion musulmane et en son prophète ; ► Ou arabe *aymen* « côté droit, la droite ».

Ainenas : mot arabe composé de *εin* « source, œil » + *nnas* (ar.) « les gens », donc source des gens, source publique ; ►ou du berbère *anas* « cuivre » (Ahmed-Zaid-Chertouk : 272), et nous aurons *i n unas* « celui du cuivre », et ça pourrait être une personne qui travaille dans le cuivre ou, d'origine toponymique, « le lieu du cuivre » (probablement une mine de cuivre).

Aiouaz : *εiwaz* « celui qui veille beaucoup, celui qui ne dort pas » ou par métaphore « celui qui a le sommeil facile » de *εiwez* (k.) « veiller, ne pas dormir ; Faire pendant la nuit » (Dallet, 1982 : 1010).

Airedj : est un diminutif signifiant « petit boiteux », de *Ɛerruğ, aεreğ, εerğan* signifiant : « boiteux[1] » et qui sont des dérivés nominaux du verbe *εerreğ*[2] « boiter, clocher » (Beaussier, 1958 : 643).

Aissani : formé sur le prénom Aissa de *εisa*, équivalent arabe de l'hébreu Josué/Yehochoua (en français Jésus) qui signifie « Dieu sauvera » ou bien « agréé de Dieu » (Ouaknin & Rotnemer, 1993:59).

Aissaoui : patronymisation de Aissa par l'adjonction de la terminaison (suffixe) *awi*.

Aissiou : patronymisation de Aissa par la suppression du *a* final et son remplacement par le suffixe berbère *iw*.

Ait Abbas : de l'arabe *εebbas* « lion » (cf. Abas). *At Ɛebbas* est le nom d'une tribu se situant sur la rive sud de la Soummam, à quelques 100km de Béjaïa, et qui a constitué l'un des deux royaumes de

---

[1] Ils désignent aussi des chemins sinueux, tortueux.

[2] Mais dans la religion musulmane, on connaît aussi *El Miεrağ* qui désigne l'ascension du Prophète vers les cieux.

Kabylie, avec le royaume de Koukou à Tizi Ouzou, d'où le nom *asif n At Ɛebbas* donné à l'un des affluents de la Soummam à la hauteur de cette tribu.

Ait Aissi : « ceux/les gens de Aissi », ethnonyme formé sur le prénom Aissa. C'est une double dérivation patronymique appliquée à un même prénom (l'ethnique berbère *ait*, et le morphème arabe de la nisba *i*).

Ait Ali : « ceux de Ali », nom de famille former sur le prénom *Ali* (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent » (Beaussier, 1958 : 676).

Ait Amara : «ceux/les gens de Amara » ; de *Amara* (ar.) « prospérité, qui a une vie longue et prospère » (Harzoune, 2006 : 153).

Ait Amraoui : de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité », ►ou de *Amara*, *Lamara* (ar., k.) « prospérité, qui a une vie longue et prospère » (Harzoune, 2006 : 153), et « peuplement, occupation, culture ». C'est une double dérivation patronymique appliquée à un même prénom, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un patronyme obtenue par l'adjonction de deux morphèmes (le morphème ethnique *ait* et le suffixe *awi*).

Ait Arab : « ceux/les gens de (la famille) Arab ».

Ait Atmane : « ceux de (la famille) Atmane » ; *Atmane* /ɛetman/ (ar.) « poussin de l'outarde (oiseau échassier) et jeune serpent » (Harzoune, 2006 : 286).

Ait Azouz, Ait Azzouz : « ceux de (la famille) Azzouz » ; *Azzouz* est un hypocoristique de *Aziz* « chéri, adoré, cher, très affectionné, bien aimé. Chéri de Dieu. Précieux, cher. Apprécié, couru, estimé, recherché. Favori. Excellent, éminent, supérieur. Fort, puissant » (Beaussier, 1958 : 650-651).

Ait Bekka : « ceux (de la famille) Bekka » ; *Bekka* est un hypocoristique de *Belkacem* : *Abou* « père » + *El Kacem* « élégant, beau de visage et juste, équitable » (Harzoune, 2006 : 237).

Ait Dahmane : « ceux de (la famille) Dahman » ; *Dahman* est un hypocoristique de *Abderrahmane* « le serviteur du Miséricordieux, du Clément ». ► Ou *Dahman* « noiraud » de *adhem* « noir. D'un vert très foncé, qui paraît noir » (Biberstein, 1860, 1 : 744), ►ou « qui pousse violement » (Harzoune, 2006 : 186) du verbe *dhem* (ar. et k.) « foncer, attaquer sans réfléchir, pousser avec violence ».

Ait Elhadi : « ceux de la famille El Hadi[1] » ; *Hadi* « guide, qui montre la voie » (Harzoune, 2006 : 206).

Ait Hama : « ceux de la famille Hamma » ; de *ḥamma* (ar.) « qui défend, protectrice », ►ou variante de *Hemma* qui est un prénom formé sur *téhemt* « nom d'une espèce d'antilope » (Nait Zerrad, 2005 : 53).

Ait Hamou : « ceux/les personnes de la famille Hamou » ; *Hamou* est un hypocoristique de *Mohammed* « celui qui est le lieu de la louange, le comblé de louange, celui qui s'est rendu digne de louange, digne d'éloge. » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 278).

Ait Kaci : « ceux/les personnes de la famille *Kaci* » ; *Kaci* (ar.) « dur, méchant, cruel, atroce ».

Ait Kheddache : de *axeddac* qui peut être soit le nom d'agent de xedc (ar.) « écorcher, égratigner, blesser légèrement » (Beaussier, 1958 : 268) et signifierait « écorcheur », ►ou un nom concret (k.) « cosse, gousse (des laminées) »[2] (Dallet, 1982 : 890).

Ait Mansour : « ceux/les personnes appartenant (à la famille) Mansour » ; *Mansour* « aidé, assisté, secouru. Rendu victorieux. Victorieux » (Beaussier, 1958 : 981).

Ait Mouhoub : « ceux/les parsonnes appartenant à (de la famille) Mouhoub » ; *Mouhoub* (ar.) « donné, don (de Dieu), qui est pourvu de dons (par Dieu) ; donné, offert, consacré (à Dieu) ; doué, qui a du génie » (Beaussier, 1958 : 1086 ; Harzoune, 2006 : 268).

Ait Moussa : « ceux/les personnes faisant partie de la famille Moussa » ; *Moussa* est l'équivalent arabe de Moïse.

Ait Ouarab : « ceux/les personnes de (la famille) Arab » ; *Ouarab /waεrab/* est l'état d'annexion de *Arab /aεrab/*.

Ait Ouaret : « ceux/les personnes de la famille Ouaret » ; *waret* « héritier, héritier légitimaire, qui hérite, hoir » (Beaussier, 1958 : 1051).

Ait Salah : « de la famille Saleh[3] », de *ṣäleḥ* (adj. ar.) « intègre, probe. Vertueux, profitable. Juste. Honnête, de bonnes mœurs » (Beaussier, 1958 : 576).

---

[1] Cette forme (le superlatif) est un nom divin, cependant utilisée comme prénom masculin en Algérie.

[2] *Ibawen uxeddac* (k.) « fèves vertes en cosses » (Dallet, 1982 : 890).

[3] Le personnage le plus célèbre dans le monde musulman sunnite est *Salaḥ Ed-Din El-Ayyubi* « Le célèbre *Saladin* (1138-1193), kurde sunnite, vassal des Turcs *Seldjoukides*, vainqueur des Croisés, chassa les Fatimides chiites du Caire » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 134).

Ait Salem : « ceux de (la famille) Salem) », de salem « sauf, sain. Exempt de, point sujet à. Franc, libre de. Pur » (Beaussier, 1958 : 490).
Ait Siali : « ceux de Si Ali », *Si* est une particule de respect utilisée pour s'adresser à un marabout ou à un élève de/ou sortant d'une école coranique, et *Ali /ɛli/,* un prénom masculin signifiant « élevé, haut, sublime, distingué, éminent ».

Ait Ziane : « ceux de Ziane » ; de *ziyyan* (ar.) « barbier », ou « pavoiseur, qui s'occupe des ornements, de l'embellissement, etc. », ou *zeyn* (ar.) « beauté »

Aklit[1] « esclave », féminin de *akli* (k.) « nègre. Esclave, serviteur. Boucher (métier réservé à la classe inférieure des aklan. Prénom masculin donné souvent à un enfant kabyle par antiphrase prophylactique (contre le regard envieux et le mauvais œil) » (Dallet, 1982 : 402).

Aksouri, « habitant d'un *qeṣr/qṣer* », de *qṣer*[2] (ar.) « palais, château, hôtel. Château fort, citadelle » (Beaussier, 1958 : 807), ► Ou milicien touchant le *qesr* (ar.) « paie, décompte que touchait le milicien turc à certaines époques déterminées » (Beaussier, 1958 : 801).

Aliouane : de *Iɛaliwen* « les Alides », la forme kabyle de plurielle indiquant la filiation, de *ɛali* (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent ».

Allouche : forme diminutive et hypocoristique de *Ali* (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent ».

Amaouche : *amɛuc* nom commun kabyle signifiant « chétif »

Amaoui : de *ɛemmi* (ar., k.) « oncle paternel ».

Amezrar[3] **:** de *aẓrar* « gravier », d'après (Ahmed-Zaid-Chertouk : 335) ce terme est utilisé pour traduire la nature d'un terrain friable et généralement marneux, rarement schisteux. L'idée de friabilité du terrain existe à travers les sens donnés par certains parlers berbères au mot *aẓrar*, tout petit grain de sable, gravier très fin (Delheure, 1987 : 396), ou bien gravier, gros sable (Delheure, 1984 : 254)[4], et *ameẓrar* serait un terrain schisteux.

---

[1] C'est le prénom *Taklit*, amputé du *t* initial, morphème du féminin.

[2] C'est un nom donné à plusieurs lieux en Algérie.

[3] Il pourrait être dérivé du verbe *izrir* (k.) « être claire » (Dallet, 1982 : 954), et *amezrar* serait un adjectif : « clair ».

[4] D'après la notation de ce dictionnaire, le *z* n'est pas emphatique.

Ameza : (cf. Amezza)

Ameziane : *Amezẓyan* « petit, jeune » c'est un adjectif du verbe d'état *imẓi* (k.) « être jeune, être petit », il est utilisé tel quel comme prénom, sans aucune modification, il signifierait dans ce cas « le petit, le jeune, le benjamin » ; mais la forme la plus utilisée est celle qui est amputée du *a* initial

Amezza : un individu de la tribu *Imezzayen*. Il pourrait dériver de deux racines différentes : MZ (Dallet, 1982 : 531), donc en relation avec le verbe kabyle *mzi* « polir, lisser et passif » d'où *azemzi* « galet, pierre qui sert à polir ». ►Il pourrait également dérivé du verbe *zzi* « tourner, entourer, être rond », dans ce cas *Imezzayen* serait un nom d'agent qu'on peut expliquer de trois manières différentes : ►a) Un surnom en relation avec une caractéristique physique de leur aïeul : « il est rond, peloté, comme un galet… » ; ►b) « Ceux qui tournent », ce serait probablement en relation avec une activité donnée, certainement un rituel ; ►c) « Ceux qui entourent », dans ce cas se serait leur position géographique, en effet cette tribu se situe aux alentours de la ville de Béjaïa.

Amghar : nom commun kabyle signifiant « homme âgé, vieillard, beau père par rapport à la belle fille » (Dallet, 1982 : 508) ; et « sage ; chef » (comme dans *amɣar n taddart* « chef du village »). Et (touareg) « Le terme *amɣar* (pl. *imɣaren*) sert souvent à désigner les ″pères″. La connotation positive du terme renvoie davantage à un groupe social qu'à la parenté. *Amɣar*, aux multiples traductions (″père″, ″chef″, ″vieux″ voir ″mari″), contient une notion de respectabilité, de sérieux, conséquente à l'ancienneté, à l'expérience de la vie » (Bourgeot, 1976 : 11).

Ami : de *ɛemmi* « oncle paternel » ; ► on peut également le rapprocher de *ɛammiy* « général, universel » (Beaussier, 1958 : 677).

Amiar : diminutif et hypocoristique signifiant « un petit Amer » de *ɛmer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité » (Beaussier, 1958: 679-680).

Amini : formation d'un patronyme par le rajout d'un *i* final, morphème arabe de la nisba, au prénom masculin prénom *Amin* « loyal, fidèle, digne de confiance » (Harzoune, 2006 : 156), qui est lui-même l'adjectif *amin* « fidèle à la foi donnée, constant ; Honnête, intègre, probe, loyal, sûr, à qui on peut se fier, affidé, digne de confiance », et quand un croyant fait une requête à Dieu, ou après une prière, il termine par *amin* « amen ! Ainsi soit-il ! » (Beaussier, 1958 : 19), pendant sa jeunesse, le prophète fut surnommé *El Amin* « l'homme sûr, de confiance ».

Amioud : viendrait de l'arabe *ɛamud* « perche. Poutre, poutrelle. Pilier en bois » (Beaussier, 1958 : 678), attesté en tamazight sous la forme *aɛemmud* « poutre, pilier, perche, gaule (pour battre le maïs) » (Taifi, 1991 :846), *aɛmud* « piquet, pilier ; piton » (Ahmed-Zaid-Chertouk : 414), il signifierait alors « aide, soutient, pilier », c'est certainement une forme affective de *Imad* /ɛimad/. ►Il pourrait dériver de l'arabe *hmed* « se calmer, s'apaiser (mer, dispute). S'éteindre (feu). Se taire » ; *hämed* (adj.) « calme (mer). Paisible, sans bouger » (Beaussier, 1958: 1029), son sens serait alors « calme, paisible ».

Amirouche : hypocoristique de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfants, avoir beaucoup d'enfants, une grande postérité » (Beaussier, 1958 : 679-680).

Ammaoui : de ɛemmi (ar., k.) « oncle paternel ».

Amraoui : Formation patronymique pouvant être obtenue à partir de deux prénoms différents. De *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité », ►ou de *Amara, Lamara* (ar., k.) « prospérité, qui a une vie longue et prospère » (Harzoune, 2006 : 153), et « peuplement, occupation, culture ».

Amri : patronyme formé sur *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité » (Beaussier, 1958 : 679).

Amriou : « individu des At Amer », *At Ɛmer* est un ethnique formé sur *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfant, avoir beaucoup d'enfant, une grande postérité ».

Amrouche : hypocoristique de *Amer* « peupler, remplir une maison d'enfants, avoir beaucoup d'enfants, une grande postérité » (Beaussier, 1958 : 679-680).

Amsili : Du toponyme *Msila*, nom d'une ville en Algérie, qui viendrait de *msïl* (ar.) « canal, lit d'une rivière » (Beaussier, 1958 : 508) ►la racine MSL a donner en kabyle le verbe *msel* « façonner, aplatir une patte », il est surtout utilisé pour parler de patte de farine que la femme s'apprête à aplatir pour faire une galette ; mais pas exclusivement, il est utiliser de manière plus générale. ►Mais dans la région des *At Weɣlis*, le terme '*Amsili'* est utilisé pour signifier : « boucher », parce que la majorité de leurs bouchers, semble-t-il, viennent de la région de *Msila* ; ►Ou de l'arabe *mesl/msil* « morceau de peau » (Beaussier, 1958 : 934), et désignerait un lieu ou l'on travaille les peaux, artisans du cuire.

Amza : un individu de la tribu Imezzayen (cf. *Amezza*) ; ►Cette forme peut être rapprochée également du prénom *Ḥemza* « lion » (Harzoune, 2006 : 212).

Anki[1], « au grand cou », du nom commun kabyle *aɛenqiq* « cou » (Dallet, 1982 : 993).

Aouad : *ɛewwad* (ar.) « homme chargé dans les mosquées et zaouïas extérieures de faire rentrer les redevances en grains dues à l'établissement. Nom propre masculin » (Beaussier, 1958 : 689), ► On peut le rattacher à *ɛewd* « cheval », est signifierait « l'homme aux chevaux », éleveur ou marchand de chevaux.

Aouchiche : c'est certainement une formation onomatopéique qu'on pourrait rapprocher de *wecwec* « Parler à l'oreille. Siffler (balle) » ; ►on peut aussi penser à *wecwac* « (sing. Coll.) Espèce de moucheron dont l'apparition dans le Souf annonce l'époque des fièvres pernicieuses » (Beaussier, 1958 : 1059)

Aoulmi[2] : qui aime faire la fête en invitant du monde chez lui, et leur offrir des repas, ou un bel homme qui a une bonne constitution physique, de *awlama* (ar.) « donner un repas pour fêter quelque événement heureux dans la famille. Etre bien fait et d'une bonne constitution » (Biberstein, 1860, 2 : 1605) ; ►ou de *ɛulämiy* (ar.) « doué d'un esprit vif, de sagacité » (Biberstein, 1860, 2 : 350), et désignerait quelqu'un de vif et d'intelligent.

Aounit : « enfant grand de taille » de *aɛnaṭa* (ar. cl.) « Avoir un fils grand de taille, être père d'un fils grand de taille » (Biberstein, 1860, 2 : 385), ► Dans le kabyle on trouve *iɛiniḍ* « dent supplémentaire mal plantée. Canine proéminente » (Dallet, 1982 : 992), avec la présence de cette idée de longueur (appliqué à une dent).

Aouragh : *awraγ* (k.) « jaune, pâle » du verbe de qualité *iwriγ*[3] « être jaune, jaunir. Etre pâle, livide » (Dallet, 1982 D : 874).

Arab : /aɛrab/ (k.) qui peut signifier « un arabe » ou renvoyer à un personnage dont le prénom est *Aɛrab*, prénom très répandu en Kabylie.

Arabi : patronymisation du prénom Arab, mais c'est aussi la forme utilisé en arabe classique pour désigner « un arabe ».

---

[1] Pour une chose on aura le sens de : relatif au cou, du cou, qui vient du cou.

[2] De la même racine on a *walm, walam* (ar.)« sangle qui attache et retient la selle sur la bête. Entrave. Courroie (pièce du harnais)» (Biberstein, 1860, 2 : 1605).

[3] Le pluriel *iwraγen* est aussi un substantif désignant « une période de l'été où les champs commencent à jaunir » (Dallet, 1982 : 874).

Araoune : « qui louche » de *reɛwen* (k.) « loucher », ► Il y a en arabe un terme *raɛün* « dur. Qui est sans cesse en mouvement. Obscurité de la nuit » (Biberstein, 1860, 1 : 884), et *Araoune* serait quelqu'un de dur, qui se déplace sans cesse, et peut être aussi qui aime à se déplacer dans l'obscurité de la nuit.

Arezki : De la racine arabe RZQ (Beaussier, 1958 : 394) avec le sens globale de moyen de subsistance, on a le verbe *rzeq* (ar., k.) « pourvoir des choses nécessaires à la vie, de pain quotidien. Donner, faire don, accorder, gratifier (Dieu). Combler des biens de. Posséder », d'où est dérivé le prénom kabyle *Arezki* /arezqi/ « don (de Dieu) », mais ce don est particulier, c'est un *rezq* « provision, choses nécessaires à la vie, la subsistance ; nourriture. Moyens de vivre, richesse », le fait qu'il soit nécessaire à la vie montre l'importance de ce don.

Asbai : *asbayɛi* (k.) « né au septième moi », adjectif formé à partir de *sebɛa* « sept » (Dallet, 1982 : 756) ; ►Du mot arabe *ṣbeɛ*, « doigt » (Beaussier, 1958 : 557), on obtient : *ṣebbeɛ* « faire un geste d'insulte consistant à montrer la main fermée, le doigt du milieu seul ouvert » ; *ṣebbaɛ* « doigtier. Espèce de gant dont se servent les moissonneurs », *Asbai* serait un nom de métier pour qualifier celui qui fabrique ou le marchand de ces gants ; ou de *ṣbeyɛ* (dim. De *ṣbeɛ*) « Doigt » et désignerait un homme aux petits doigts ou, tout simplement, un nain, de petite taille.

Aslouni[1] : du substantif *ɛasel* (ar.) « miel », on aura le sens de mielleux, donc quelqu'un de doux, d'agréable à vivre ; ou le sens de brun foncé, noiraud (qui décrit la couleur de la peau) à partir de l'adjectif qui en dérive *ɛasali* « brun clair. Brun foncé » (Beaussier, 1958 : 653).

Assous : est probablement une simple altération de l'ethnique *Alassous* ; *alasus* pourrait désigner une communauté spécialisée dans le blanchiment à la chaud ou qui creuse des fondations, il dériverait de l'arabe *lesses* « blanchir à la chaux le soubassement d'une chambre jusqu'au carrelage. Creuser des fondations (Ouest) » (Beaussier, 1958 : 899), ►mais il pourrait être le nom attribué à l'ancêtre hyponyme et signifierait alors « le fondateur », c'est-à-dire le fondateur de la tribu ; ►Il peut signifier « salaud » de *ɛeṣṣaṣ* (ar.) « qui trouve toujours à redire. Salaud » (Beaussier, 1958: 656).

---

[1] Cette forme en *oun* est une forme utilisée comme hypocoristique dans les prénoms nord-africains.

Atik : *ɛatiq* « ancien, vieux ; noble » ; La racine arabe ƐTQ évoque l'ancienneté et la vénérabilité[1]. On le retrouve dans le verbe *ɛteq*, qu'on trouve aussi bien dans le kabyle que dans l'arabe, il a les sens de « conserver, préserver. Etre vieux, être dure, être coriace » (Dallet, 1982 : 1006) et « vieillir, être ou devenir vieux (vin, etc.). affranchir un esclave, lui donner la liberté. Délivrer, mettre en liberté. Sauver de la prison, de la mort, etc. » (Beaussier, 1958 : 632).

Atmane : « poussin de l'outarde (oiseau échassier) et jeune serpent » (Harzoune, 2006 : 286), et a donné la forme Otmane qui rappelle le prénom de *Ɛutman Ibn Ɛeffan*, le troisième Calife des musulmans (l'un des quatre *Xulafa' Rracidin*).

Atmani : de (la famille) Atmane « poussin de l'outarde (oiseau échassier) et jeune serpent » (Harzoune, 2006 : 286). (cf. Atmane)

Atmania : est la variante féminine du prénom Atmane, mais elle est très rare, elle désignerait plutôt une *tariqa*, « vois, confrérie religieuse », qu'un prénom féminin ; ou, peut-être, que c'est une forme plurielle, et serait alors un ethnique.

Atmaoui : de (la famille) Atmane « poussin de l'outarde (oiseau échassier) et jeune serpent » (Harzoune, 2006 : 286).

Atout : de l'arabe *ɛett/ɛettet* (ar.) « être piqué, mangé des vers, se piquer » (Beaussier, 1958 : 632), il signifierait pourriture ; ►ou du tamazight *ɛattet* « dureté, rudesse de paroles, langage dur », il aura le sens de dur, sévère ; ►ou encore de *ɛatta* « ennuyer quelqu'un en lui répétant jusqu'à satiété la même chose, ou en lui parlant sans cesse. Importuner quelqu'un par des demandes. Forcer à faire une chose désagréable. Répéter la même chose, au lieu de poursuivre son sujet » (Biberstein, 1860, 2, 160), qui jase et parle beaucoup, rabâcheur.

Atroune : /ɛetrun/ serait un diminutif de l'adjectif *ɛetr* (ar.) « blond ardent tirant sur le roux (homme, sud) » (Beaussier, 1958: 632), il signifierait blondinet ou rouquin.

Attik (cf. Atik)

Attou : qualifierait quelqu'un de grand et de fort, se serait une forme de *ɛettä* (ar.) « grand, fort. Grande, haute, élevée (montagne) » (Beaussier, 1958 : 632).

[1] La vénérabilité, la sacralité, etc. exprimées par ce mot ce trouve résumé dans (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 143) : « Le terme *Atouqa* désigne la bonté ou la beauté de ce qui devient meilleur en vieillissant. Et c'est sans doute la raison pour laquelle le vieux sanctuaire de la Mecque reçoit du Coran son surnom de vénération. *"Al Bayt al Atiqa"* est le surnom donné à la *Kaaba*, ce « cube », ou sanctuaire de la Mecque qui est le centre et le foyer de la prière de tous les musulmans. Le prénom féminin transcrit *Atika* (pour *Atiqa*) évoquera cette réalité mystique et sacrée et géographique comme but ultime du pèlerinage ».

Ayad : l’arabe Ayad « fêtes », ►mais selon (Harzoune, 2006 : 163) se serait un singulier signifiant « protecteur contre le mal et le danger, qui conjure le mal[1] ». ► Selon une autre lecture, on aura *Iyad* « l'appui solide ». Le « prénom masculin, *Iyad* évoque le soutien, l'appui de quelqu'un, tant au plan matériel que morale. *Ayada*, c'est approuvé, soutenir, renforcer. Celui que l'on appellera Iyad sera destiné à être le soutien de son foyer et de sa famille. Les Banu Iyad étaient une tribu yéménite de l'époque prophétique, connue pour ses poètes et ses écrivains. » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 39).

Ayadi : «qui aime célébrer les fêtes » (Harzoune, 2006 : 163), ►et « protecteur contre le mal et le danger, qui conjure le mal » (Harzoune, 2006 : 163), ►ou patronymisation du pluriel *Ayad* /aɛyad/ « fêtes ».

Azebouche : réalisation phonétique particulière (de certaines localités) du nom commun kabyle *aẓebbouj* « olivier sauvage, oléastre ».

Azem : /*ɛazem*/ « résolu, ferme d’où ami constant, fidèle » (Harzoune, 2006 : 164). ► Il y a aussi le mot *aɛezzam*, « illusionniste. Tireur de sort (bon ou mauvais). Exorciseur », adjectif du verbe ɛezzem (k.) « conjurer, exorciser, réciter des formules conjuratoires » (Dallet, 1982 : 1015).

Azi : *aɛeẓẓi* (k.) « rouge-gorge », ►signifiant aussi, avec un usage métaphorique, « fier, altier, … ».

Azizi : du prénom *Aziz* /*ɛaziz*/ « chéri, adoré, cher, très affectionné, bien aimé. Chéri de Dieu. Précieux, cher. Apprécié, couru, estimé, recherché. Favori. Excellent, éminent, supérieur. Fort, puissant » (Beaussier, 1958 : 650-651).

Azoug : *Aɛeẓẓug* (k.) « sourd ». ► On peut aussi comprendre *azzug*, terme générique désignant les plats traditionnels qui ont des sauces et qui ne se mangent pas avec du pain, car sont fait à base de semoule ; ►ou déverbatif concret de *bzeg* « être mouiller, enfler », *azzug* (k.) « enflure, le fait d’être enflé. Le fait d’être mouillé » (Dallet, 1982 : 934).

Azri : signifierait « qui est resté célibataire à un age très avancé », du kabyle *aɛezri* « célibataire ayant dépassé l’âge normal du mariage » (Dallet, 1982 : 1015) ; ►ou de l’arabe *ɛezri* « garçon d’écurie, palefrenier. Valet à la suite de l’armée » (Beaussier, 1958 : 651).

[1] Il nous semble que c’est le prénom lui-même qui est utilisé comme protecteur de l’enfant, c’est un prénom talisman. Ce ne serait, donc, pas le sens du mot.

Azrine : c'est probablement le même patronyme que Azraine, avec l'omission d'un a pendant sa notation, erreur de frappe !, en sachant que Azraine /εeẓrayen/ est, en kabyle, le nom de l'ange de la mort (Dallet, 1982 : 1015) ; ►Il peut être une mauvaise transcription de *Iεezriyen* « qui sont restés célibataires à un âge très avancé », pluriel de *aεezri*.

Azzi, Azi[1] : *aεeẓẓi* nom commun kabyle désignant l'oiseau « rouge-gorge », ► mais signifiant aussi, avec un usage métaphorique, « fier, altier, … ». ► Il peut être compris *εezzi* (k.) « présenter des condoléances », ► *azi* (k.) « renvois, éructations, aigreur d'estomac, pyrosis (Dallet, 1982 : 883), nausées ».

Azzoug (cf. Azoug)

Azzouz : hypocoristique de *Aziz* « chéri, adoré, cher, très affectionné, bien aimé. Précieux. Apprécié, couru, estimé, recherché » (Beaussier, 1958 : 650-651).

Baa : *baεa* (k.) : onomatopée utilisée dans le langage enfantin pour désigner un ovin.

Bahloul : du kabyle *abehlul* « simple d'esprit, sot, idiot » (Dallet, 1982 : 16), ►ou l'arabe *bahlul/buhali* (adj.) « niais, nigaud, balourd, idiot, imbécile, inepte, stupide, gobe-mouches, dadais, dandin, godiche, sot, oison, badaud » (Beaussier, 1958: 80).

Bahouche : hypocoristiques de *Bahi* (ar.) « beau, brillant, splendide, éclatant » (Beaussier, 1958 : 81).

Bainou[2] : il viendrait de la racine arabe BYN qui a le sens général de « être apparent, claire » d'où le verbe *bän* « se manifester, apparaître, paraître, se montrer, être évident, clair. Se distinguer, se discerner. Se découvrir (mensonge). S'éclaircir. Etre en évidence. Se déclarer (maladie, mal). Conster », la forme transitive est *beyyen* « éclaircir, expliquer, développer, donner des explications, démontrer, montrer clairement. Faire voir, montrer, signaler. Caractériser » (Beaussier, 1958 : 96), les significations relevées par Ahmed-Zaid rejoignent, pour beaucoup, ces sens, ainsi « *abaynu*,

[1] Le terme *azi* se trouve dans le Dallet sous la forme de l'état d'annexion, *wazi*. Ce terme c'est morphologisé sous cette forme dans la plupart des régions de la Kabylie, cependant la forme simple *azi* est toujours attestée dans certaines régions comme c'est le cas à Berbacha dans la wilaya de Béjaïa.

[2] Il est formé à partir de *Abaynu*, toponyme dans la région de Timezrit (Bejaïa). Il semblerait que *abaynu* soit tout simplement un nom commun désignant « source », ce mot serait attesté dans un dialecte berbère du Maroc, mais je n'ai pas encore pu le vérifier. Cette hypothèse est très plausible d'autant plus que dans ce village il y a une belle est forte source d'eau dite *Lεinser Ubaynu*.

désigne des fêtes saisonnières diverses accompagnées de feux de joie ou de certains rites particuliers. Ce mot doit désigner l'endroit où, jadis, on allumait ces feux de joie ; en général il s'agit de lieux dominants qui peuvent servir également à l'émission de signaux lumineux pour les alliés en cas de guerres inter-tribales. Il est possible que ce terme dérive du thème *beyyen*, manifester, faire voir (Dallet, 1982 , 60). On note en mozabite, *abyannu*, neuvième jour du mois de *muḥaṛṛem* où l'on célèbre la fête de *taεacurt* (Delheure, 1984 : 17), il n'est pas impossible qu'il y ait interférence entre des rites païens et la fête musulmane du neuvième jour de *muḥaṛṛem*, notamment à travers ces feux de joie. Une légende mozabite veut que le mot *abyannu* soit une contraction de *abi a Nuḥ* « donne, ô Noë ! », cri de détresse des enfants de Noël qui avaient faim à la sortie de l'Arche (Delheure, 1984 : 17). A Ouargla, on trouve également une fête appelée *tfaska n Lalla Babyannu* qui coïncide avec le neuvième jour de *muḥarrem* et qui recouvre une ancienne fête païenne. J. Delheure interprète *babyannu* comme une des nombreuses déformations populaires du souhait latin « bonum annum », bonne année, puisque cette fête ouvre l'année lunaire qui commence avec le mois de *muḥaṛṛem* ! (Delheure, 1987 : 38). A Ghadames c'est *binnu* qui désigne la fête du neuvième jour de *muḥaṛṛem* (LAN, 437). Le kabyle à garder ce terme en tant que toponyme que l'on retrouve un peut partout comme nom de villages ou de lieux-dits mais il l'a soustrait au rite de la fête de *taεacurt* » (Ahmed-Zaid-Chertouk : 438).

Bakour : de *abakur* (k.) « variété de figue précoce, figue-fleur » (Dallet, 1982 : 20), ►ou (ar.) « matinal, qui se lève tôt ».

Bakri : « matinal, précoce » (Harzoune, 2006 : 172), de la racine BKR (ar., k.) signifiant : tôt, précoce, primeur.

Balout : *bellut* (s. coll., k. et ar. dial.) « gland et spécialement gland doux. Chêne à gland doux » (Beaussier, 1958 : 72).

Baouche[1] : hypocoristiques de Bahi (ar.) « beau, brillant, splendide, éclatant » (Beaussier, 1958 : 81).

Baour[2] : /abεur/ est un habillage en morphologie berbère du substantif arabe *Baεar* « crottin, crotte (de mouton, etc.). Fiente », formé sur le verbe arabe *bεer* « Fienter (mouton, etc.) » (Beaussier, 1958 : 63).

[1] L'une des transcriptions de cette forme en arabe est rendue par *baεuc*, mot kabyle désignant les petites bestioles, il y aurait certainement des régions où ce serait vrai, mais, dans la région concernée, on a affaire à la famille *Ibuhac* (donc *Bahouche*) transcrite de différentes manières.

[2] Le nominalisateur berbère *a*-, peut s'élider dans les noms propres de personnes.

Bara : « pur, sain, honnête, pieux » du verbe barra (ar.) « être pieux. Avoir de l'affection pour ses parents », et adjectif « bienfaisant, affectueux, pieux » (Beaussier, 1958 : 38) ; ► ou « acquitté, disculpé » de *bara'* (ar.) « être acquitté, absous, disculpé, justifié », « être libéré, quitte, déchargé d'une dette ; justifié, déchargé d'une accusation. Guérir, être guéri. Etre exempt, affranchi de » (Beaussier, 1958 : 39).

Baziz : *El Aziz* est un attribut de Dieu signifiant « celui dont l'existence d'un semblable est peu probable, Celui dont on a un intense besoin, et celui auprès de qui on a difficilement accès » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 147), et *El Ɛaziz* « Le fort par excellence, le puissant (Dieu) » (Beaussier, 1958 : 651), *Abdelaziz* est donc un prénom apprécié par les musulmans, d'où *Baziz* « le serviteur du Tout Puissant, de celui dont on a le plus besoins » ; on pourrait le prendre pour *Ba Aziz* « le père Aziz », cette particule attesté en mouzabite n'est pat attestée dans le kabyle, par contre *Baziz* est un prénom courant, nous concluons donc que c'est la contraction de *Abd* qui a donné *Ba*[1], d'où *Baziz* pour *Abdelaziz*.

Bazizi : « de (la famille) Baziz ».

Bechar : (ar. cl.) « porteur de bonnes nouvelles » (Harzoune, 2006 : 168) ; « porteur de bonnes nouvelles ; homme qui fait retrouver un animal volé, ou le ramène moyennant une somme d'argent » (Beaussier, 1958 : 55).

Bedidi : du kabyle *bedd, bded* « se mettre debout » d'où *abudid* « pieu, piquet en bois. Irrégularité, aspérité dans un tissage » (Dallet, 1982 : 8) et désignerait probablement quelqu'un de fin, de maigre, *abudid* par métaphore ; ►ou de l'arabe *bedded* « répandre, verser, épancher, jeter. Dissiper, prodiguer, dilapider. Mettre sous la selle le tapis appelé buddad ″feutre de la selle arabe, tapis de selle″ » (Beaussier, 1958 : 34), et serait un nom de métier, fabricant des *buddad*.

Bekakria : ethnique désignant les individus appartenant à la famille *Boubkeur* (cf. cette unité pour le sens), ce qui est confirmé par l'enquête de terrain : le nom traditionnel de cette famille est *Ibubkren*.

Bekka : est un hypocoristique de *Belkacem* : *Abou* « père » + *El Kacem* « élégant, beau de visage et juste, équitable » (Harzoune, 2006 : 237).

[1] On retrouve cette forme dans *Bahmane* pour *Abderrahmane*.

Belaid : *belɛid* « fils de Laid » ; *Laid* « fête, celui qu'on célèbre ».

Belaidi : est le même patronyme avec le schème de filiation arabe « i ».

Belarif : « fils de Laghif » ou « fils de *leɛrif* » ; de *laɣïf* (ar.) « qui a des accointances avec des voleurs, qui est leur receleur, qui garde leurs cordes ou instrument (sans cependant sortir avec eux pour faire un coup). Ami intime » (Biberstein, 1860, 2 : 1005-1006) ; ►ou de *ɛarïf* (ar.) « qui connaît, qui est bien renseigné sur quelque chose. Qui connaît bien tous les siens. (de là) Préposé, qui remplace le chef, second (et quelquefois : chef). Maître d'école, ou moniteur, élève plus avancé que les autres et regardé comme leur ancien. Edile, inspecteur des édifices publics » (Biberstein, 1860, 2 : 227).

Belarifi : adjonction du morphème arabe de la *nisba i* au précédent.

Belazri : « fils de Azri », du kabyle *aɛezri* « célibataire ayant dépassé l'âge normal du mariage » (Dallet, 1982 : 1015), ►ou de l'arabe *ɛezri* « garçon d'écurie, palefrenier. Valet à la suite de l'armée » (Beaussier, 1958 : 651).

Belhadj : « fils de Hadj », *Ḥağ*, c'est un prénom mais c'est aussi un titre honorifique attribué à toute personne ayant fait le pèlerinage à la Mecque[1].

Belhout[2] : « fils de lḥut » ; *lḥut* est un nom commun de l'arabe signifiant « poisson ».

Belkadi : « fils de Kadi » ; Kadi de *lqaḍi* (ar., k.) « cadi, juge selon la loi musulmane » (Dallet, 1982 : 652).

Belkolai : « fils de Klai » ; *Klai* désigne un habitant d'une *qelɛa* (ar., k.) « château, forteresse. Petite ville ou village situé sur un plateau, sur un rocher escarpé » (Beaussier, 1958 : 825).

Bellache : *Ɛballac* est un hypocoristique de *Ɛbella*. Le prénom composé *Abdellah* est ressenti en kabyle comme un nom simple, il est, par la chute du phonème spirant final *h* et de l'interdentale médiane *d*, transformé en trilitères prononcé *Ɛbella*[3]. C'est de là

---

[1] C'est aussi et surtout un appellatif utilisé pour s'adresser à une personne âgée dont on ignore le nom.

[2] Ce patronyme pourrait être un sobriquet, peut être de quelqu'un qui sent le poisson, ou de quelqu'un qui nage bien. Ou bien une mauvaise transcription de *lḥewat* « poissonnier ».

[3] « Le processus dynamique transformationnel est à saisir, dans le cas qui nous intéresse, dans sa dimension diachronique. [...]. La symbolique du nom, aussi sacrée soit-elle (noms théophores), subira au Maghreb un traitement différent, plus proche des réalités phonétiques et sémantiques locales orales ou oralisées

qu'on a formé les patronymes *Abdelli*, *Abdeli* « Le serviteur de Dieu », et les hypocoristiques *Abellache*, *Abdeliche*, *Bellache*, *Ballache*.

Bellil : « sensé, raisonnable » de *balïl* (ar. cl.) « humide et froid (vent). Ce qui est bon, raisonnable » (Biberstein, 1860, 1 : 156). ► Ou à segmenter *Ibn Lleil* « fils de la nuit » (Beaussier, 1958 : 70).

Belmahdi : « fils de Mahdi » ; *Mahdi* « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté ».

Belmouhoub : « fils de Mouhoub » ; *Mouhoub* (ar.) « donné, don (de Dieu), qui est pourvu de dons (par Dieu) ; donné, offert, consacré (à Dieu) ; doué, qui a du génie » (Beaussier, 1958 : 1086 ; Harzoune, 2006 : 268).

Ben Ali : « Fils de Ali », du prénom Ali (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent »

Benabbas : « fils de Abbas », de l'arabe *Ɛebbas* « lion » (cf. Abas) ; Belabes est, en plus, un nom d'une grande ville d'Algérie.

Benabdelhak : « fils du serviteur de la vérité, de la justice » ; *El Heqq*, « la vérité, la justice, le réel. La loi, le droit » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 69), est l'un des attributs de Dieu.

Benabdellah, Benabdallah : « fils du serviteur de Dieu ».

Benadji : (cf. Bennadji)

Benahmed : « fils de Ahmed » ; *Ahmed*, superlatif de *Hamid*, « le plus adoré, le plus loué » (Harzoune, 2006 : 146) et « le plus digne d'éloge » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 73-74), « le plus illustre » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 236).

Benaicha : /ben ɛica/ « fils de Aicha » ; Aicha /ɛica/ (ar.) « femme vive, active, vivante, dynamique » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 159)

Benaissa : /ben ɛisa/ « fils de Aissa » ; *Ɛisa* équivalent arabe de Jésus.

Benali : « Fils de Ali », du prénom Ali (ar.) « élevé, haut, sublime, distingué, éminent »

Benallaoua : « fils de Allaoua », de *Allaoua* « élevé, haut, distingué, noble ». *Ɛuluw* « Elévation, hauteur, haut. Exhaussement ; étage supérieur, pièces au-dessus des magasins » (Beaussier, 1958 : 674),

---

que des prescriptions de l'écrit » (Benramdane, 2004a : 377).

a donné la forme en *w*, *Ɛellawa*. Allaoua[1] est une forme rendue populaire grâce à des saints locaux se réclamant de la confrérie *alawiya*. « Le Cheikh Sidi Ahmed ben Alioua, est l'un des saints du Maghreb le plus proche et le plus estimé. (Le diminutif dialectal WAH est accolé à Ali). Ahmad Al Alaoui, ou Benalioua, ou Ibn Aliwah (1869-1934), issu d'un milieu modeste, mystique dès l'enfance et disciple de sidi Muhammed Al Bouzidi, a fondé la très populaire confrérie Alawiya de Mostaganem, toujours vivante » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 270).

Benamsili : « fils du Msili (l'homme originaire de Msila) ».

Benaoudia : « fils de Aoudia » ; Aoudia est à relire *awdiɛ* (k.) « enfant pothume », ►on peut aussi le considérer comme étant le diminutif du prénom féminin arabe *Aïda/Aouda* « celle qui (me) revient » (cf. Aidat).

Benaoudiba : ce nom est composé de deux morphèmes de filiation, l'un arabe ben, « fils de », l'autre kabyle *aw* « individu de la famille… », d'où le sens du patronyme « fils de celui qui appartient à la famille Diba/Adiba », de *diba* (ar.) « chacal femelle » (Beaussier, 1958 : 370), ►ou adiba (ar.) « éducatrice, savante (de la langue et la littérature) ».

Benaouicha : *ben ɛwica* « fils de Aouicha », hypocoristique *Aicha* /ɛica/ (ar.) « femme vive, active, vivante, dynamique » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 159).

Benati[2] : « fils de Atia » ; *Atia*, « don (de Dieu) », de *ɛṭiya* (ar.) « don. Cadeau, présent. Concession de terre. Accordailles, accords » (Beaussier, 1958 : 661).

Benatmane : « fils de Atmane » ; Atmane « poussin de l'outarde (oiseau échassier) et jeune serpent » (Harzoune, 2006: 286).

Benayad : « fils de Ayad » ; *Ayad*, « fêtes », pluriel de *Laid* et selon (Harzoune, 2006 : 163) *ayad, ayadi* « protecteur contre le mal et le danger, qui conjure le mal » (cf. Ayad).

Benazouz, Benazzouz : « fils de Azzouz » ; *Azzouz*, hypocoristique de *Aziz* « chéri, adoré, cher, très affectionné, bien aimé ».

Benbala, Benballa : « fils de Bala » ; dans la région des Chaouia,

---

[1] Ce mot est toujours de la même racine signifiant « être haut, élevé, distingué… », mais d'après (Harzoune, 2006 : 152), elle signifierait plus précisément « Meilleure partie de toute chose. Grandeur d'âme ».

[2] Cette forme peut être prise pour une variante de *Atia*, amputée de la voyelle finale, ou être lue *Benati* donc *Ben* « fils » + *Ati* /ɛaṭi/ « celui qui donne, qui accorde des dons, généreux ».

Balla est un hypocoristique du prénom féminin *Mebarka*, et *Bella* et un hypocoristique du prénom masculin *Mebarek* ; ►ou de *Lbala* « grand malheur, personne qui cause un malheur, qui fait un scandale, qui importune » (Dallet, 1982 : 21).

Benbellil : « fils de Bellil » ; *Bellil*, « sensé, raisonnable », de *balïl* (ar.) « humide et froid (vent). Ce qui est bon, raisonnable » (Biberstein, 1860, 1 : 156).

Benberktout : *ben ber qṭüṭ* « fils/enfant du champ des chats[1] », de *berr* (ar.) « terre ferme, continent. Rivage. Pays, champs, campagne » (Biberstein, 1860, 1 : 103) et *qṭüṭ* pluriel de *qiṭṭ* (ar.) « chat », ►on peut le segmenter en *ben*, « fils », et *berqaṭüṭ* qui serait un dérivé expressif de *qaṭeṭ* (ar.) « court et crépu (cheveux). Qui a les cheveux courts et crépus », ►ou de *qaṭṭäṭ* (ar.) « qui coupe. Tourneur qui fait les boites » (Biberstein, 1860, 2 : 764).

Benbouda : « fils de Bouda » ; *abuda/tabuda* (M.C, k.) « massette (plante) » (Taifi, 1991 :8).

Benbouriche : « fils de Bouriche » ; *bou* « celui au » + *rriche* (k.) « plumes ; poils ; cheveux » (Dallet, 1982 : 743).

Benchabane : « fils de Chabane » ; *Chabane*, le sens initial de *ceɛban* est : le populaire, celui qui jouit d'une grande notoriété (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 123), c'est le huitième moi du calendrier musulman, précédant le Ramadhan.

Benchallal : « fils de Challal », de l'adjectif kabyle *aceɛlal* « blond, rouquin. Brillant, clair » (Dallet, 1982 : 122).

Benchaouche : « fils de Chaouche » ; *ccawec* (k.) « employé d'entretien de l'administration. Planton » (Dallet, 1982 : 116) et (ar.) « espèce d'huissier, de garçon de bureau » (Beaussier, 1958 : 549).

Bencheikh, Benchikh : « fils de Chikh » ; *ceyx* (ar.) « âgé, vieux, vieillard, vieil homme. Ancien (par rapport à l'age et à la dignité). Cheikh, chef de fraction, de tribu. Directeur d'un collège, d'une zaouia. Maître, professeur. Maire. Beau père de la femme » (Beaussier, 1958 : 553).

Bendali : « fils de Dali », *Dali* est un prénom qui proviendrait du turc *Deli* et qui peut signifier « corps de cavalerie organisé d'abord en Roumélie qui était appellé ainsi de la part du peuple par erreur » et il dériverait de l'arabe *dalil* « guide » et ou « fou, brave, courageux » (Parzymies, 1985 : 45).

---

[1] Dans ce cas, *Berktout* ne peut être qu'un toponyme.

Bendekkiche : « fils de Dekkiche » ; de *deqc* (ar.), « choses très petites, menu fretin, (enfant) en très bas âge » (Beaussier, 1958 : 342), on aura le sobriquet *Deqqic*[1] signifiant : « un enfant en bas âge » et probablement aussi « chétif ».

Bendjanad : « fils de Djanad » ; *ağenad* : individu de la tribu des *At Ğennad* . Probablement en relation avec l'arabe *ğennada* « réunir, rassembler, lever des troupes, armer » ; *ğundi* « soldat, milicien, troupier » (Beaussier, 1958 : 160).

Bengherbi : « fils de Gherbi » ; *Gherbi* de *ɣerbiy* (ar.) « occidental, de l'Ouest. Marocain. Qui se trouve ou donne à l'ouest » (Beaussier, 1958 : 702).

Benhacine : « fils de Hsiyyen » ; *Hsiyyen* est un diminutif de *Hassen* (ar.) « bon, excellent. Beau, joli » (Beaussier, 1958 : 204).

Benhaddad : « fils de Haddad » ; *ḥaddad* « forgeron ».

Benhadj : « fils de Hadj », *Ḥağ*, c'est un prénom mais c'est aussi un titre honorifique attribué à toute personne qui a fait le pèlerinage à la Mecque.

Benhama : (cf. Benhamma)

Benhamitouche : « fils de Hamitouche » ; *Hamitouche* est un prénom masculin (Beaussier, 1958 : 240) hypocoristique de *Hamid*.

Benhamma : « fils de Hamma » ; *Hamma* (ar.) « qui défend, protectrice », ►ou variante de *Hemma* qui est un prénom formé sur *téhemt* « nom d'une espèce d'antilope » (Nait Zerrad, 2005 : 53).

Benhassain, Benhassaine : « fils de Hsiyyen » ; *Hsiyyen* est un diminutif de *Hassen* (ar.) « bon, excellent. Beau, joli » (Beaussier, 1958 : 204).

Benhocine : « fils de Hocine » ; *Hocine* (ar.) « beau, bon, excellent » de *ḥusn* « beauté. Bonté, excellence, bonne qualité d'une chose » (Beaussier, 1958 : 203).

Benidiri : « de la famille Benidir » ; *Idir* transcription francisée du prénom kabyle *Yidir* « qu'il vive », c'est l'aoriste 3ème personne du masculin singulier du verbe *idir* « vivre ».

Benidjer : « fils de Idjer » ; *Yedjer* : un individu de la tribu *d'At Yeğğer* en Kabylie.

---

[1] C'est certainement un surnom qu'on a attribué à un enfant, avec une valeur affective d'hypocoristique, qu'il a du garder toute sa vie.

Benkhaled : « fils de Khaled » ; *Khaled* (ar.) « impérissable, éternel, qui jouira d'une longue vie » (Harzoune, 2006 : 243).

Benkhelouf : « fils de Khelouf » ; *Khelouf* : diminutif et hypocoristique de *Khalef* (ar.) « descendant, successeur, remplaçant ».

Benlahlou : « fils de Lahlou » ; *Lahlou* (ar., k.) est un prénom masculin dérivant de *ḥluw* (adj. ar.) « doux au goût, sucré. Aimable, agréable. Charmant, élégant, joli. Gentil, gracieux, qui a bonne grâce (homme, chose) » (Beaussier, 1958 : 233).

Benlakehal, Benlakhal : « fils de Lakhel » ; *Lakehal* « le noir », est un prénom masculin, formé sur la base de l'arabe : *keḥḥel* « noircir, rendre noir. Se mettre du collyre aux yeux, au bord des paupières, se noircir le bord des paupières » ; *akḥel* (adj. ar.) « noir de couleur » (Beaussier, 1958 : 853-854).

Benlassous : /ben basus/ « fils de Lassous » ; *Lasous* étant pris de l'ethnique *Alasus,* qui pourrait désigner une communauté spécialisée dans le blanchiment à la chaud ou qui creuse des fondations, il dériverait de l'arabe *lesses* « blanchir à la chaux le soubassement d'une chambre jusqu'au carrelage. Creuser des fondations (Ouest) » (Beaussier, 1958 : 899), ►mais il pourrait être le nom attribué à l'ancêtre hyponyme et signifierait alors « le fondateur », c'est-à-dire le fondateur de la tribu

Benmamar : « fils de Mammer », avec *mɛemmer* (ar.) « rempli, plein, empli » (Beaussier, 1958 : 680), ►ou « accorder longue vie » (Harzoune, 2006 : 251).

Benmamas[1] : (k.) « fils de sa maman ».

Benmammar : (cf. Benmamar)

Benmansour : « fils de Mansour » ; *Mansour* « aidé, assisté, secouru. Rendu victorieux. Victorieux » (Beaussier, 1958 : 981).

Benmerad : « fils de Merad » ; *Merad* (ar.) « désiré, souhaité, voulu ».

Benmeziane : « fils de Mezian » ; *Mezian* (k.) « petit, jeune ».

Benmoussa : « fils de Moussa » ; *Moussa* est l'équivalent arabe de Moïse.

---

[1] En kabyle courant, on dit : *yemma* « maman », *mamma* en est la forme enfantine. *Mmi-s n mammas* est une expression empreinte d'une certaine ironie, c'est l'équivalent du français *fils-à-maman*.

Bennacer : « fils de Nacer » ; *Nacer* (ar.) « auxiliaire, protecteur, défenseur, assistant. Qui aide, qui rend victorieux » (Beaussier, 1958: 981).

Bennadji : « fils de Nadji » ; *Nadji* est un prénom masculin signifiant « affranchi, délivré de. Sauvé de. Sauf. Disculpé, innocent d'un crime. » (Beaussier, 1958 : 963), et « le secours, le confident, l'homme secourable, attentif à porter secours» (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 204-205), « qui appelle de loin, qui invoque Dieu, c'est-à-dire qui prie beaucoup et demande l'aide de Dieu[1] ».

Bennai : de *abennay*[2] (k.) « maçon, bâtisseur, fondateur, constructeur ».

Bennour : hypocoristique formé par la contraction de *Abdennour* « serviteur de la lumière », composé de *ɛebd* « serviteur » + *en-nur*[3] « la lumière ».

Benouadfel : « fils de Ouadfel » ; *Ouadfel*, « de la neige », état d'annexion de adfel (k.) « neige ».

Benremila : « fils de Remila » ; du prénom *Remila*, qui est formé sur *ramila* (ar.) « l'empressée, ou la femme active et rapide » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 100), comme il évoque la couleur de sable, de *Ramla* « sable, alluvion ».

Benrezou, Benrezzou : « fils de Rezou » ; *Rezou* est une forme diminutive de *Razi* (ar.) « qui cause du dommage, du tort, mauvaise personne » (Beaussier, 1958 : 395), ou de *ɣazi* (ar.) « le conquérant ».

Bensaci : « fils de Saci » ; *Saci* « qui a de l'autorité, bon gouverneur, qui conduit bien les affaires » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 119).

Bentayeb : « fils de Tayeb » ; *Tayeb* « bon, agréable, doux, bienveillant » (Harzoune, 2006 : 313).

Benyahia : « fils de Yahia » ; *Yahia* (ar.) « il vivra, qu'il vive », « c'est le nom de Jean le (baptiste), mentionné dans le coran » (Dallet, 1982 : 1029).

---

[1] Le fait d'invoquer beaucoup Dieu, de le prier et de, toujours, lui demander secours, est une caractéristique d'un bon musulman.

[2] Nom de métier à partir du verbe *bnï* « bâtir, construire, édifier. Maçonner. Sceller (avec du plâtre). Fonder (une ville). Dresser (une potence, un échafaud). Faire son nid (oiseau). Dresser, tendre, monter (une tente, un piège). Bivouaquer, camper, asseoir son camp. Baser, asseoir, fonder, établir sur. Se baser, se fonder. Créer, imaginer, fabriquer, inventer, faire. Dresser, placer (un appât) » (Beaussier, 1958 : 78).

[3] *Al Nour* est un nom divin, tiré du verset : « ″Dieu est la lumière des cieux et de la terre″ (Coran 24,35) » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 216).

Benyoucef : « fils de Youcef » ; *Youcef* est l'équivalent arabe de Joseph (cf. Youcef).

Benzaid : « fils de Zaid » ; *Zaid* (ar.) « il est né, il vient accroître (la famille) ».

Benzemouri : « Fils de Zemmouri », de *azemmur*[1] « olives, oliveraie » ; *Zemmouri* est aussi un toponyme dans la wilaya de Boumerdas.

Benzouaoua : « (le) fils des Zwawa (kabyles) », il désignerait un Kabyle (cf. Zouaoui).

Berbache[2] : de l'adjectif *aberbac* (k.) « tacheté, marqué de taches. Marque sur la peau ; bouton » du verbe *bberbec* « être tacheté, marqué de petites taches » (Dallet, 1982 : 40), c'est sûrement un sobriquet désignant à l'origine un homme qui a des taches dans le visage (taches de rousseur ou autres, marques de boutons).

Berihane : « fils de Rihane » ; Riḫan est un mot d'origine araméenne signifiant « parfum, fragrance » (Harzoune, 2006 : 294) ; c'est aussi est surtout un nom de plante qu'on retrouve dans les religions monothéistes et donc sacralisée d'une certaine manière. D'abord, *Reihana* est un prénom juif signifiant la parfumée ; *Rayhanou* est, selon la tradition chrétienne, une plante aromatique qui fournit une gomme appelée la myrrhe, que les mages ont offert à la naissance de Jésus avec l'or et l'encens ; dans la tradition musulmane il est doublement valorisé, d'abord parce qu'il est cité par le Coran « Dieu a établi la terre pour l'humanité. On y trouve… les palmiers… les grains… et le rayhanou », et aussi parce que le Prophète a pris une femme d'origine juive s'appelant *Rayhana* comme concubine (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 255).

Berkani : de *aberkan* « noir ».

Berrihane : (cf. Berihane)

Berroubache : de l'adjectif *aberbac* (k.) (cf. Berbache)

Bestani : De *bessaṭ* et kabyle *abessaṭ* « tapis » on aura Bestani « tapissier ». ►Mais on peut également les dériver de *besseṭ* « Egayer, dérider, récréer, réjouir, chatouiller (les sens) » (Beaussier,

---

[1] Ce mot désigne un collectif, pour l'unité on utilise *tazemmurt/tizemmrin* « olivier/oliviers », *aɛeqqa uzemmur* « une olive (litt. : grain d'olive) ».

[2] Cette racine se trouve également dans l'arabe avec le verbe *berbec* « marquer, graver, cicatriser (petite vérole). Fouiller en mettant en désordre. Griffonner. Chercher à savoir, à connaître. Picoter » d'où l'adjectif *berbuc* « Grêlé, marqué, gravé, couturé de petite vérole » (Beaussier, 1958 : 40-41).

1958 : 53), on aura alors *Besṭan* « joyeux », ►ou de *besṭ* « Aisance» (Beaussier, 1958 : 53), il signifierait alors « riche, aisé ».

Bettam : *baṭṭäm* (ar.), c'est un terme générique en botanique signifiant : « Pistachier de l'Atlas, Térébinthe » (Beaussier, 1958 : 60 ; Biberstein, 1860, 1 : 137), le nom d'unité est *buṭma*.

Bezouh : augmentatif de *bez* « enfant » (O.Y. : 285), ou du kabyle *beztuḥ* dont il pourrait être un hypocoristique, ou tout simplement sa transcription avec l'omission du *t* du milieu.

Biatour : « qui se livre à une gaieté excessive. Insolent. Négligent » de *baṭira* (ar. cl.) « être très gai, se livrer à une joie excessive. Etre pétulant ; être insolent. Manquer de piété et de reconnaissance envers Dieu », ►ou « vétérinaire » de *bayṭer, biyaṭr* (ar.) « médecin des animaux, artiste vétérinaire » (Biberstein, 1860, 1 : 136), ►ou de *baytur* (ar.) « chien à queue coupée » (Beaussier, 1958 : 30).

Birouche : de *briruc* (k.) « diminutif de *Yebrahim*. Personnage de contes d'enfants : personne avisée, adroite, dégourdie[1] » (Dallet, 1982 : 40), ►ou « fainéant, oisif » de *barräc* (ar.) « celui qui ne cultive pas ; oisif » (Beaussier, 1958 : 44) ; ► Il peut être en relation avec la physionomie de la personne, de *abrec* « pie (chèvre). Bigarré, bariolé » (Beaussier, 1958 : 44).

Birouchi : de la famille *Birouche* ; *Birouche* semble être un hypocoristique de *Brahim* (cf. Birouche).

Bouafia : /bu[2] ɛafya/ « l'homme de paix ; père de la femme de paix », du nom commun *ɛafya* « paix. Feu ».

Bouahmed : « père de Ahmed » ; *Ahmed*, superlatif de *Hamid*, « le plus adoré, le plus loué » (Harzoune, 2006 : 146) et « le plus digne d'éloge » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 73-74), « le plus illustre » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 236-237).

Bouaiche : *bu ɛic* « père de Aich » ; *Aich* « vie, existence ».

Bouaichi : « de la famille Bouaiche »

Bouamara : « père de Amara » ou « détenteur de la prospérité, prospère » ; *Amara* « prospérité, qui a une vie longue et prospère » (Harzoune, 2006 : 153).

---

[1] Cette signification semble très probable car les gens se souviennent que le terme *abiruc*, qui est à l'origine de ce patronyme, était un sobriquet d'un ancêtre.

[2] *Bou* dans ce cas peut être soit le morphème kabyle d'adjectif signifiant « celui à, l'homme à, ayant les qualités de… », ou le monème arabe *abu* « père ».

Bouanani[1] **:** « l'homme aux rênes », qui désignerait : « un bon cavalier, qui monte bien le cheval » de *ɛnan* (ar.) « rênes. Masse de cavalerie disposée pour charger en masse » (Beaussier, 1958 : 683), ►ou « homme aux sandales (en peau de veau) » de *leɛnan* (M.C) « semelle en peau de veau tannée ; sandales avec cette semelle » (Taifi, 1991 :848).

Bouanoun : serait une forme diminutive.

Bouaoud : « l'homme au cheval » de *ɛawd* (ar.) « cheval », ►ou «l'homme au bâton » de *ɛud* (ar.) « bois. Charrue. Morceau de bois. Hélianthème » (Beaussier, 1958 : 689).

Bouaoune : « père de Aoun » ; *ɛewn* (ar.) « aide, assistant, auxiliaire. Aide de camp. Adjudant. Chaouch du cadi, huissier. (au pl.) Alentours d'une personne ; collaborateurs » (Beaussier, 1958 : 692).

Bouaziz : « père de Aziz » ; *Aziz* « chéri, adoré, cher, très affectionné, bien aimé ».

Bouazoun : « père de Azzoun » ; *Azzoun* étant un prénom masculin (Beaussier, 1958 : 653), probablement formé sur *Azzou*, un hypocoristique de *Aziz* « le chéri, l'aimé ».

Bouchaker : « père de Chaker » ; *Chaker* « reconnaissant, plein de gratitude».

Bouchal : probablement amputation de Bouchalal.

Bouchallal : *bu calal* ou *bu ceɛlal* : mot composé du morphème adjectivant *bu*, « celui qui est à, l'homme à… », et du lexème *achalal* avec deux lectures possibles, on aura « l'homme à la luette » ou « celui qui est blond », selon que l'on considère *aclal* (k.) « luette » (Dallet, 1982 : 87) ou *aceɛlal* (k.) « blond, rouquin. Brillant, clair » (Dallet, 1982 : 122).

Bouchemal : « propriétaire du bien dit *ccemla* » ; *ccemla/lmecmel* (k.) « bien foncier communal », ►ou « celui qui aime à faire des travaux d'intérêt collectif » de *tacemlit* (k.) « entraide bénévole pour un travail dans l'intérêt du village, d'intérêt collectif » (Dallet, 1982 : 95), ►ou « l'homme du nord, le nordique » de l'arabe *camal* « nord ».

Bouchen : /*bu uccen*/ (k.) « l'homme au chacal ».

Bouchikhe : « père de Chikh) ; de *ceyx* (ar.) « âgé, vieux, vieillard, vieil homme. Ancien (par rapport à l'age et à la dignité). Cheikh,

[1] Il peut également désigner un chef d'une cavalerie.

chef de fraction, de tribu. Directeur d'un collège, d'une zaouia. Maître, professeur. Maire. Beau père de la femme » (Beaussier, 1958 : 553).

Boucif : « l'homme au sabre, au glaive, à l'épée ; violent ; contraignant », de *seyf* (ar.) « sabre, glaive. Contrainte, coercition, force, violence, coaction » (Beaussier, 1958 : 507), ►ou « père de Sayf ».

Boudiab : « père de Diab ; l'homme aux chacals », *diab* étant le pluriel de *dib* (ar.) « chacal ».

Boudina : « homme de la religion, qui a une foi inébranlable, (et par conséquent) vertueux et honnête » ou « père de *Deyyina* » ; *deyyina* (adj. ar.) « honnête, de bien (femme). Vertueuse, chaste », de *dïn* (ar., k.) « culte, religion, foi, croyance » (Beaussier, 1958 : 360) ; ► on peut également penser à *deyn* « dette, redevance » et signifierait « l'homme qui est endété ; qui n'a pas payé se redevance ».

Boudjadja : « l'homme à la poule » ; *ğağa*, variante dialectale de l'arabe classique *dağağa* « poule ».

Boudjnah : « l'homme à l'aile », de *ğnaḥ* (ar.) « aile » ; ►on peut également le dériver de *ğunäḥ* « crime, pêché » (Beaussier, 1958 : 160), et signifierait : « l'homme qui est emprint à faire des pêchés ; qui est malhonnête ».

Boudjou : *buğuh* est formé par agglutination de *bu weğh*, et *ryal buğuh* « boudjou, real boudjou : monnaie d'argent d'Alger, valeur 1,80f » (Beaussier, 1958 : 87).

Boudraa : « l'homme au bras, le fort, celui qui a la force ou qui l'utilise » ; *ddreε* (k.) « bras. Coudée (environ 50 cm), avant bras. Force, vigueur, effort » (Dallet, 1982 : 159) et *ḏraε* (ar.) « bras, avant bras. (au fig.) Force, violence » (Beaussier, 1958 : 363).

Boudrioua : « l'homme du savoir, instruit, qui a connaissance de », de *drä* (ar.) « savoir, connaître. Avoir conscience de. Etre assuré, certain de. S'attendre à » (Beaussier, 1958 : 334), ►ou nom de lieu à partir de la plante *buṭrïwa* (ar.) « bryone » (Beaussier, 1958 : 84).

Boughanem : « propriétaire d'un troupeau de moutons ; père de Ghanem » ; *Ghanem* « qui a fait du butin ; jouisseur » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 163, Beaussier, 1958 : 717).

Boughani : « père de Ghani » ; *Ghani* (ar.) « riche », « qui se suffit de ce qu'il possède » (Harzoune, 2006 : 202).

Bouhadj : « père de Hadj » ; *Ḥaǧ*, c'est un prénom mais c'est aussi un titre honorifique attribué à toute personne qui a fait le pèlerinage la Mecque.

Bouhata, Bouhatta : « l'homme à la remarquable démarche (noble et rapide) », de *ḥatt* (ar.) « qui marche d'un pas large et rapide. Antique et noble. Quelque chose, un peu » (Biberstein, 1860, 1 : 373). ► Formé sur *hatta* (ar.), « ce qui est brisé, écrasé, broyé » (Biberstein, 1860, 2 : 1385), ce patronyme serait un sobriquet pour désigner un propriétaire de « ce qui est brisé, écrasé », probablement quelqu'un qui aime garder des outils usagers.

Bouhmed : (cf. Bouahmed).

Boukacem : Le prophète ayant eu un enfant avec sa première épouse *Khadidja* qu'il appela *El Qasem* « élégant, beau de visage et juste, équitable » (Harzoune, 2006 : 237), on lui attribua alors la *kunya Abu El Qasem*, d'où le prénom *Belkacem* très répandu en Kabylie.

Boukeraoui : est une forme plurielle du suivant, elle doit avoir les mêmes significations.

Boukeroui : « l'homme au double décalitre », de *aqerwi* (kabyle, Dallet, 1982 : 680) et arabe *qerwi* (Beaussier, 1958 : 799), qui est un outil pour mesurer les céréales, valant ordinairement un double décalitre. ►Ou bien « propriétaire d'un *qerw* » et peut prendre plusieurs sens : *qerw* (ar.) « abreuvoir, bassin. Désert immense. Tuyau ou conduit par lequel s'écoule le suc du raisin exprimé dans le pressoir. Tronc de palmier creusé dans lequel on fait du vin ; espèce d'auge faite d'un tronc de palmier. Vase à boire, coupe ; petite auge dans laquelle on donne à boire aux chiens. Gonflement du scrotum. Manière, façon, mode » (Biberstein, 1860, 2 : 730).

Boukerouis[1] : serait une simple variante francisée par l'ajout d'une terminaison s, morphème français du pluriel, au patronyme précédent.

Boukhalfa : prénom masculin signifiant « chance heureuse, bonne fortune. Homme généreux, qui ne compte pas » (Beaussier, 1958 : 82).

Boukhelef : « père de Ikhlef » ; *Ikhlef* (ar.) « le prolifique, celui qui aura beaucoup de successeurs » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 82).

---

[1] On peut penser à : « l'homme au panier » à partir de *aqerwac* (M.C) « panier en alfa (pour les provisions) ; gibecière ; cartable » (Taifi, 1991 :543), en remplaçant la chuintante berbère *c* par un *s* pour faire plus français.

Boukhenak[1] **:** « l'homme propriétaire de *Akhnaq* » ; *Axnaq* (k.) est un mycro-toponyme (nom d'un champ) signifiant « terre crevassé, crevasse ».

Boukmacha : du kabyle *kmec* « être froissé » ou *akemmic* « poignée, ce que peut contenir le creu d'une main ».

Boulahbas[2] **:** « geôlier » de ḥabbas (ar.) « concierge (d'une prison), geôlier » (Beaussier, 1958 : 176), ►ou « celui aux incarcérations », probablement un homme qui est souvent en prison, un malfrat notoire.

Boulahia : (ar.) « l'homme à la barbe ».

Boulaincer, Boulainser, Boulainseur, Boulanseur : en première lecture on aura le sens « l'homme à la source », mais l'une, au moins, des variantes est, à l'origine, un microtopnyme où se trouve une source d'eau. De *lɛinser* (ar., k.) « fontaine, source. Orifice » (Dallet, 1982 : 993 et Beaussier, 1958 : 685).

Boulekbas : « l'homme à l'aspect désagréable » ; *lkebs* (k.) « aspect désagréable, sombre ; mauvaise mine, maigreur (sens difficile à saisir en dehors des expressions, comme *yewt-it lkebs* « il est maigre, chétif ») » (Dallet, 1982 : 391) ; ►ou l'homme somnolent à partir de l'arabe *kbas* (ar.) « assoupissement, somnolence » (Beaussier, 1958 : 849).

Boulhout : « marchand de poisson, poissonnier » ; du nom commun *lḥut* (ar., k.) qui est un générique signifiant « poisson ».

Boulkaria : « père de la lettrée ». ►Mais il peut également venir du prénom *Boukhari* (cf. ce patronyme), ou du nom de lieu *Kiria*[3]. ►Ou de *qerya* (ar.), « bourg, bourgade, village » (Beaussier, 1958 : 800), il signifierait « l'homme au/du village ». ►Ce qui serait plus probable encore, est le terme berbère *Kiria* qu'on retrouve beaucoup en toponymie.

Boumehdi : « père de Mahdi » ; *Mahdi* (ar.) « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté » (Beaussier, 1958 : 1021).

---

[1] Ou de l'arabe *xnaq* « gorge, devant de la gorge. Diphtérie. Bracelet de perles ou de corail. Angine » (Beaussier, 1958 : 312).

[2] La traduction directe de cette forme nous donnerait : « père du geôlier », interprétation fort plausible par ailleurs, cependant nous pensons qu'il réfère plutôt au sens « celui aux prisons », donc il désignerait le geôlier lui-même.

[3] De la racine KR, « se lever, s'élever », d'où *tukra,* « éminence, fait de se lever, d'être élevé », se retrouve dans *Kiria* (Cheriguene, 1993 : 168).

Boumelil, Boumellil : « à l'argile blanche » ; *Oumlil* est un adjectif signifiant « blanchâtre », mais c'est aussi un substantif désignant un type d'argile, *umlil* (k.) « argile blanche dont on se sert pour décorer les poteries, ainsi que les soubassements intérieurs de la maison » (Dallet, 1982 : 498).

Boumoula : (k.) « propriétaire d'un lieu dénommé *Imoula*[1] », ►ou « père de *Moula* », avec le nom arabe *Moula* « maître, possesseur, propriétaire. Maître, patron d'un esclave affranchi, libérateur d'un esclave. Maître, seigneur (adresse De politesse) ».

Boundaoui : « l'homme au rosées », certainement pour désigner quelqu'un d'alerte[2] ; ndawi est le pluriel de nnda (k.) « rosée » (Dallet, 1982 : 542), nadda (ar.) « humidité ; rosée, serein » (Beaussier, 1958 : 967).

Bououchen : *bu uccen* (k.) « l'homme au chacal », ►amputation de la voyelle initiale de *ibuεucen* « bestioles », terme kabyle attribué au langage enfantin. terme enfantin pour dire abeεεuc (k.) « bestiole », il a un sens proche dans le berbère marocain, *buεεu* « être imaginaire, monstre dont on menace les enfants » (Taifi, 1991 :44).

Bouras : sobriquet désignant celui qui a une grosse tête, ►en Tunisie il réfère à la pie grièche (Beaussier, 1958 : 82), ► mais selon Belhamdi et Salvetat, c'est « celui qui a autorité » ou « placé en tête », il fait référence à quelque Cheikhs populaires (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 90).

Bourezg : « le propriétaire, possesseur du *rezq* », signifiant homme riche, possédant beaucoup de biens.

Boussekine : « l'homme au couteau », de *sekkinn* (ar.) « sabre. Couteau » (Beaussier, 1958 : 482).

Boussif : « l'homme au sabre, au glaive, à l'épée ; violent ; contraignant », de *seyf* (ar.) « sabre, glaive. Contrainte, coercition, force, violence, coaction » (Beaussier, 1958 : 507), ►ou « père de Sayf ».

Boutaghane : « celui au yatagan » ; *aṭaγan* (k.) « yatagan ; sabre courbe (courbure inverse de celle du cimeterre) » (Dallet, 1982 : 826).

---

[1] *Imula*, « ubacs », est très répandu en toponymie nord-africaine.

[2] Ce sens est explicité par l'expression : *yettak°i i nnda mi tekkat* « il a l'oreille fine ; il est très malin (littéralement : il entend la rosée qui tombe) ».

Bouyakoub : « père de Yakoub » ; *Yakoub* /*Yeεqub*/ « celui qui suit, qui succède. Nom du prophète Jacob » (Harzoune, 2006 : 319).

Bouzelmat : « gaucher » ; *azelmaḍ* « gauche, de gauche » (Dallet, 1982 : 944).

Bouzera, Bouzeraa : « l'homme à la semence » ; *zerriεa* (ar., k.) « semence. Graine. Pépin de fruit. Engeance. Famille » (Beaussier, 1958 : 430).

Bouzidi : « de la famille Bouzid » ; de *Bouzid*[1] « père de Zaid » avec *Zaid* « il est né, il vient accroître (la famille) ».

Bouzraa : (cf. Bouzera).

Bouzrara : « graveleux », de *aẓrar*[2] (k.) « gravier », ►ou « homme au collier » de *azrar* (k.) « collier » (Dallet, 1982 : 954). ► Ou peut-être de *zarir* (ar.) « tranche de viande longue et mince pour saler et sécher » ; ►ou de *bouzerrar* (ar.) « cigale » (Beaussier, 1958 : 428), et désignerait quelqu'un qui parle beaucoup, qui incommode ses convive en ne s'arrêtant pas de parler.

Bradai : *bradεi* « Bâtier, bourrelier » (Beaussier, 1958 : 43), on le trouve aussi comme emprunt dans le kabyle *abradεi* « marchand de bâts. Fabricant de bâts (on dit plus souvent bu tberdiwin) » (Dallet, 1982 : 43).

Brahimi : c'est un nom de famille formé à partir du prénom *Braham*, qui est la variante arabo-berbère de l'hébreu *Abraham, Avraham* « père de nombreux peuples ; père de la multitude » (Ouaknin & Rotnemer, 1993 : 201, Belhamdi & Salvetat, 2002 : 236).

Brahiti : nom d'origine, de *barahüt, buruhüt* « Berehout (ar. cl.) (nom d'une vallée sombre située dans un pays désert du *Hadramout*, province de l'Arabie). Là se trouve un puits dont s'exhale une odeur fétide. Selon les croyances superstitieuses des mahométans, c'est le séjour des âmes des infidèles après leurs morts » (Biberstein, 1860, 1 : 119).

Brahmi : (cf. Brahimi).

Brikh : « qui s'affaisse » de *bṛex* (k.) « s'affaisser, s'affaler, tomber sur place » (Dallet, 1982 : 51), peut être un sobriquet pour qualifier quelqu'un de gros et/ou de flasque.

---

[1] Ce nom est, à l'origine, composé de *Abou* « père » + *Zaid*, mais en Afrique du Nord, il est devenu un prénom simple utilisé tel quel.

[2] Dans l'arabe algérien on trouve la forme *mezrar* « Terrain graveleux » (Beaussier, 1958 : 428).

Britil : « qui est coiffé d'un gros turban » (cf. Bertali), ►ou *birṭïl* (ar. cl.) « pierre oblongue ou fer long à l'aide desquels on rend raboteuse une meule. Outil en fer pour fendre les pierres. Cadeau donné pour capter un juge. Droit qui revient d'office à un juge » (Biberstein, 1860, 1 : 112), ►ou de *Bertil/Britel* (ar. dial.) « moineau, passereau » (Yermèche, 2008 : 400).

Chaabna, Chabana : forme féminine de Chabane. Cette forme peut être Utilisée pour parler d'une femme appartenant à la famille *Chaban*, mais pas comme prénom féminin.

Chabane : le sens initial de *ceɛban* (ar. cl.) est « le populaire », celui qui jouit d'une grande notoriété (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 123), c'est le huitième moi du calendrier musulman, précédant le Ramadhan.

Chabour : « bon cavalier » de *cabür* (ar.) « (s. coll.) « éperons » (Beaussier, 1958 : 510). ► Il peut référer à la couleur verte de *ccabura* (k.) « moisissure ».

Chafai : « membre de la voie chafaite », le chafaisme est l'une des quatre grandes branches de l'islam sunnite, relativement à son fondateur Chafai. De *ccafeɛ* (Dallet, 1982 : 81) et *cafïɛ*[1] (Beaussier, 1958 : 530) « intercesseur. Préempteur ».

Chanoune : ce sont des hypocoristiques du prénom masculin *Ceɛnän* « Chaanane » (Beaussier, 1958 : 529).

Chaouch, Chaouche : de *ccawec* « employé d'entretien de l'administration. Planton » (Dallet, 1982 : 116) et « espèce d'huissier, de garçon de bureau » (Beaussier, 1958 : 549).

Chelbabi : « qui tend la mains en s'allongeant pour attraper ce qui est plus haut que lui », probablement un sobriquet pour désigner « qui prétend à des choses qui lui sont difficiles d'atteinte » de *celbeb* (k.) « tendre la main pour attraper quelque chose d'assez haut, qu'on ne peut atteindre qu'on se mettant sur les pointes des pieds », ou « qui est comme pendouillé, loque » de *acelbub* (k.) « extrémité. Morceau de graisse qui pend d'un morceau de viande. Prépuce » (Dallet, 1982 : 88).

Chelli : *celliy* (adj. ar.) « gauche » (Beaussier, 1958 : 536), ►ou « estropié » de *calla* (ar.) « être sec, desséché ou estropié (se dit du bras, de la main et de celui qui les a secs ou estropés) » (Biberstein, 1860, 1 : 1262).

[1] *Ccafiɛ* est l'un des attributs de Dieu.

Chelouche : de *ccluc* (k., ar. dial.) « charonçon, pucerons de fève ou de pois » (Dallet, 1982 : 88 ; Beaussier, 1958 : 538). ► Ou du verbe *clüc* (ar.) « éblouir. Escamoter. En imposer, faire du charlatanisme. Offusquer. Duper, tromper » (Beaussier, 1958 : 538).

Chenin : « petit Chanan », est une forme de diminutif du prénom Chaanane (Beaussier, 1958 : 529). ► Ou de *cnïn* « lait de beurre coupé d'eau » (Beaussier, 1958 : 542), ►ou kabyle *ccnin* « lait (avant d'être caillé) ».

Chennit : serait une forme diminutive de *Chanate* qui peut avoir une multitude de significations. *Chanate*, « rôtisseur », nom de métier, de *cenneṭ* (ar.) « rôtir », ►ou « svelte » de *cinäṭ* (ar.cl.) « femme au corps bien fait et qui a une belle carnation » (Biberstein, 1860, 1 : 1276), ►ou un sobriquet, de *icenṭi* (M.C) « garçon illégitime, naturel, adultérin » (Taifi, 1991 :699-700). ► Il pourrait aussi référer à quelqu'un qui a une relation quelconque avec l'oiseau dit *cunṭiy* (ar. dial.) « épervier (Tun.) » (Beaussier, 1958 : 543).

Chentat : « collant », de *cenṭeḍ*, « se cramponné, collé à », qui est un dérivé expressif de *nṭeḍ* (k.) « adhérer, coller à, se cramponner » (Dallet, 1982 : 581). ► Ou de *cenṭeṭ* (ar.) « donner des coups de tête, encenser (cheval) » (Beaussier, 1958 : 543) et signifierait : « qui donne des coups de tête (en parlant d'un cheval) », et par extension de sens « difficile ».

Cheraft : de *tacaraft* (k.) « âgée. Expérimentée. Intelligente, habile » (Dallet, 1982 : 107).

Cherfa : « nobles », de *churâfa* (ar.) « descendants du prophète » (Ageron, 1964 : 3) ; « issu d'une tribu de Cheurfa. Honoraire » (Beaussier, 1958 : 522).

Cherfaoui : individu de la famille des *Cherfa* (ar.) « nobles ».

Cheridi : « fuyard », de *cred* (ar.) « fuir, s'effaroucher (animal). S'emporter (cheval, chameau surtout) » (Beaussier, 1958: 520).

Cherifi : de la famille Cherif, de *carif* « noble, de rang élevé ».

Cherrat : de *acerraṭ* déverbatif de *creḍ* (k., ar.) « stipuler, indiquer des conditions. Vacciner, tatouer », ou arabe cerreṭ « Inciser, taillader, sacrifier. Barrer, raturer, rayer. » (Beaussier, 1958 : 521) et serait un nom de métier « tatoueur ; qui s'occupe de faire des tatouages ; guérisseur par saignures[1] », ►ou un sobriquet pour

[1] Il y a, en Kabylie, des personnes spécialisées dans les soins de certaines maladies (comme la jaunisse) par *ticraḍ* « tatouages ». Ceci consiste à pratiquer des saignures, dans certains endroits précis du corps du malade, pour dégager le

désigner qui pose des conditions à tout, ou peut-être a la manie de dire « à condition » à tout bout de champ, de *cerṭ* (ar., k.) « condition, clause, convention, accord, stipulation. Article de loi, chef d'une loi. Condition requise, règle. Dot, douaire, conditions de la dot » (Beaussier, 1958 : 521), ►ou qui est caractérisé par une raie quelconque sur le corps de *cerṭa* (ar.) « barre, ligne, raie. Tiret, trait. Trait, filet. Ligne, raie dans la main » (Beaussier, 1958 : 521). ► On citera égalemen *ccirat*, même s'il est très peu probable, le pluriel de *ccir* (k.) « balle. Jeu de balle » (Dallet, 1982 : 104), ►ou de *ccira* (k.) « présage, prédiction, symptôme avant-coureur » (Dallet, 1982 : 104).

Chettab : nom d'agent du verbe *ceṭṭeb* (k.) « enlever les branches » ou de l'arabe *ceṭṭāb* (adj.) « balayeur. Qui va couper et apporte la broussaille pour les fours » (Beaussier, 1958 : 526).

Chettouh : de l'adverbe kabyle de quantité *ciṭṭuḥ* « peu, un peu ». ►Ou une altération morphologique de *ceṭṭāḥ* (ar., k.) « danseur » (Beaussier, 1958 : 526).

Cheurfa : (cf. Cherfa)

Chiba : /cayba/ (ar.) « ayant les cheveux gris ; vieille ».

Chibane : de *aciban* (k.) « qui à les cheveux blancs ; chenu » (Dallet, 1982 : 120), adjectif dérivant de *cäb* « blanchir, devenir vieux, vieillir » ; cïbänï (ar.dial.) « vieillard, vieux, vieil homme, barbon, grison. Dont les cheveux ont blanchi[1] » (Beaussier, 1958 : 552).

Chikh : du kabyle *ccix* et arabe *ceyx* « âgé, vieux, vieillard, vieil homme. Ancien (par rapport à l'age et à la dignité). Cheikh, chef de fraction, de tribu. Directeur d'un collège, d'une zaouia. Maître, professeur. Maire. Beau père de la femme » (Beaussier, 1958 : 553) et selon Atoui (1998 : 242) « qui est expérimenté, d'où homme qui exerce une autorité morale ou politique. Administrativement : fonctionnaire, notable, responsable du douar, de la tribu ».

Chiter : « méprisant » de *catara*, *catira* (ar.) « être coupé, disséqué. Etyre fendu (se dit de la lèvre inférieure). Avoir les paupières renversées ou tellement lâches qu'elles se renversent facilement (se dit des yeux). (de là) Traiter quelqu'un avec mépris, le regarder de travers et lui dire des injures », « injurier quelqu'un, insulter par des propos » ; ►ou « Scélérat, vaurien » de *cittïr* (Biberstein, 1860, 1 : 1189) ; ► Ou « ruminant » de *cter* (ar.) « ruminer » (Beaussier, 1958: 513).

---

sang malade et, ainsi, provoquer la guérison.

[1] C'est aussi le symbole de la sagesse.

Chouaf : « éclaireur. Espion » (Beaussier, 1958 : 549).

Choucha : « mèche de cheveux qui tombe sur le front », et il serait même un prénom féminin, de *cüca* (k.) « cheveux tombant sur le front des femmes mauresques. Mèche, touffe, houppe de cheveux laissée au sommet de la tête. Toupet. Aigrette, huppe (Tunis). Choucha (n.p.f.) » (Beaussier, 1958 : 549). ► Il peut aussi signifier « pleine de trous » de *cuc* (k.) « être plein de trous (bois vermoulu). Etre gonflé (pâte levée) » (Dallet, 1982 : 68) et désignerait « qui a le visage plein de traces (de boutons) ».

Dahli : « qui oublie, négligeant », de *d̲hel* (ar.) « oublier, négliger, ne pas songer à une chose ayant l'esprit occupé d'une autre. S'éteindre (souvenir) » (Beaussier, 1958 : 363), ►ou sobriquet pour dire « aux grands pieds » de *adaḥil* (M.C) « plante des pieds, sabot (animal) » (Taifi, 1991 :60).

Dahmani : « de la famille Dahman », de *Dahman* qui « est un diminutif contracté et réduit aux phonèmes principaux de Abderrahmane comme il arrive souvent quand un prénom est très usité » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 95), c'est un hypocoristique de Abderrahmane. ► Ou *Dahman* « noiraud » de *adhem* « noir. D'un vert très foncé, qui paraît noir » (Biberstein, 1860, 1 : 744), ►ou « qui pousse violement » (Harzoune, 2006 : 186).

Debabi : « conducteur d'animaux », de *debbeb* (ar.) « choyer une bête. Conduire une bête avec ménagement, la ménager » (Beaussier, 1958 : 321). ► Ou de *d̲bäb* (ar.) « scion de la ligne à pêcher » (Beaussier, 1958 : 362), ►ou de *ḍbab* (ar. dial.) « nuages, brume ».

Debbou : morphologiquement, ce patronyme ressemble au mot français indiquant la posture « debout », ►mais il semble être une mauvaise transcription de l'arabe *dubbu* et kabyle *adebbiw* « ours », ►ou un dérivé de *debbä* aor. *yedbü* (ar.) « marcher à très petits pas et vite. Trottiner. Marcher avec difficulté » (Beaussier, 1958 : 324) et serait soit le nom d'action signifiant « le fait de trottiner », soit l'aoriste amputé de l'indice de personne *yedbu* « il trottine ».

Deflaoui : nom de famille à partir de *adfel* (k.) « neige », ►ou de *daflä* (ar.) « laurier rose », ►ou encore nom d'origine, du toponyme *Ɛin Defla*.

Delfaoui : de *dilf* (ar.) « brave, intrépide », ►ou, au contraire, de *dalüf*[1] (ar.) « gras et lent dans sa démarche » (Biberstein, 1860, 1 : 724). ► On peut également penser à une métathèse de *Deflaoui*.

---

[1] C'est un mot qu'on peut utiliser pour désigner une chose et son contraire : *dalüf* «rapide dans son vol (aigle, oiseau). Gras et lent dans sa démarche » (Biberstein, 1860, 1 : 724).

Dib : (ar. dial.) « chacal ».

Dif : (ar.), il peut être un nom et signifier « hôte ; convive », ►ou un verbe et signifierait : « ajouter ».

Djaballah : /*ǧab Llah*/ est un prénom masculin signifiant « Le Dieu a donné », de *ǧab* (ar.) « apporter, porter, amener. Produire, représenter » (Beaussier, 1958 : 171), ►ou « Dieu a répondu » de *aǧäb* (ar.) « répondre. Répondre favorablement, donner une réponse favorable à une requête, l'agréer, l'accorder, l'accueillir. Exaucer. Acquiescer, adhérer, consentir, céder à » (Beaussier, 1958 : 164).

Djaballi : « montagnard », de *ǧabal* (ar.) « montagne, mont ».

Djama : « celle qui rassemble », c'est le nom donné au sixième jour de la semaine musulmane où les musulmans doivent se rassembler pour faire une prière en groupe dite *salat el ǧumuɛa* « prière du vendredi ». ► Ou de *ǧemma* (ar.) « être abondant, être plein » (Beaussier, 1958 : 153).

Djaradi : du kabyle *ajrad* (sing. coll.) « criquets, sauterelles », et signifierait « qui prennent tout sur leur passage ». ►Ou de l'arabe *ǧarrad* « répartiteur », ►ou *ǧarad* et *ǧarada* « Gymnocarpon décandrum ou du désert » (Beaussier, 1958 : 138).

Djebar : de *ǧebbar* (ar. cl.) « Celui qui impose sa volonté ; puissant » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 53).

Djebari : formation d'un nom de famille par l'adjonction du morphème arabe de la *nisba i* à la fin du prénom Djebar.

Djemad : du nom des mois lunaires *ǧumada al awal*, et *ǧoumada al tani* (le premier et le second ǧumada) correspondants aux 5e et 6e mois de l'année musulmane.

Djemai : « du vendredi », formation d'un nom de famille par le rajout du suffixe arabe *i* au prénom masculin Djemaa.

Djenadi : de la tribu des *At Ǧennad*. Probablement en relation avec l'arabe *ǧennada* « réunir, rassembler, lever des troupes, armer » ; *ǧundi* « soldat, milicien, troupier » (Beaussier, 1958 : 160).

Djendi : de *ǧundiy* (adj. ar.) « à large queue (mouton de l'est) », ►ou nom arabe : « « soldat, milicien, troupier » (Beaussier, 1958 : 160).

Djers : de *ǧers* (ar. cl.) « son léger, bruit léger, murmure, chuchotement. Inspiration, voix tacite de Dieu qui se communique aux hommes. Partie, portion (de la nuit). Racine » (Biberstein, 1860, 1 : 279), ►ou de *ḥeǧres* (ar.) « carrier. Tailleur de pierres ».

Djouadi : « de la noblesse militaire ; noble, généreux, pur, racé ; brave, courageux » (cf. Adjouad).

Djouder : « racée, de vieille souche », de *ğedder* (ar.) « arracher des racines. Devenir vieille (plante). Etre depuis longtemps dans un pays, une ville » (Beaussier, 1958 : 132).

Djoumer : « beau et brillant comme une braise » de *ğemra* (ar.) « un charbon ardent, allumé, un morceau de braise », ou « chaud, bouillant » de *ğemr* (s. coll. ar.) « braise, charbon ardent », ou relatif à la période de l'année dite *el ğemra* « on compte trois : la première *Djemra* de l'air (l'air s'échauffe, 18 février), la seconde de l'eau (l'eau se chauffe, 25 février), la troisième de la terre (la terre se chauffe, 4 mars) » (Beaussier, 1958 : 154). ►Ou « doux, tendre » de *ğemmar* (ar.) « cœur de palmier nain qui se mange. Partie tendre du cœur du palmier dattier » (Beaussier, 1958 : 154).

Dradra : nom de lieu dans la région de Kherrata, qui proviendrait du mot arabe *Derdar* (s. coll.) « frêne. Orme ».

Drai : (adj. ar.), « qui utilise la force », de *ddreɛ* (k.) « bras. Coudée (environ 50 cm), avant bras. Force, vigueur, effort » (Dallet, 1982 : 159) et *d̲räɛ* (ar.) « bras, avant bras. (au fig.) Force, violence » (Beaussier, 1958 : 363).

Draou : « son bras ; sa force, son effort » ; de *ddreɛ* (k.) « bras. Coudée (environ 50 cm), avant bras. Force, vigueur, effort » (Dallet, 1982 : 159) et d̲raɛ (ar.) « bras, avant bras. (au fig.) Force, violence » (Beaussier, 1958 : 363) + *u* « son, à lui » ; u est la contraction de l'arabe classique *hu* « sa, son », morphème de possessif 3e personne du masculin singulier.

Fedikhi : du kabyle[1] *afeddix* « meurtrissure, contusion, blessure (par jet de pierre) » (Dallet, 1982 : 192).

Fedila : du prénom féminin arabe Fadela/Fadila « honnête, vertueuse » (Harzoune, 2006 : 37) de *Fäḍila* (ar.) « Bienfait, faveur. Supériorité. Vertu. Accroissement » (Beaussier, 1958 : 754), c'est aussi le second mois de l'année musulmane à l'Est algérien (ar. alg.), (synonyme : *ɛäcürä* et, en littérature, *ṣafer* » (Beaussier, 1958 : 753).

Fehhal : de *fḥel* (ar.) « mâle. Etalon. Bélier. Tout animal mâle non castré, entier. Solide, robuste, vigoureux. Energique. Brave, courageux » (Beaussier, 1958 : 730) et kabyle *afeḥli* (adj.) « (animal)

---

[1] En arabe algérien, on trouve le verbe *feddex* « blesser à la tête avec un instrument contondant, une pierre. Ecraser une tête, la casser et en sortir le cerveau » (Beaussier, 1958 : 732).

non castré. Méchant, brutal » (Dallet, 1982 : 197), c'est certainement une façon ironique de désigner quelqu'un qui provoque la castration.

Felfoul[1] : est souvent un surnom utilisé avec une valeur très positive, c'est pourquoi nous pensons qu'il s'agit d'un dérivé par redoublement de la double consonne de *Full* « sorte de fleur », ou un composé de *fell* « jasmin d'Arabie » (Beaussier, 1958 : 759) et de *full* (cf. Oufella).

Fergani : « habitatnt de Fergan[2] », du pluriel kabyle *ifergan* « cours intérieurs d'une maison ; enclos, et toutes cours délimitées ».

Ferguenis : ce patronyme est formé sur Fergani auquel on a adjoint le morphème français du pluriel.

Ferhani : « joyeux, gai » du verbe *freḥ* (ar., k.) « être gai, content, joyeux. Etre bien aise, content. Se réjouir de quelque chose. Etre charmé de, éprouver de la joie. Se féliciter, s'applaudir. Se faire fête. Faire bon accueil, accueillir, bien accueillir, fêter, faire des amitiés, recevoir à bras ouverts » (Beaussier, 1958 : 734).

Ferkane : « bien portant », participe passé de *frek* (k.) « échapper, être sauf » (Dallet, 1982 : 223).

Fetissi : de *aftis* (pl. *iftisen*) « champ humide, marécageux » (Dallet, 1982 : 140), « vallon humide et verdoyant » (Taifi, 1991 :139), mais aussi « terrain en bordure de rivière, terrasse alluviale » (Ahmed-Zaid-Chertouk : 369).

Fettala : « qui roule le couscous ; cordière » ; du kabyle *ftel* « rouler dans un grand plat, avec les mains, en l'humectant, la semoule de blé dur pour la préparation du couscous, être roulé » (Dallet, 1982 : 238), ►ou « qui tresse les cordes, cordier » de l'arabe *ftel* « tordre, tresser (une corde, une mèche). Corder. Rouler et former, façonner en fils » (Beaussier, 1958 : 727).

Fettali : de la famille Fettal « qui roule le couscous » ou arabe « cordier » (cf. Fettala).

Fettous : de *afettus* diminutif et dérivé expressif exprimant une valeur hypocoristique de *afus* (k.) « main, manche, poignée, anse ».

[1] Dans un contexte kabyle, ce nom n'est pas attesté, mais, avec une valeur tout à fait opposée, on trouve *ffelfel* « être susceptible, irascible ; éclater en flots de paroles acerbes » (Dallet, 1982 : 204), ►et *ifelfel* « poivron. Poivre. Piment » (Dallet, 1982 : 205).

[2] Les porteur de ce nom font remonter leur nom à un nom de lieu, ce qui conforte l'idée de Cour, probablement un lieu formé d'un ensemble d'enclos dénommé *(I) Fergan*. Cependant, ils situent ce lieu en Russie, si cette thèse se vérifie, il s'agirait alors d'un mot russe.

Foughali : « grand », de *afɣul* (k.) « grand, gros, bien bâti » (Dallet, 1982 : 213), mais dans la vallée de la Soummam, il a un sens contraire (sens que J.M.Dallet semble avoir remarqué mais sans l'expliciter, cf. Dallet, 1982 : 213), en général il désigne une tige vide, quand on l'utilise pour qualifier un être humain on dit : *d afɣul* « il n'a aucune consistance, malgré sa carrure il n'a aucune force », il signifierait alors « sans consistance, sans aucune force », ►ou arabe : « monstrueux » de *fɣül* « monstre, animal qui a une conformation contraire à l'ordre de la nature » (Beaussier, 1958 : 756).

Fourar : (k.) « février ».

Galloul, Galoul : /geɛlul/, « avare », de *qeɛl* (ar. cl.) « échalas pour appuyer la vigne. Avare » (Biberstein, 1860, 2 : 784), ►ou « joueur du *gallâl* » de *gellāl* (ar. dial.) « tambour long et étroit en terre, tambourin » (Beaussier, 1958 : 820).

Ganoun : « l'homme au capuchon » de *agunun* (M.C) « capuchon (de djellaba ou de burnous) » (Taifi, 1991 :159). ► Ou de *gnün* (ar. dial.) « lapin » (Beaussier, 1958 : 829) et kabyle *agnun* « petit du lapin domestique », ►ou de l'ethnique *Agennun* individu de *At Wagennun* « nom d'une ancienne confédération des tribus entre Tizi Ouzou et la mer » (Dallet, 1982 : 264).

Garbi : de *γerbiy* (ar.) « occidental, de l'Ouest. Marocain. Qui se trouve ou donne à l'ouest » (Beaussier, 1958 : 702).

Gassa : *qäsä* « Endurer, supporter le mal. Essuyer, souffrir, pâtir, subir. Trimer, se donner du mal » (Beaussier, 1958 : 803).

Ghanem : « qui a fait du butin ; jouisseur », ce prénom masculin est un nom d'agent du verbe *ɣnem* (ar.) « faire du butin. Faire main basse sur. Capturer, prendre, enlever, s'emparer. Capturer un navire. Profiter (de l'occasion, du temps). Saisir (l'occasion). Goûter, jouir de. Acquérir quelque chose » (Beaussier, 1958 : 717), ►et, selon (Harzoune, 2006 : 202), « celui qui a du succès », ►il signifie aussi un troupeau de moutons, synonyme de profit dans une société rurale. Selon certains, *al ɣanem* pourrait alors être ou bien le propriétaire du troupeau ou le berger lui-même (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 163).

Ghazli : du nom *ɣazala* (ar.) « gazelle » et désignerait une femme « belle, svelte, élégante, gracieuse », ►mais comme dérivé verbal, *el ɣazal* désigne la galanterie et la passion amoureuse, comme il réfère à la poésie érotique d'où *Ghazaly* « érotique, galant, gracieux » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 160).

Ghebriou, Ghebrioua : *ɣabara* « Rester en arrière, marcher lentement, au point de se laisser devancer par les autres. Devoir arriver (en parlant des choses futures, mais sont en retard). Etre poudreux, couvert de poussière ou couleur de poussière », *ɣäber* « Qui reste en arrière, qui s'est arrété. Qui persiste dans quelque chose. Restant. Future » (Biberstein, 1860, 2 : 430)

Ghedjghoudj : « grosse voix », dérivé expressif augmentatif et péjoratif de *taɣect* (k.) « voix, gorge » (Dallet, 1982 : 602).

Gherib : ce patronyme souligne la qualité de « qui est étranger au pays », ou de quelqu'un « qui est absent de son pays »[1] de *ɣrib* (ar.) « étranger. Nouveau débarqué. Exilé, absent. Seul, isolé, sans famille », ou le caractère « extraordinaire, drôle, inouï » de l'adjectif *ɣrib* « Etrange, extraordinaire, curieux, bizarre. Drôle (chose). Inouï. Original, particulier. Hétéroclite. Rare, singulier » (Beaussier, 1958 : 702).

Ghidouche : « tige, sans contenance, pas solide », de *aɣedduc/taɣedduct* qui est un dérivé expressif de *aɣeddu* (k.) « tige tendre de certaines plantes (sainfoin, quelques chicorées, côtes d'artichaut… » (Dallet, 1982 : 603).

Ghilas : de *aɣilas* (k.) « panthère » (Dallet, 1982 : 611) et « tigre » dans la région des At Yemmel, et « lion » dans d'autres régions.

Ghirane : pluriel de *ɣar* (k.) « caverne, grotte, tunnel, trou, repaire » (Dallet, 1982 : 632), ►ou *ɣeyran* (ar.) « jaloux ».

Ghobri : individu des At Ghobri, tribu kabyle dans la région de Azazga (Dallet, 1982 : 601), il signifierait « de couleur de poussière ; poussiéreux », ►ou « resté en arrière, perdu » de *ɣabara* (ar.) « rester en arrière, marcher lentement, au point de se laisser devancer par les autres. Devoir arriver (en parlant des choses futures, mais sont en retard). Etre poudreux, couvert de poussière ou couleur de poussière » (Biberstein, 1860, 2 : 430).

Ghouanemi : « qui fait du butin ; jouisseur » (cf. Ghanem).

Gouffi : du prénom *Gouffa* formé sur le nom commun *tagffut* « plant ; pied de fève, d'arbre » (Nait-Zerrad, 2005 : 51), ►ou un individu du village *Igufaf* « nom d'un village des At Yeḥya » (Dallet, 1982 : 252), ►ou *ggufi/ggufy* (du verbe *ggafy* du M.C) « longer, aller le long de… ; escalader, monter ; grimper » (Taifi, 1991 :148).

[1] Selon que ce patronyme soit donné à quelqu'un d'étranger au pays, ou qu'il soit choisi par sa famille en son absence.

Gougam : de *agugam* (k.) « muet ».

Gouiri : « en cercle. Cintré, courbé », de *gewwer* (ar.) « Ceindre, enceindre, cerner, entourer, environner, embrasser. Se former en cercle. Mettre en cercle. Couper en cercle. Creuser en rond autour d'une plante pour l'enlever avec sa racine. Faire un trou en rond ou en cuvette dans quelque chose. Se fendre, se gercer, mais en rond (terrasse). Trouver en cherchant. Chercher à trouver » (Beaussier, 1958 : 835).

Guenfis : « nabot, nain et ridé », de *qenfaca* (ar.) « être contracté, ridé et raccourci » (Biberstein, 1860, 2 : 825), ►ou forme masculine du prénom féminin *Guenfissa* « guérie, reposée » du verbe *genfa, sgunfu* « guérir, se reposer » (Nait-Zerrad, 2005 : 50).

Guenine : « petit lapin », diminutif arabe de *gnun* « lapin ».

Guenounou : est une forme hypocoristique de *Ganoun* « l'homme au capuchon » de *agunun* (M.C) « capuchon (de djellaba ou de burnous) » (Taifi, 1991 :159).

Guermouche : « qui grignote, qui croque, croquant », de *germec* (ar. dial., k.) « grignoter, gruger, manger des choses sèches » (Beaussier, 1958 : 797) et « croquer ».

Guerri : du kabyle *gg°er* « donner un coup sur la tête. Ecraser un pou avec les deux pouces sur la tête de quelqu'un » (Dallet, 1982 : 267), ►ou *egri* « rester en arrière » (Dallet, 1982 : 268), ►ou « vindicatif, rancunier » de *gri* « être vindicatif, rancunier » (Dallet, 1982 : 278), ►ou de l'arabe *γerrï* « crépir, enduire avec du bousillage. Bousiller une aire. Coller » (Beaussier, 1958 : 706), ►ou impératif 3e personne du masc. sing. du verbe *qerr* (ar.) « avouer, reconnaître (un délit) ».

Habhab : (ar.) « prodigue, généreux », autre forme de *mhebheb* « prodigue, généreux », ►ou « criard, gueulard » de *hebheb* « se lever, souffler doucement (vent). Aboyer, japper » (Beaussier, 1958: 1017).

Hachani : « qui s'occupe de l'entretien des palmerais » (dans la région chaouie) ou « habitant d'un palmier sauvage », de *ḥeccäna* (ar.) « palmier sauvage, palmier abandonné » (Beaussier, 1958 : 207). ► Ou « qui reçoit avec amabilité » de *hecca* (ar.) « recevoir avec amabilité, écouter, se pencher pour écouter », ►ou « indulgent » de *hcüc* (adj. ar. et k.) « friable. Mou, tendre. Facile, large, indulgent, affable, (homme) » (Beaussier, 1958 : 1026).

Hachemi : « massacreur, qui charcute (l'ennemi) » de *heccem* (ar.) « tailler en pièces, hacher, écharper. Charcuter, déchiqueter, taillader » (Beaussier, 1958 : 1026), ►et « généreux, bienfaisant » selon (Harzoune, 2006 : 206).

Haddab : (ar.), « éducateur », de *heḏḏeb* « arranger, ajuster. Elever, éduquer » (Beaussier, 1958 : 1022), ►ou « qui fait des franges » de *heddeb* « faire des franges, des pompons », ►ou « au grands cils »[1] de *hedb* « Cils » (Beaussier, 1958 : 1019-1020).

Haddad : de *ḥaddad* (ar., k.) « forgeron ».

Haddadi : patronymisation de *ḥaddad* « forgeron ».

Haddibi : « bossu », de *ḥdeb* (ar.) « être convexe, bombé » et *aḥdeb* (adj. ar.) « bossu » (Beaussier, 1958 : 184).

Hadid : /*ḥadid*/ (ar.) « Fer (métal). Double crochet de fer du métier aux cartons du tisserand. Fer à repasser. Fers, ceps, chaînes ».

Hadiouche : diminutif du prénom masculin « Haddouch, Haïdech » (Beaussier, 1958 : 185) attesté comme hypocoristique de *Hend*, ou du nombre *ḥdäc* « onze ».

Hadjadj : « pèlerins », est le pluriel de Hadj (ar., k.) qui peut être un prénom masculin, ►mais c'est aussi un titre honorifique attribué à toute personne qui a fait le pèlerinage à la Mecque[2], ►ou un dérivé de *ḥäǧeǧ* (ar.) « raisonner, argumenter, présenter des arguments, ergoter, disputer contre quelqu'un » (Beaussier, 1958 : 179).

Hadjam : *ḥeǧǧäm* (ar.) « circonciseur. Qui tire du sang (par des ventouses ou des scarifications), qui saigne. Barbier (Tun.) » (Beaussier, 1958 : 182), ►ou « assaillant, attaquant, qui fond sur l'ennemi » de *hǧem* (ar.) « assaillir, attaquer à l'improviste. Fondre, se précipiter sur, se jeter sur, tomber sur. Arriver inopinément, survenir à l'improviste, tomber dessus (par ex. des hôtes). Faire irruption. Faire un coup de main sur. Surgir, survenir, surprendre » (Beaussier, 1958 : 1018-1019).

Hadjar : est l'équivalent du français Agar, comme il peut être de l'arabe et signifierait « la migrante (sur le chemin de Dieu) », ►ou de Hedjar /ḥeǧǧär/ « carrier. Tailleur de pierres. Marbrier. Sculpteur (Maroc) » (Beaussier, 1958 : 181).

[1] Les grands cils symbolisent la beauté du visage.

[2] Et c'est un appellatif utilisé pour s'adresser à une personne âgée dont on ignore le nom.

Hadji : « qui ont accompli le pèlerinage à la Mecque[1] », de *Ḥağ* (ar., k.), qui est un prénom masculin et un titre honorifique attribué à toute personne qui a fait le pèlerinage à la Mecque. ► Ou verbe : *ḥaği* « interrompre, couper la parole. Raconter une histoire, un conte » (Dallet, 1982 : 312), ►ou *hağ* (k.) « être excité ; s'exciter. S'emporter. Etre en chaleur (bétail) » (Dallet, 1982 : 289).

Hadjidj : « pèlerins », est le pluriel de Hadj (ar., k.) qui peut être un prénom masculin, ►mais c'est aussi un titre honorifique attribué à toute personne qui a fait le pèlerinage à la Mecque, ►ou un dérivé de *ḥäğeğ* (ar.) « raisonner, argumenter, présenter des arguments, ergoter, disputer contre quelqu'un » ; (Beaussier, 1958 : 179).

Hadjout : toponyme bien connu dans l'est algérien, il désignerait un lieu où sont élevés les bovins, de *aḥejjaḍ* (M.C) « bovin (vache et bœuf) » (Taifi, 1991 : 237).

Hallou : « doux, sucré », de *ḥluw* (adj. ar.) « doux au goût, sucré. Aimable, agréable. Charmant, élégant, joli. Gentil, gracieux, qui a bonne grâce (homme, chose). » (Beaussier, 1958 : 233). ► Ou *ḥellu* (k.) « le fait de guérir. Guérison » (Dallet, 1982 : 317).

Hallouane : de *aḥlawan* (k.) « doux (au goût et au toucher). Gentil » (Dallet, 1982 : 322). ► On peut également penser à « confiseur ».

Halou : (cf. Hallou).

Halouane : (cf. Hallouane).

Hamachi : « de la famille Hammache », formé par une combinaison du morphème de filiation *i* et de l'hypocoristique *ch*.

Hamadane, Hamadene : « personnes de la famille Hammad », c'est le pluriel de *Ahemmad* du prénom *Hammad* « qui loue (Dieu) ».

Hamadou : de *Hammad* « qui loue (Dieu) ».

Hamaili : « qui assure la garantie », de *ḥamil* « garant, caution, répondant, fidéjusseur » (Beaussier, 1958 : 241).

Hamami, Hammami : patronymisation de *Hamama* (ar.) « colombe », ►ou « qui s'occupe des bains maures, qui y travail » de *ḥammäm* (ar., k.) « bain, étuve. Eau minérales chaudes, thermes, eaux » (Beaussier, 1958 : 234).

---

[1] Ce pèlerinage est l'un des fondements de l'islam, il se fait pendant une période bien précise de l'année lunaire : « *Dhou al Hidja* : le mois du pèlerinage, est le 12e mois de l'année musulmane au cours duquel se font à la Mecque toutes les cérémonies du grand pèlerinage » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 62).

Hamani : individu de la famille *Hamana* « chaleureux ».

Hamaoui : « fils de Hamma » (cf. Hama), qui viendrait de *téhemt* « nom d'une espèce d'antilope » (Nait Zerrad, 2005 : 53), ►ou de l'arabe « qui défend, protecteur » (Beaussier, 1958 : 242).

Hamchaoui : « de la famille Hammache », de *Hammache* « beau, fardé » (cf. Hama).

Hamdaoui : de la famille Ahmed (ar.) « le plus adoré, le plus loué » (Harzoune, 2006 : 146) et « le plus digne d'éloge » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 73), « le plus illustre » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 236).

Hami : patronymisation de Hama dérivant de *téhemt*, « nom d'une espèce d'antilope » (Nait Zerrad, 2005 : 53), ►ou « défenseur, protecteur » de *ḥamä* (ar.) « défendre, protéger, couvrir, aider, assister, secourir, soutenir. Assister, couvrir de sa protection. Prendre la défense, le parti de. Flanquer, protéger » (Beaussier, 1958 : 242-243), ►ou « chaud, chaleureux » de *ḥammä* (ar.) « chauffer, faire chauffer » (Beaussier, 1958 : 243). ► Ou *ḥämï* (adj. ar.) « chaud. Ardent, brûlant. Chauffant. Animé, échauffé. Alerte, vif, pétulant, allègre. Chaleureux » (Beaussier, 1958 : 242-243).

Hamiche : « beau, fardé », de *ḥmimuc* (k.) « fard. Graine rouge de la bryone qui servait autrefois de fard » (Dallet, 1982 : 323), et arabe *ḥamäc* « arnebia decumbens » (Beaussier, 1958 : 239).

Hamidouche : diminutif et hypocoristique de *Hamid* « louable, digne d'éloges, de louanges ; glorieux » (Beaussier, 1958 : 236).

Hamiti : « sucré, doux ; affectueux » ou « fort, violent », patronymisation de *ḥamït* (ar.) « ferme, solide. Fort, violent (se dit de la colère). Très sucré » (Biberstein, 1860, 1 : 488).

Hamitouche : *ḥamïtüc*, c'est un prénom masculin (Beaussier, 1958: 240), c'est, à l'origine, certainement un hypocoristique de *Hamid*.

Hamma : variante de Hemma, de téhemt (amaz.) « nom d'une espèce d'antilope » (Nait Zerrad, 2005 : 53), ►« qui défend, protectrice » de *ḥamä* (ar.) « Défendre, protéger, couvrir, aider, assister, secourir, soutenir. Assister, couvrir de sa protection. Prendre la défense, le parti de. Flanquer, protéger » (Beaussier, 1958 : 242-243), ►« chaud, chaleureux » de *ḥammä* (ar.) « chauffer, faire chauffer » (Beaussier, 1958 : 243). ► Ou de *ḥamä* (ar.) « beau père de la femme. Beau-frère du marie », au féminin « belle-mère de la femme, mère du mari » (Beaussier, 1958 : 235).

Hammachi : (cf. Hamachi)

Hammadi : de Hammad « qui loue (Dieu) ».

Hammaoui : (cf. Hamaoui)

Hammiche : « beau, fardé », (cf. Hamiche).

Hammouche : hypocoristique de *Hamou*, lui même hypocoristique de *Mohammed* « celui qui est le lieu de la louange, le comblé de louange, celui qui s'est rendu digne de louange, digne d'éloge. » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 278).

Hammoudi : de *Hamoud* « celui qui loue et loué, glorifié » (Harzoune, 2006 : 211), « digne de louanges, d'éloges, admirable » (Beaussier, 1958 : 236).

Hamou : hypocoristique de *Mohammed* « celui qui est le lieu de la louange, le comblé de louange, celui qui s'est rendu digne de louange, digne d'éloge. » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 278).

Hamouche : (cf. Hammouche)

Hamoudi : (cf. Hammoudi)

Hamoumou : « noiraud », terme affectif formé sur *ḥamüm* (k.) « noir de fumée. Suie. Taches, marques de charbon ».

Hamour : « rougeâtre, fleur de teint », de *ḥmüra* (ar.) « le rouge, la couleur rouge, rougeur. Fraîcheur, fleur de teint, du visage » (Beaussier, 1958 : 238).

Hamzaoui : de Hamza « lion » (Harzoune, 2006 : 212).

Hanachi : « à la manière d'un serpent, serpenté, malicieusement » ou « qui est de la famille Hanache ».

Hanaili : « de façon courbée », de *ḥanä* « arquer, courber, cambrer. Fléchir, plier, ployer » (Beaussier, 1958 : 246).

Hanniche : « petit serpent », diminutif de *ḥanac*.

Hara : « il est inquiet, embarrassé », de *ḥär* (ar., k.) « être dans l'embarras, perplexe. Etre inquiet, s'inquiéter, éprouver de l'inquiétude » (Beaussier, 1958 : 259), ►ou « proche, parent, habitants des maisons contiguës » de *lḥara* « cour de maison. Groupes de logements ayant généralement une porte d'entrée commune » (Dallet, 1982 : 347), ►mais le plus probable est qu'il s'agit d'un toponyme, du nom de la plante *ḥarra* (ar.) « Erysimum grandiflorum, espèce de moutarde sauvage qui infeste les champs de blé » (Beaussier, 1958 : 188).

Harfouche : *ḥarfūc* (ar. cl.) « homme de la plus basse classe. Canaille » (Biberstein, 1860, 1 : 411). ► Ou au contraire « riche » de *harafa* (ar. cl.) « s'enrichir promptement, avoir en très peu de temps augmenté ses troupeaux et son avoir (se dit d'un homme) » (Biberstein, 1860, 2 : 1414). Le premier sens pourrait être un dérivé sémantique, par ironie, de ce sens. En effet qui s'enrichi rapidement (en moins de temps qu'il n'en faut), ne le fait certainement pas honnêtement. On pourrait alors l'appelé « petit malin ».

Harik : /ḥarïq/ (ar. cl.) « incendie. Cuisson (à la peau). Lunaire rude » (Beaussier, 1958 : 194), ►ou *aḥriq* (k.) « champ ».

Harkane : « agité, remuant », de *ḥerrek* (ar.,k.) « remuer, imprimer le mouvement à, mettre en mouvement, mouvoir, émouvoir, animer. Agiter, ébranler, remuer, branler » (Beaussier, 1958 : 195), ►ou « méprisant » de *ḥerken* (k.) « ne pas obéir, refuser d'avancer (bête de somme) ».

Haroudj : « agité, tumultueux », de *herrej/herreǧ* (k.) « tourmenter. Tracasser » (Dallet, 1982 : 293) et arabe *haraǧ* « tumulte. Agitation, fermentation des esprits, désordre » (Beaussier, 1958 : 1023), ►ou « qui prépare les séances des confréries religieuses » de *ḥeṛṛeǧ* (k.) « se préparer, s'équiper. Assister à une séance de confrérie religieuse ; la préparer (Dallet, 1982 : 335), ►ou « crieur » de *ḥerreǧ* « préparer pour, se préparer pour. Pousser le dernier cri de l'enchère (crieur). Rétrécir » (Beaussier, 1958 : 190), ►ou « forestier » diminutif de *ḥiraǧi* (ar.) « forestier ou sylvestre. » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 65).

Harouni : de *Haroun* qui est l'équivalent en arabe de Aaron qui pourrait être d'origine égyptienne signifiant « Elevé » (Harzoune, 2006 : 215), ►selon (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 282) c'est un mot hébreu signifiant « je chanterai », et il est cité par le Coran comme prophète et frère de Moïse.

Hassam : « qui tranche, coupe court », de *ḥsem* (ar.) « couper court à, arrêter » (Beaussier, 1958 : 203), ►ou du prénom *Houssam* prononcé aussi *ḥsam*.

Hatri : « turbulent, agaçant », de *hter* (k.) « être turbulent, remuant, agaçant » (Dallet, 1982 : 294), ►ou « qui a des yeux malades » de *ḥaṯar* (ar.) « conjonctivite phlycténulaire » (Beaussier, 1958 : 178).

Hedroug : à rapprocher de *hedrūk* (adj. ar.) « déguenillé, en guenilles, dépenaillé » (Beaussier, 1958 : 1020).

Helali, Hellali : « Hilalien[1], de la famille *Helal* », du prénom *Hlal* (ar. dial.) « croissant, nouvelle lune. Lune, lunaison » (Beaussier, 1958 : 1027), ►ou du verbe *hellala* « exulter, jubiler, glorifier » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 284) (cf. *Helala* : est une variante du prénom *Hlal* (ar.) « croissant, nouvelle lune. Lune, lunaison. Croissant, ce qui a la forme du croissant » (Beaussier, 1958 : 1027), ce prénom est très symbolique pour un musulman, il représente d'abord la beauté comme tout ce qui est en relation avec la lune, c'est aussi le symbole utilisé par les troupes musulmanes, donc, d'une certaine manière, identifié à un drapeau islamique, ►mais on peut aussi l'identifier au verbe *hellala*[2] (ar.) « exulter, jubiler, glorifier » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 284), le croyant se rapproche de son Dieu.

Hemiria : « rougeâtre », de *aḥemri* (k.) « rouge, carmin » (Dallet, 1982 : 326), ►ou « ânière, conductrice de bêtes de somme », de *ḥamïr* (ar.) « ânes, baudets ».

Hennous : « homme pieu » de *hunus* (pl., ar. cl.) « hommes pieux, qui craignent Dieu », ►ou forme diminutive signifiant « brave » de *ḥanisa* (ar. cl.) « passer sa vie sur les champs de bataille, être très brave, belliqueux » (Biberstein, 1860, 503).

Hidra : toponyme à Alger, certainement en relation avec la topographie du lieu, de *ḥder/ḥedder* (ar.) « descendre d'un endroit élevé. Descendre (une pente, une rivière). Descendre, aller en pente, s'abaisser (terrain) » (Beaussier, 1958 : 185).

Himi : « qui erre, vagabonde », de *häyem* (adj. ar.) « errant. Vagabond. Fou de. Egaré, troublé » (Beaussier, 1958 : 1036), ►ou *hemmi* (ar.) « qui est plein de soucis ».

Houchat : pluriel de *ḥewc* (ar. dial.) « maison de campagne éloignée de la ville, maison des champs. Ferme, enclos, propriété, » (Beaussier, 1958 : 249, Dallet, 1982 : 345), ►ou de *hewca* (ar.) « rixe, lutte (Est). Vacarme, tumulte (Ouest) » (Beaussier, 1958 : 1033).

Iarichene : pluriel de *Aεric* (k.) « claie suspendue au dessus du foyer. Cahute. Treillis ; treillages de vigne ; tonnelle » (Dallet, 1982: 999), et dans l'arabe algérien *εric* « Berceau de vigne, treille. Tonnelle » (Beaussier, 1958 : 643) (cf. Ariche).

---

[1] Les *Hilaliens* sont très connu au Maghreb, c'est « une tribu arabe yéménite de pillards qui envahit et pilla le Maghreb au XIe siècle et provoqua un siècle de guerres civiles » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 284).

[2] De la même racine hébraïque, *Hillel*, la louange, fait partie de toute prière chrétienne : *Halleluia* : louange à Dieu (de *hillel*, louange et *Ya* pour *Yaweh*), simplifié en Alléluia. (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 284).

Ibril : du kabyle *yebrir* « avril »[1].

Ibsatine : « petits tapis », c'est le féminin pluriel[2] de *abessaṭ* (k.) « tapis ».

Ichalal, Ichallal : pluriel de l'adjectif kabyle *aceεlal* « blond, rouquin. Brillant, clair » (Dallet, 1982 : 122).

Ichalalen : *iceεlalen* autre forme plurielle de *achalal*[3] qui provient de l'adjectif kabyle *aceεlal* « blond, rouquin. Brillant, clair » (Dallet, 1982 : 122).

Idiri : « les gens de la famille/tribu Idir » ; *Idir* transcription francisée du prénom kabyle *Yidir* « qu'il vive », c'est l'aoriste 3ème personne du masculin singulier du verbe *idir* « vivre ».

Idjenane[4] : « jardin, verger » de *ğnän* (ar., k.) « Jardin. Jardin fruitier, verger. Maison de campagne aux environs d'une ville », ►ou « jardinier » de *ğennän* (ar.) (Beaussier, 1958 : 158).

Idjer : du nom de la tribu *At Yeğğer* en Kabylie, on obtient la forme berbère *Ayeğğer* « un individu de cette tribu ».

Idjeraoui : de la tribu *At Yeğğer* en Kabylie.

Idjri : forme arabe pour désigner un individu de la tribu des *At Yeğğer*, en Kabylie.

Idouche : il semble être une transcription selon la prononciation française de *Hidouche*, ►ou dériver de *ducca* (M.C) « s'agenouiller, se mettre sur les genoux » (Taifi, 1991 :77) et signifier « qui est a genoux ».

Idres : (ar.) « enseignant », pour les musulmans, c'est un prophète cité par le Coran. « Il est identifié par la tradition au patriarche

---

[1] On trouve une autre forme avec le même sens dans l'arabe tunisien : *brïl* « Avril (Tun) » (Beaussier, 1958 : 48).

[2] En fait c'est *tibessaṭin* auquel on a supprimé le *t* initial.

[3] Ce radical peut être lu de plusieurs manières :

►*Aclal* (k.) « luette » (Dallet, 1982 : 87) augmentatif de *taclalt* « luette. Trou de serrure. Bouton de fleur, bourgeon. Petit morceau de bois en biseau à l'ouverture d'une flûte » (Dallet, 1982 : 88).

►*Acellul* (k.) « ce qui pend, pendeloque », ►qui est aussi utilisé péjorativement pour désigner « pénis »

►*Cellel* (k.) « recouvrir d'or, d'argent. Cheviller, river, fixer » (Dallet, 1982 : 87) d'où le nom d'agent *acellal*, et dans ce cas on a le sens, plus précis, de nom de métier.

[4] Cette forme semble être un pluriel sans terminaison, la forme régulière aurait été *iğnanen*, cependant le terme attesté est *leğnan*. Cette forme est plus proche d'un participe passé d'un verbe qui serait *ğnu*, le verbe attesté le plus proche est *jnu*.

Henok, premier fils de Caïn, fils d'Adam et père de Mathusalem. En effet Henok en Hébreu a le même sens que Idris en arabe : l'enseignant ou l'éducateur (de darassa, enseigner) » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 238).

Iffis : de *ifis* (k.) « hyène », ►ou *iffis* (k.) « trèfle (fourrage) » (Dallet, 1982 : 233).

Iftissen, Iftissene : pluriel de *aftis* (k.) « champ humide, marécageux » (Dallet, 1982 : 140), « vallon humide et verdoyant » (Taifi, 1991 :139), mais aussi « terrain en bordure de rivière, terrasse alluviale » (Ahmed-Zaid-Chertouk : 369).

Ighil : *iγil* (k.) « bras, membre antérieur. Coudée, longueur de l'avant-bras, du coude au bout des doigts. Colline ».

Ighilt[1] : de *tiγilt*[2] « Petit bras. Petite colline », féminin de *iγil* (Dallet, 1982 : 608) et « proéminence » (Ouadhah, 2002 : 12).

Ighit[3] : « aide, secours ; don de Dieu » de γit (ar., k.) « infliger. Gratifier » ; *lγit* « pluie bienfaisante » (Dallet, 1982 : 630).

Igoucimene, Igoussimene : pluriel de *agusim* (k.) « noyer » et « écorce de racine de noyer utilisée par les femmes pour l'entretient des dents et des gencives ou comme produit de beauté » (Dallet, 1982 : 279).

Iguerouada : « le champ d'en bas ».

Iken, Ikene : de *iken* (k.) « jumeau » (Dallet, 1982 : 411).

Ikhlef : (ar.) « le prolifique, celui qui aura beaucoup de successeurs » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 82).

Imadalou : de *imeεdal* « modérés, sages, équitables, équilibrés » (cf. Adil), ►ou « égaux, pareils, qui sont d'accord » de *mεadal* (k.) « être égal, être d'accord » (Dallet, 1982 : 975), *imεeddal/ imεeddalen, mεiddel* « se mettre, être en travers. S'allonger sur le sol » (Dallet, 1982 : 531), ►ou patronymisation du prénom masculin *Madel* « protecteur ou homme en bonne santé » de *del* (k.) « couvrir, protéger » ou *edel* (tou.) « garder, surveiller ; être bien portant » (Nait-Zerrad, 2005 : 77).

Iouknane : *yuknan* « ce qui est incliné, l'incliné, le courbé », du verbe *knu* (k.) « se courber, s'incliner, se pencher ».

---

[1] Ce nom est amputé de l'initiale *t*, morphème du féminin.

[2] Ce sont des noms très répandus dans la toponymie berbère.

[3] Il pourrait n'être qu'une mauvaise transcription de *Tighilt* « crête, mont ».

Ireza : *Ireẓẓa*, c'est un micro-toponyme à Timezrit, ce lieu est fait de terrains tout en pentes, inclinés. Il signifierait « des terrains cassés » en relation avec leur inclinaison (état actuel) de *erẓ* « casser, rompre, briser » (Dallet, 1982 : 745), ►ou peut être pour des temps plus anciens « terrains défrichés » du même verbe *erẓ* « couper le bois, débroussailler, défricher ».

Issaadi : « de la famille Issaad ». « qu'il soit heureux », ou « bonheur, félicité » (Beaussier, 1958 : 474).

Issoumer : (k.) « il est exposé au soleil ».

Itoudj : « couronné, qui a une couronne, une huppe (sur la tête) », de *taǧ* (ar.) « couronne, diadème. Diadème de femmes avec ornements. Huppe, couronne sur la tête de certains pigeons » (Beaussier, 1958 : 114). ►Des toponymes formés sur la même racine sont attestés, par exemple : *Toudja*, un village à une quinzaine de km de Béjaia. C'est peut-être une description de la forme de la crête sur laquelle ce lieu se situe. ►Mais on peut aussi le rattaché à l'arabe *taweǧ* « puits creusé dans le lit d'une rivière à sec (Sahara Occ.) » (Beaussier, 1958 : 114).

Izem : (k.) « lion »

Kaced : /qased/ (ar.) « qui a l'intention » de *qsed* « avoir l'intention, être décider à. Etre destiné à. Destiner, préparer » (Dallet, 1982 : 683), ►ou *käsed* (adj., ar. cl.) « qui ne va pas (commerce, vente, ouvrage). Qui n'a point de débit, ne se vend pas, discréditée (marchandise). Qui n'est pas achalandé (marché). Qui n'a pas cours » (Beaussier, 1958 : 864), ►ou *qäṣed* (ar.) « qui tend à, se propose, est dans l'intention de, dans la disposition, disposé, intentionné » (Beaussier, 1958 : 806).

Kachi : « rétrécis », formé à partir de *Kouch* « accroupi ; rétrécit ; petit de taille », lui même dérive du verbe *kuc* (k.) « se recroqueviller, se ramasser » (Dallet, 1982 : 392) et arabe *kecca* « se retirer, se resserrer, se rétrécir (étoffe) », ►ou « avare » de *kecca* (ar.) « thésauriser, cacher de l'argent » (Beaussier, 1958 : 867) ; *Kecha* « il s'est rétrécis » ou « qui thésaurise, avare ».

Kaci : « dur, méchant, cruel, atroce », de *kässi* (adj. ar.) « dur. Endurci, austère, inflexible. Barbare, inhumain, cruel, atroce, féroce » (Beaussier, 1958 : 803), toujours dans le même champ sémantique, on trouve dans (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 182) la signification plus positive de qui a « le caractère endurci par une vie dure, de celui qui a souffert et qui a acquis une trempe d'acier », ►mais selon Beaussier (803) « Kassi est une altération de Qäsem ».

Kadi : *qaḍi* de *lqaḍi* (ar., k.) « cadi, juge selon la loi musulmane » (Dallet, 1982 : 652). Ou arabe *qäḍi* « cadi, juge. Cheville qui joint le corps de la charrue au manche et à la couche du soc. Kadi (prénom masculin) » (Beaussier, 1958 : 810).

Kadri : de la famille *Kader*[1] « puissant, capable » (Harzoune, 2006 : 238), de l'adjectif *käder* (ar.) « qui peut, a le pouvoir, est de force à faire. Capable de, dans le cas de. Puissant. Fort » (Beaussier, 1958 : 781) ; au superlatif il nous donne l'un des attributs de Dieu, *El Qadir* « le puissant. Le Puissant-Déterminant. Le Détenteur-Du-Pouvoir-Normatif » (A-B : 59) et « l'Omnipotent » (Harzoune, 2006 : 137), c'es, généralement un hypocoristique de *Abdelkader*. ► Ou du nom commun *kädrï* « lit en bois, châlit » (Beaussier, 1958: 855).

Kanine : « qui est chéri, protégé, couvert » ou « cachottier », de *kenn* (ar.) « cacher quelque chose. Se cacher, se clapir. Couvrir, envelopper. Garder avec soin une jeune fille » (Beaussier, 1958 : 880).

Kantaoui : « homme important, distingué », de *qent* (ar.) « angle saillant, pierre angulaire. Coin saillant. Homme distingué » (Beaussier, 1958 : 830), ►ou du chaoui *qenṭ* « régime de dattes ». ► Ou « qui est désespéré » de *qneṭ* (ar.) « se désespérer, être au désespoir » (Beaussier, 1958 : 831).

Kaoumi : « sectaire », de *qawm* (ar.) « peuple, peuplade, horde. Gens » (Beaussier, 1958 : 840), ►ou de *kewm* (ar.) « monceau, tas. Meule de paille (Tun.) » (Beaussier, 1958 : 884).

Karfa : il peut s'agir de la plante *lqerfa* (k.) « Cannelle (T. cinnamomum) (Dallet, 1982 : 676), ►ou de la couleur *qerfiy* (adj., ar.) « couleur cannelle, marron rougeâtre » (Beaussier, 1958 : 795).

Kartout : « avoir des cheveux crépus », de *kkerṭeṭṭi* (k.) « être crépu », ►ou de *axerṭuṭ* (k.) « chemin mauvais, pierreux, à pic (en descente) » (Dallet, 1982 : 907).

Kasmi : *Qäsem* (ar.) peut être un verbe signifiant « se partager, quelque chose avec quelqu'un » ; mais aussi un nom « répartiteur, qui fait un partage. Copartageant. Délégué au partage, agent chargé du partage » (Beaussier, 1958 : 802) et selon (Harzoune, 2006 : 237) il signifierait « élégant, beau de visage et juste, équitable ». Dans le

[1] De la même racine est obtenu « *Al Qadr*, le vouloir divin, le décret divin, donne son nom à la célèbre nuit au cours de laquelle le Prophète reçut la révélation, *al leilat al Qadr*, la nuit du Destin, 26e du mois de *ramadhan* » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 179-180).

prénom *Kacem*, qui a donné les patronymes Gasmi, Kasmi, Kacimi, on fait certainement référence aux sens de : ►partager, répartir donc être juste ; ►prêter serment donc être honnête, probe ; ►être élégant, avoir un beau visage.

Kasri : « habitant d'un *qeṣr/qṣer* », de *qṣer*[1] (ar.) « palais, château, hôtel. Château fort, citadelle » (Beaussier, 1958 : 807).

Kassou : (ar.), « fait de se vêtir, de couvrir », de *ksa* « vêtir, revêtir d'un vêtement, habiller. Garnir, meubler une maison, une chambre » (Beaussier, 1958 : 866-867), ►ou *qesw* « dureté, sévérité » (cf. Kaci), ►ou *qas-u* « il l'a touché, atteint ».

Kati, Katti : de lqaḍi (ar., k.) « cadi, juge selon la loi musulmane » (Dallet, 1982 : 652). ► Ou arabe *qäḍi* « cadi, juge. Cheville qui joint le corps de la charrue au manche et à la couche du soc. Kadi (prénom masculin) » (Beaussier, 1958 : 810).

Kebir : « grand, aîné, chef, âgé », de *kbïr* (adj. ar.) « grand, gros. Agé, vieux. Plus âgé, aîné. Ancien (par rapport à l'âge ou à la dignité). Important, notable, considérable. Grave, important, sérieux, capital, principal. Archi, supérieur. Volumineux » (Beaussier, 1958 : 848).

Kebouchi : « de la famille Kebbouche », de *kebc* (ar.) « mouton ».

Kechi : « rétrécis » (cf. Kouch et Kachi). De Kouch « accroupi ; rétrécit ; petit de taille ».

Kedadouche, Keddadouche : « petit domestique », c'est un sobriquet qui semble être une forme diminutive et hypocoristique de *qeddäc* « domestique qui fait les menus services (va à l'eau, fait les commissions) » (Beaussier, 1958 : 782).

Kedjoual : *xeğwal* « timide », dérivé à forme diminutive du verbe *xağila* (ar.) « rougir, avoir honte. Etre honteux et rester interdit, sans pouvoir bouger ni parler » (Biberstein, 1860, 1 : 543).

Keloua : (ar.) « testicule. Rein », de *kelwa* « excroissance de chair. Rognon, rein ; testicules » (Beaussier, 1958 : 877), ou de *qelwa* (ar. dial.) « testicule, bourse » (Beaussier, 1958 : 827).

Kemouci : de *akemmus* (k.) « nouet, paquet noué » (Dallet, 1982 : 407).

[1] C'est un nom donné à plusieurs lieux en Algérie.

Keniche : « garçons », du kabyle *axennic*[1] ►ou arabe « belle, d'une belle allure » de *muxennaca* « qui se tient bien, et qui a encore de la fraîcheur (femme) » (Biberstein, 1860, 1 : 640).

Kennouche : « gros et court, tout rond », de *aqennuc* (k.) « boulette de semoule » (attesté à Akbou)[2]. ►En Kabylie maritime il désigne plutôt un genre de petit pot en terre cuite.

Kentiche : « barbouilleur », de *xenṭec* (ar.) « s'essayer à faire quelque chose qu'on ne sait pas (écrire, jouer d'un instrument) » (Beaussier, 1958 : 311). ►Comme il peut référer à une espèce de datte, de *kentïchä* (Boussada) et *kentüc* (Constantine) « espèce de datte » (Beaussier, 1958 : 881).

Kerbal : « jardinier, qui s'occupe du travail de jardinage », de *kerbel* (M.C) « biner, bêcher, écroûter le sol (avec une binette) » (Taifi, 1991 :344).

Kerbane : *qerbän* « sacrifice fait à Dieu », ►ou « près, proche, attenant » de *qrïb* (adj. ar.) « proche, rapproché, adjacent. Près. Attenant, auprès, contre » (Beaussier, 1958 : 788).

Kerkour : de *akerkur* (M.C) « tas de pierres élevé à un endroit où est commis un crime, ou bien où est enterré un inconnu. Haie de pierres ; tas de pierres indiquant les limites d'une propriété, d'un champ » (Taifi, 1991 :344), ►ou de *aqeṛquṛ* (k.) « cul, derrière ; anus » (Dallet, 1982 : 671), c'est un mot grossier et péjoratif.

Kermoune : hypocoristique de *Karim* « généreux, noble (de caractère), bon » du nom commun *karam* (ar.) « générosité, noblesse de caractère, qualités généreuses, munificence. Bonté. Bons traitements. Bienfaits » (Beaussier, 1958 : 861).

Kerroua : du nom de plante *xerwa* « anagyre fétide, anagyris fetida » (Beaussier, 1958 : 279), ►ou nom d'instrument *qerwä* (ar.) « mesure pour les céréales (ordinairement double décalitre) » (Beaussier, 1958 : 799). ►Ou du verbe kabyle *xxerweɛ* « être dérangé, en désordre » (Dallet, 1982 : 907).

Kessaci : « de la famille Kessas », de *aksas*[3] (adj. k.) « qui ne tète plus et commence à brouter (agneau, chevreau). Frisé (agneau) ; crépu. Beau, jeune et joli » (Dallet, 1982 : 424).

---

[1] Mot utilisé dans la région de Melbou.

[2] Dans la haute Kabylie, ce met n'est pas connu, ni ce nom, par contre on trouve un verbe qui a comme sémantisme de base « être rond », c'est *qqunnec* « se blottir ; être ramassé sur soi-même » (Dallet, 1982 : 668).

[3] Dans la région étudiée, *aksas* signifie « mouton qui broute bien ».

Kessali : de Kessal « masseur (au bain maure) ».

Kettou : « qui a une belle démarche ; qui l'emporte sur ses adversaires » de *katä* (ar.) « marcher d'un pas menu et serré. Vaincre ; l'emporter sur son adversaire » (Biberstein, 1860, 2 : 864), ►ou *qeṭṭu* (ar.) « chat, son chat ».

Khaldi : de *Khaled* (ar.) « impérissable, éternel, qui jouira d'une longue vie » (Harzoune, 2006 : 243) ».

Khales : *xaleṣ* (adj. ar.) « de bon aloi, bon, pur, sans mélange (or, argent etc.) », ►« acquitté, payé, réglé, soldé, désintéressé. Quitte, déchargé d'une dette. Délivré, affranchi, dégagé, libre de, exempt. » (Beaussier, 1958 : 298).

Khalfi : patronymisation du prénom *Khalef* « descendant, successeur, remplaçant ».

Khanfar : « au gros nez, au nez mal formé » et, par extension de sens (au fig.), « qui a mauvaise mine ».

Khelifi : de *xuleif* qui est une forme diminutive et hypocoristique de Khalef « descendant, successeur, remplaçant ».

Khelil : prénom masculin signifiant « ami intime », ce qualificatif est appliqué dans la tradition musulmane à Abraham surnommé *Xalil Allah* « l'ami de Dieu » de *xalïl* (adj. ar.) « ami. Amant, bon ami, bien aimé » (Beaussier, 1958 : 295-296).

Kheloufi : forme diminutive et hypocoristique de Khalef « descendant, successeur, remplaçant ».

Khemsi : de Khemis (ar., k.) « jeudi »; toujours en relation avec le chiffre *xemsa* « cinq », on cannait dans la paysannerie algérienne les Khames, ce sont des paysans qui travaillent des terres d'autrui et ils sont payés par le cinquième de la récolte, d'où *Khamsi*, *Khemsi* « de la famille *Khames* », ou du prénom féminin *Khamsa*[1].

Khenfouch : de *axenfuc* (k.) « museau. Bouche, figure. Partie antérieure (souvent péjoratif aux At Manguellat) » (Dallet, 1982 : 903) et, ailleurs en Kabylie, « nez ».

Khennoussi, Khenoussi : « de la famille Khennous », de *xennüs* (ar.) « cochon de lait, petit cochon, goret. Marcassin » (Beaussier, 1958 : 311), ►ou « saligaud » de *axunnis*[2] (k.) « matières fécales » (Dallet, 1982 : 904), en fait les deux acceptions ont en commun le

[1] *Lxamsa* désigne une amulette sous forme d'une main, une menotte qu'on porte au cou pour éloigner le mauvais sort.

[2] Probablement un déverbatif de *xnunnes* (k.) « se salir ».

sème « sale ». ► On peut également penser à *xennäs* (adj. ar.) « avare, avaricieux (Ouest) » (Beaussier, 1958 : 311).

Khentache : « barbouilleur », de *xenṭec* (ar.) « s'essayer à faire quelque chose qu'on ne sait pas (écrire, jouer d'un instrument) » (Beaussier, 1958 : 311).

Kherbache : *xerbäc* « barbouilleur », de *xerbec* (ar.) « barbouiller, griffonner » (Beaussier, 1958 : 272).

Kherib : De la racine arabe XRB (Beaussier, 1958 : 271), est formé le verbe *xreb* « Détruire. Bouleverser, mettre en désordre, en confusion. Démolir, renverser, ruiner. Dévaster, désoler, ravager » ; *xarab, xerba* « Ruine, maison ruinée. Masure. Bouge, chenil. Écurie, étable » d'où l'emprunt kabyle *axrib* « ruine, battisse en ruine » (Dallet, 1982 : 905).

Khezarene[1] **:** de *ixeẓẓaren* « qui fixent du regard », au figuré « qui sont méchants » de *xeẓẓer* (k.) « regarder fixement, considérer, examiner (avec dédain) ».

Khial : *xyal* ou *lexyal* (k., ar.) « fantôme. Ombre qu'on voit passer. Chose qui ne dure pas, qui passe comme une ombre. Epouvantail pour les oiseaux » (Dallet, 1982 : 914), au figurer il signifie « très maigre », ►ou de l'arabe *xiyyäl* « cavalier. Homme de cheval. Connaisseur en chevaux » (Beaussier, 1958 : 320).

Khiare : « les meilleurs », pluriel de *Kheir* (ar.) « bon, bienfaisant, vertueux » (Harzoune, 2006 : 242). ►Ce mot se retrouve comme nom abstrait *xyär* (ar., k.) « Choix, option, faculté de choisir » (Beaussier, 1958 : 317), ►et aussi comme nom d'un légume et de sa plante *xyär* (s. coll. ; ar. alg. et k.) « concombre, cornichon » (Beaussier, 1958 : 319).

Khidri[2] **:** de *Khider* « verdoyant ».

Khira : « la meilleur, bonne, bienfaisante, vertueuse », en est le féminin de *Kheir* (ar.) « bon, bienfaisant, vertueux » (Harzoune, 2006 : 242).

Khoufache : du nom commun *xuffäc* (ar.) « chauve-souris » (Beaussier, 1958 : 293).

---

[1] L'arabe a un mot de la même racine : *xïzräna* « came, fonc » (Beaussier, 1958 : 279).

[2] « Il faut savoir aussi que dans la tradition musulmane, *"al Khidr"*, le verdoyant désigne un mystérieux serviteur qui fut l'initiateur de Moïse (Coran 18, 66-82), reconnu aussi comme le prophète Elie qui doit revenir au dernier jour » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 79).

Kinzi : de *kenz* (ar., k.) « trésor dans le sein de la terre » (Beaussier, 1958 : 882), comme nom propre, il y a le prénom féminin *Kenza* « trésor » qui souligne la valeur et l'amour qu'on voue à cet enfant. ►Mais ce patronyme est en réalité formé à partir du toponyme *tiqinziyin* qui est, semble-t-il, le nom d'une plante.

Koudjih : ce serait un dérivé expressif de *aqejji* (M.C) « mouton sans cornes », ►ou *aqijju* « corneille (oiseau) » (Taifi, 1991 :529).

Ksouri : (cf aksouri).

Lacheter : « le plus habile, capable, vif », de *cäṭer* (adj. ar., k.) « adroit de corps et d'esprit. Habile, capable, ingénieux, industrieux. Avisé, dégourdi, gaillard, éveillé, vif. Subtil, sagace » (Beaussier, 1958 : 526). ► Ou « ruminant » de cter (ar.) « ruminer » (Beaussier, 1958 : 513).

Lachi[1] : « vaurien, pourri, vil », de *tläcä* (ar.) « s'évanouir, disparaître, se réduire, être réduit à rien. S'avilir. Etre pourri » (Beaussier, 1958 : 900).

Lahbas[2] : *el ḥebbäs* (ar.) « concierge (d'une prison), geôlier » (Beaussier, 1958 : 176).

Lahiani : de l'adjectif arabe *leḥyaniy* « barbu » (Beaussier, 1958 : 896).

Lahlah : *leḥläḥ* (adj. ar.) « qui prie, sollicite. Doucereux » (Beaussier, 1958 : 895), ►ou « gros » de *lleḥleḥ* (k.) « être gros, replet » (Dallet, 1982 : 449).

Laifaoui : du prénom *Laifa* (k.) « la répugnance, ce qu'il y a de plus répugnant ». *El Aifa*[3] (k.) « la répugnance, ce qu'il y a de plus répugnant », de *ɛiffa* « Répugnance. Continence, tempérance. Pureté, chasteté. Pitié, commisération » (Beaussier, 1958 : 662), le prénom *Lɛifa* est pris dans son premier sens pour éloigner le mauvais œil, et surtout l'ange de la mort, qui ne prendrait pas quelqu'un de répugnant, selon la croyance populaire, c'est pour cela qu'il « est

[1] Comme toponyme se sera un lieu où pousse le sumac de *lacc* (ar.) « sumac à cinq folioles » (Beaussier, 1958 : 900).

[2] Pour un toponyme, il s'agirait de *aḥbäs* pluriel de *ḥubus* (ar.) « habous dotation religieuse. Immobilisation d'un bien. Bien immobilisé, bien de main morte » (Beaussier, 1958 : 175).

[3] Si le kabyle n'a retenu de ce mot que le sens dévalorisant, l'arabe au contraire en fait un prénom très valorisant avec la signification : « *le fait de vivre volontairement avec décence et chasteté, (al taɛafouf) ou la pudeur discrète, mais il sert aussi à honorer une épouse vertueuse, honnête, sage, qui vit avec dignité, décence et retenue. Le sens est plus large que la signification du mot chasteté ; il désigne la délicatesse, la modestie, la vertu* » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 152).

souvent attribué à un enfant née d'un couple dont les premiers enfants meurent précocement » (Ahmed-Zaid-Chertouk : 413). *Aouf*[1] est un prénom masculin (Beaussier, 1958 : 690) signifiant « qui est répugné, détesté », c'est une autre forme du même prénom.

Lakli : altération de *Akli*, « nègre. Esclave, serviteur. Boucher (métier réservé à la classe inférieure des aklan. Prénom masculin donné souvent à un enfant kabyle par antiphrase prophylactique (contre le regard envieux et le mauvais œil) » (Dallet, 1982 : 402).

Lala : est une forme contractée de *El Aɛla* « le plus haut, le plus élevé ».

Lamrani : de *lɛemran* (ar.) « celui qui est prospère, riche » (Beaussier, 1958 : 679).

Laoui : « résistant, endurci, aguerri », de *läwï* (ar.) « supporter, endurer la faim, le froid etc. s'endurcir à la fatigue. Endurcir, aguerrir. Soigner » (Beaussier, 1958 : 914), ►ou « courbé » de *lawä* (ar.) « entortiller, enrouler. Tordre. Courber. Se détourner, tourner, faire un détour » (Beaussier, 1958 : 913).

Larabi : « l'arabe », « mais dans les textes du Moyen-Orient, on le traduit toujours par « bédouin », c'est-à-dire : nomade du désert » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 14).

Laref : *el ɛaref*, « le connaisseur », de *ɛäref* (adj. ar.) « qui connaît, sait, est instruit, au courant, versé. Qui se connaît en, expert en. Qui a la conscience de » (Beaussier, 1958 : 647), avec le même sens on a le prénom *Arif* de *ɛarïf* (adj. ar.) « qui connaît, sait, est informé, renseigné » (Beaussier, 1958 : 647).

Lassami : « qui se préserve du pêché », patronymisation du prénom *Ɛasem* (ar.) « qui évite avec soin toutes les occasions de pêcher » (Beaussier, 1958 : 658).

Lassouane : de *ṣewwän* « gardien d'un jardin, d'une vigne (Tun.) » (Beaussier, 1958 : 582), et plus généralement « gardien, protecteur, qui prend soin de ».

Latreche : est un prénom masculin signifiant « sourd » de l'adjectif arabe *aṭrec* « sourd, sourd-muet. Sourd, pas sonore. Stérile (serre) » (Beaussier, 1958 : 603).

Lazla : *lɛezla* (k., ar.) « petit champ de céréales. Labour fait dans une tribu, une propriété pour quelqu'un. Vie retirée » ; ► (ar.) « Tribu relevant directement d'un grand fonctionnaire, d'un grand personnage dont elle était en quelque sorte le fief » (Beaussier, 1958: 652).

---

[1] Dans le kabyle on trouve le verbe *ɛuff* « détester ».

Lechlech : de *aleclac* (k.) « endroit plein d'herbe et de pousses sauvages ce qui le rend difficile d'accès ».

Letat : « petit de taille », de *taleṭṭaṭ* (k.) « le petit doigt. L'auriculaire. Aiguille rocheuse au centre nord du Djurdjura (dite « la main du Juif » en français) » (Dallet, 1982 : 466).

Louasli : « ami intime ; proche parent », de *wäṣel* (ar.) « être joint, uni à quelqu'un par l'amitié. S'attacher à quelqu'un. Aller voir, fréquenter quelqu'un »[1] (Beaussier, 1958 : 1060).

Loubar : « qui porte des vêtements en lubeṛ », de *lubeṛ* (k.) « poil de chameau » (Dallet, 1982 : 38).

Louldji : habitant d'une *welǧa* (toponyme), ►ou mot arabe signifiant « qui a profité d'un don *tewliǧ* » (cf. Mouloudj), ►ou du turc *luleci* « fabricant et vendeur des pipes » (Parzymies : 58).

Lounaci : de *Lounas* « qui tient compagnie, ami, qui distrait ».

Loundji : « de la famille Loundja » ; *Lunǧa* (k.) est un prénom féminin qu'on rencontre dans les contes merveilleux, c'est un personnage d'une beauté légendaire et fille de l'ogresse mais ne lui ressemble en rien. ►Ou de *lenǧ* (s. coll., ar.) « arbouse. Arbousier. Ronce commune (*rubus discolor*) » (Beaussier, 1958 : 909).

Lounis : « ami, compagnon », de *wennes* (ar., k.) « Tenir, faire compagnie, tenir société. Distraire » (Beaussier, 1958 : 1087).

M'sili : Du toponyme *Msila*[2], nom d'une ville en Algérie, qui viendrait de *msīl* (ar.) « canal, lit d'une rivière » (Beaussier, 1958 : 508).

Maadou : de *meεda* (ar.) « château d'eau pour la répartition des eaux en différents canaux, réservoir-fontaine ; borne-fontaine. Endroit d'où partent plusieurs rigoles ; prise d'eau » (Beaussier, 1958 : 939), ►ou de *mεadaw* (ar.) « se rendre ennemi », c'est un réciproque sans forme verbale simple, formé à partir du nom *aεdaw* « ennemi ».

Maafa : le sens de ce nom a deux versants, le premier est en relation avec la vie profane « sauf, guéri, soulagé », le deuxième est en

---

[1] On retrouve la même signification dans le nom *weṣla* (ar.) « jonction, réunion. Intimité, amitié, affection, liaison » (Beaussier, 1958 : 1061).

[2] *Msila* est un toponyme (nom d'une ville) ; ►la racine MSL a donner en kabyle le verbe *msel* « façonner, aplatir une patte », il est surtout utilisé pour parler de patte de farine que la femme s'apprête à aplatir pour faire une galette ; mais pas exclusivement, il est utiliser de manière plus générale. ►Mais dans la région des *At Weγlis*, le terme '*Amsili'* est utilisé pour signifier : « boucher », parce que la majorité de leurs bouchers, semble-t-il, viennent de la région de *Msila*.

►Ou de l'arabe *mesl/msil* « morceau de peau » (Beaussier, 1958 : 934), et désignerait un lieu ou l'on travaille les peaux, artisans du cuire.

relation avec la vie religieuse « pardonné, ses fautes sont effacées, réconcilié avec Dieu » de *εafä* (ar.) « pardonner, faire grâce ; gracier. Etre guéri. Guérir (Dieu). Faire miséricorde (Dieu). Effacer, faire disparaître » (Beaussier, 1958 : 663).

Maalem : de *lemεalim* (ar.) « signes. Avertissement par parabole ; exemple. Invention » (Dallet, 1982 : 986), ►ou *mεellem* (ar. dial.) « instituteur, maître, professeur, précepteur. Expert, versé, maître, entendu en. Artiste » (Beaussier, 1958 : 674).

Maali : appartenant à la famille des *Maala* « nobles », de *mεälä* (pl. sans sing., ar.) « emplois élevés, hautes dignités, dignités suprêmes ; grandeurs, honneurs » (Beaussier, 1958 : 676).

Madaoui : de *Mehdi* (ar.) « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté » (Beaussier, 1958 : 1021).

Madene : *meεden* (ar.) « mine, minière. Carrière. Dépôt (d'eau, d'argile (Sud)). Métal. Fer. Minerai, minéral » (Beaussier, 1958 : 640). ►Ou du prénom *El Madani* « habitant de la ville, citadin ».

Madoui : *meḍwiy* (ar.) « brillant, qui éclaire, qui jette une clarté sur les objets d'alentour » (Biberstein, 1860, 2 : 45), ►ou, peut-être, à relire Mehdaoui (cf. Mehdi « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté »).

Mahdaoui : de Mehdi (ar.) « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté » (Beaussier, 1958 : 1021).

Mahdi[1] : de *mehdiy* (adj. ar.) « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté ».

Makhlouf : (ar., k.) « il est remplacé, il a eu un successeur », en fait on souhaite au porteur de ce nom d'être prolifique et avoir une descendante pour lui succéder.

Makhloufi : de la famille Makhlouf (ar.) « il est remplacé, il a eu un successeur ».

Maklouf (cf. Makhlouf)

---

[1] Ce prénom est porté par d'illustres personnages dans l'histoire musulmane, on peut citer : « L'Imam *Muhammad Ibn Tumart* dit *"Al Mahdi"*, qui a fondé la dynastie des *Almohades* (les unitaires) au XIIe siècle. *Mahdia*, prénom féminin, c'est aussi, en Tunisie, la ville capitale du fondateur de la dynastie Fatimide : *Ubayd Allah* dit « *Al Mahdi* ». Dans le monde spirituel Chiite, le culte des 12 imams, culmine dans l'espoir de retour du XIIe, *Muhammad Al-Mahdi*, mystérieusement disparu en 869 et qui doit revenir à la fin des temps pour faire revenir la justice. L'attente du *Mahdi* est progressivement devenue celle de l'islam tout entier comme rêve et évasion des opprimés chaque fois que les temps sont trop durs, et a servi maintes fois à réveiller le courage et l'espoir. » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 219-220).

Mala, Malla : « haut, en hauteur », toponyme sur les hauteur de Sidi Aich, sur la rive sud de la Soummam ; ►ou « incliné, penché » de *mäl* (ar. dial., k.) « se pencher, s'incliner. Pencher, incliner, être penché, incliné. Penché d'un côté (plateau de la balance) » (Beaussier, 1958 : 956), ►ou « ennuyé, fatigué, lassé » de *mella* (ar.) « s'ennuyer, se fatiguer, se lasser de, se blaser sur. Se rebuter. En avoir assez. Se dégoûter par satiété » (Beaussier, 1958 : 941), ►ou « proche ; de la même religion » de *mella* « doctrine, loi religieuse, religion. Secte. Nation » (Beaussier, 1958 : 942) d'où le kabyle *lmella* « proche, parent ».

Malek[1] : du prénom *Malek* (ar.) « homme qui possède (bien, talent, pouvoir…), fortuné, ange, et messager selon une origine syriaque » ; *Malik* [2] « maître, roi » (Harzoune, 2006 : 255).

Mameri, Mammeri : de *mεemmer* (ar.) « rempli, plein, empli » (Beaussier, 1958 : 680), ►ou « accorder longue vie » (Harzoune, 2006 : 251).

Manadji : *Nadji* est un prénom masculin signifiant « affranchi, délivré de. Sauvé de. Sauf. Disculpé, innocent d'un crime. » (Beaussier, 1958 : 963), et « le secours, le confident, l'homme secourable, attentif à porter secours» (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 204-205), « qui appelle de loin, qui invoque Dieu, c'est-à-dire qui prie beaucoup et demande l'aide de Dieu[3] ».

Manouche : peut être un hypocoristique de plusieurs prénoms, tant féminins, comme *Yamina*, *Amina*, que masculins, c'est le cas notamment de *Manaa* et *Hmana*, ►ou bien désigner « un petit fanfaron », dans ce cas il dériverait de *hemmän* (adj. ar.) « fanfaron, bravache » (Beaussier, 1958 : 1031).

Mansouri : de *Mansour* (ar.) « aidé, assisté, secouru. Rendu victorieux. Victorieux».

Maouchi : de *amεuc* (k.) « chétif ».

Maouze : « riche en chèvres », ou « dur, difficile » de *maεiza* (ar.) « être riche en troupeaux de chèvres. Etre dur dans ses rapports avec les autres (se dit d'un homme). Etre renfrogné, ridé, contracté et

---

[1] *Malik ibn-Anas*, Arabe de Médine, mort en 795, fut le fondateur du Malikisme, école spirituelle sunnite dominante au Maghreb, l'une des quatre écoles orthodoxes de l'islam. Ces écoles sont des courants d'interprétation de droit et de jurisprudence (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 198).

[2] Ce prénom est aussi l'un des attributs de Dieu, on trouve dans le Coran (1, 3) *Malik youm ddin* « Maître du Jour du Jugement ».

[3] Le fait d'invoquer beaucoup Dieu, de le prier et de, toujours, lui demander secours, est une caractéristique d'un bon musulman.

sévère (se dit du visage) ; se rider», (Biberstein, 1860, 2 : 1127). ►Peut aussi être lu *mawz* (s. coll., ar. cl.) « banane. Bananier » ou (adj. Inv.) « Légèrement doux, doucereux, douceâtre, aigre doux » (Beaussier, 1958 : 952). ► Ou du kabyle *Amaouz* qu'on peut comprendre *(a)mεuz* (k.) « qui est chéri, aimé » (cf. Aziz).

Markhouf : *merxüf* (ar.) « desserré, relâche. Débandé, détendu. Lâche, pas tendu. Lâche (tissu). Baissés (yeux). Ample, commode, aisé (vêtement). Commode, aisé (loi) » (Beaussier, 1958 : 389).

Massioun : ce patronyme est pris du nom du village *Amsiwen*. Ce toponyme est certainement un dérivé du verbe sew (k.) « boire » et son factitif *ssew* « faire boire, arroser, irriguer ». C'est une forme plurielle d'un singulier qui serait *amsiw* « lieu irrigué, éventuellement abreuvoir » (Ahmed-Zaid-Chertouk : 276), ►ou un augmentatif de *timeswit* (*timeswa*) (M.C) « rigole supérieure d'irrigation d'un champ divisé en planches de culture » (Taifi, 1991 :661) et désignerait une grande rigole[1], ►ou peut-être que le toponyme lui-même était à l'origine un nom d'homme, du nom de métier *imesswi* (*imesswan*) (M.C) « celui qui arrose, qui irrigue. Ouvrier agricole embauché pour irriguer les champs ou les arbres » (Taifi, 1991 :661), c'est-à-dire que ce village est constitué par des personnes qui exercent le métier d'irrigation. Dans tous les cas, c'est un nom de lieu qui est en relation avec l'eau[2]

Massoum : *meεṣum* (ar. cl.) « infaillible, impeccable, préservé de l'erreur », dans la tradition musulmane, c'est un qualificatif qui s'applique seulement au Prophète qui est préservé de l'erreur par Dieu, seul lui a la *εiṣma* qui désigne « ce qui est intact, impeccable, sans faute et sans erreur, infaillible ; par extension, ce qui est noble et distingué » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 149).

Matoub, Maatoub : *meεṭub* (ar.) « à qui on a fait mal, ou qui s'est fait mal en s'atteignant à un endroit douloureux », ►ou « handicapé » de *εaṭeb* « handicap, panne » ; ►ou *meεtub* « qui est réprimandé, blâmé » de *εetteb/εäteb* « faire, adresser des reproches ; réprimander, blâmer » ; *εtab* « Reproche, blâme » (Beaussier, 1958 : 632).

---

[1] Il se pourrait aussi que, en Kabylie, on utilisait la forme *amsiw* au lieu de *timeswit* marocaine.

[2] « Connu de la plupart des dialectes *sua* dérivé du verbe *su* ″boire″, a le sens de ″source″. En touareg *amsu* pl. *imsuten* ″lieu d'abreuvoir (point d'eau suffisant pour abreuver les animaux et faire provision d'eau) peut souvent se traduire par point d'eau″ : *Ti-m-misaou* et *Esouéni*, vallées et points d'eau de l'adgag. (Noter également *tessaout* ″soif″) » (Pellegrin, 1949d : 65-66).

Mazer[1] **:** de *amazzer* « cascade (chaoui) », c'est un mot fréquent en microtoponymie kabyle, il signifierait « terrain cassé ».

Mazri : habitant d'*amazzer* « cascade (chaoui) » (cf. Mazer).

Meddour : (k.) « vivant ».

Meddouri : de *meddur* (k.) « vivant ».

Medjdoub : (ar.) « stérilisé », peut être aussi castré, de *muǧdib* (adj.) « stérile, infertile, inféconde (terre) » (Beaussier, 1958 : 132). ► « Un *majdhûb* est quelqu'un qui a été frappé de démence, à cause de ″l'attraction″, jadhba, excerée sur lui par une expérience spirituelle au-dessus de ses forces » (Schimmel, 1998 : 90). ► Ou de *jdeb* (k.) « balancer la tête d'avant en arrière. Faire des contorsions. Sauter » (Dallet, 1982 : 360), *amejdub* en serait un nom d'agent.

Mehah : « écrasé, qui écrase », du chaoui *meḥ* « écraser », ►« appartenant à la tribu *Iḥahan* (Maroc), ►*mḥäḥ* (ar.) « jaunes d'œuf, vitellus » (pluriel de *meḥḥ*) (Beaussier, 1958 : 921).

Mehalbi : « du noyau de cerise », de *meḥleb* (s. coll. ar.) « amendes de, noyau de cerises (Tun.) » (Beaussier, 1958 : 230) ; *muḥallabiy* « espèce de crème faite avec de la farine de riz, du lait et du sucre » (Beaussier, 1958 : 231). ►Cependant nous pensons qu'il serait plus judicieux de penser soit au verbe *ḥleb* (ar.) « traire. Pressurer quelqu'un » (Beaussier, 1958 : 230) et donc avoir le sens de « pressureur » ou le nom de métier « qui s'occupe de traire », ►ou au verbe *hleb* (ar.) « couper les crins, la crinière d'un cheval, le raser » (Beaussier, 1958 : 1027) et avoir le sens de « rasé » ou « qui coupe les crins des chevaux ».

Mehdaoui, Mehdioui : de *Mehdi* (ar.) « conduit, guidé, dirigé sur la bonne voie, orienté » (Beaussier, 1958 : 1021).

Mehenaoui : patronimisations de *Mhenni* (ar.) « qui est tranquille, en paix ; laissé tranquille, rassuré ».

Mehenni : « qui est tranquille, en paix ; laissé tranquille, rassuré » de *mhenniy* (adj.) « calme, tranquille. Rassuré » (Beaussier, 1958 : 1031).

Mekbel : « accepté, exaucé » de *qbel* (ar., k.) « accepter. Recevoir. Exaucer », ►ou *muqbil* (adj. ar.) « qui arrive, approche, venant. Favorable, heureux (sort, évènement) » (Beaussier, 1958 : 776).

[1] D'autres noms de la même racine : *amezzir* (k.) « romarin, lavande. Balai de fabrication domestique (rond comme un pinceau) » (Dallet, 1982 : 530) ; *mezzer* (k.) « dépôt ; fond d'un liquide » (Dallet, 1982 : 952) ; *tamazirt* (k.) « champ près du village ».

Mekhazni : « propriétaire ou ouvrier d'un *mexzen* » ou « qui fait partie de cette institution dite Mekhzen, c'est-à-dire de l'administration », de *mexzen* (ar. dial.) « Magasin, cellier. Dépôt, entrepôt. Grenier. Ecurie. Makhezen, administration, gouvernement, Etats, les gouvernants », après la colonisation il a connu une extension de sens, d'où *mxäzniy* (n. sing.) « Mekhazni, cavalier arabe, attaché à l'administration », et (adj.) « Politique, diplomate, rusé, fin, retors » (Beaussier, 1958 : 281), en kabyle il connaît une autre acception, *amxazni* « qui est bien sage (ne bouge ni ne parle) », se dit surtout d'un enfant qui n'est pas turbulent.

Meklat : « chauve » de *qleṭ/qelleṭ* (ar.) « arracher la laine d'une peau de mouton » (Beaussier, 1958 : 825), ►ou « mal élevé » de *akleṭ* (adj. ar.) « grossier, mal élevé » (Beaussier, 1958 : 875), ►ou *mqelleṭ* « qui est attaché, entravé », verbalisation du substantif *taqlaṭ* (k.) « licol ; collier pour les animaux » (Dallet, 1982 : 662), on peut le segmenter en *mm-eqlaṭ* « celle au collier[1] ».

Mellali : nom d'origine « habitant de *Mellala* », c'est un village se situant à quelque km à l'ouest de Béjaia.

Menasria : c'est une forme plurielle représentant un ethnique formé sur *Nacer/Nasser* (ar.) « auxiliaire, protecteur, défenseur, assistant. Qui aide, qui rend victorieux » (Beaussier, 1958 : 981).

Mendil : du kabyle *amendil* « foulard » (Dallet, 1982 : 544), et/ou de l'arabe *mendïl* « essuie-mains, serviette de table. Mouchoir. Foulard » (Beaussier, 1958 : 967).

Mennif : « celle au nez[2] », qui réfère, en fait, à une femme d'honneur et bien élevée, de *nif* (ar., k.) « nez. Amour-propre. Délicatesse, susceptibilité. Point d'honneur. Arrogance, orgueil, présomption » (Beaussier, 1958 : 1014).

Merabet[3] : de *amrabeḍ* (k.) « marabout » (Dallet, 1982 : 702).

---

[1] Dans ce cas *aqlaḍ* désignerait un grand collier en or.

[2] En arabe, le mot *nnif* a le sens premier de nez, mais dans l'emprunt kabyle, ce sens est quasiment inexistant pour ne garder que celui d'honneur, avec toutes ses facettes, tel que résumé par Dallet : *nnif* « point d'honneur viril, amour-propre de l'homme, assumés solidairement par la famille, le clan, le village, dans la totalité des membres du groupe concerné. Ce point d'honneur pousse à riposter au défi qui met en cause l'honneur (*lḥerma*) de la personne ou du groupe : la maison, la femme, les biens, et des biens moraux comme la parole donnée, la foi religieuse, la réputation… Considération et respectabilité reconnues ″à celui qui a assez de point d'honneur pour tenir son honneur à l'abri de l'offense″ (Bourdieu). » ; *amnifi* ″homme d'honneur. Homme susceptible″ » (Dallet, 1982 : 548)

[3] « Les marabouts étaient des hommes voués à l'adoration, liés à Dieu, qui ont laissé une réputation de sainteté : on leur donne le titre de *waliy*, ami de Dieu,

Merabti : « de la famille Merabet », de *amrabeḍ* (k.) « marabout » (Dallet, 1982 : 702).

Merchiche : (ar.) « moucheté » de *mercüc* (p.p.) « aspergé, arrosé. Couvert de rosée. Emaillé de fleurs, de couleurs. Panaché, moucheté, bigarré, bariolé, de couleurs variées » (Beaussier, 1958 : 396). ► Ou « chanceux » de *märïc* (ar.) « chance heureuse, (appliquée généralement à des choses où elle ne peut être considérée comme envoyée par Dieu, par ex. dans le jeu » (Beaussier, 1958 : 928).

Meski : « doux, serviable » pour le kabyle ou « ce qu'il y a de meilleur, la crème » pour l'arabe, de *lmesk* « musc » (Dallet, 1982 : 522 ; Beaussier, 1958 : 934).

Meslem : forme kabyle de l'arabe *muslem* « musulman ». ► On peut penser à quelqu'un de malade dans ses membres, de *meslem* (ar.) « se gangrener (membre, plaie) » (Beaussier, 1958 : 934).

Messali : du toponyme Amessali (Timezrit) certainement en référence à la forme du lieu qui est une pente, incliné, de *ssali* (k.) « faire monter. Terminer, mener à terme. Extraire (pierre) » (Dallet, 1982 : 471). ► Ou « qui façonne la patte en l'aplatissant » de *msel* « façonner, aplatir une boule de patte ».

Messili : Du toponyme Msila, nom d'une ville en Algérie, qui viendrait de *msïl* (ar.) « canal, lit d'une rivière » (Beaussier, 1958 : 508).

Messioun, Messioune : (cf. Massioun)

Messiouni : patronymisation de *Messioun.*

Mezaber : de *zber* (k., ar.) « émonder, élaguer, dégarnir, tailler un arbre. Faucher, emporter (maladie). Copier, transcrire, écrire » (Beaussier, 1958 : 425).

Meziane : (cf. Ameziane)

Mezlioui : du berbère du Maroc Central *imezli* « égaré, perdu ; vagabond » (Taifi, 1991 :802), ►ou *amzil* (M.C) « forgeron » (Taifi, 1991 :448), ►ou « abandonné » ou « qui est avorté, qui est né avant terme » de *zley* (M.C) « lancer, jeter. Avorter » (Taifi, 1991 :805-806), ►ou « chanceux, porte bonheur » de l'arabe *mezzäl* « chance, bonheur » (Beaussier, 1958 : 931). ► Ou « égorgé » du kabyle *mmzel/mzel* « être égorgé ».

---

saint, et leur nom est toujours précédé de la qualification *sidi*, seigneur. Leur nombreuse postérité a conservé le titre de marabout et forme la noblesse religieuse des arabes. Il y a peu de tribus en Algérie où on ne trouve une fraction de marabouts » (Beaussier, 1958 : 378).

Mezouaghi : « rougeâtre », un adjectif du verbe d'état kabyle *izwiɣ* « être rouge ; rougir. Etre rose, rosir. Etre brun ; brunir » (Dallet, 1982 : 961), mais ce patronyme est certainement formé sur le nom du village *Imezouegh*, qui serait lui même en relation avec la couleur rougeâtre de la terre.

Mezouari : de *mezwar* « mezouar, ancien chef de la police des mauvais lieux. Chef ou surintendant des Chorfas (Maroc). Aîné des enfants » (Beaussier, 1958 : 447), dérivé du verbe kabyle *zwir* « devancer, être premier ».

Miouche : « qui n'est pas pur[1] » de *mäca* (ar.cl.) « mêler, mélanger (par ex. de la laine avec du poil, du crin). Ne rapporter qu'imparfaitement un avis, une nouvelle, en dire une partie en scellant une autre » (Biberstein, 1860, 2 : 1173).

Mizi : « lissé, poli » de *mzi* (k.) « polir ; lisser. Etre poli, lissé. Etre rond ; être plein de santé », ►ou « jeune[2] » de *imẓi* (k.) « être petit ; être jeune » (Dallet, 1982 : 531). ►« Qui souffle » de l'arabe *mazä* « enfler, gonfler (souffle, vent). Souffler (Est) » (Beaussier, 1958 : 931).

Mohammedi : peut être la patronymisation du prénom *Mohammed* « celui qui est le lieu de la louange, le comblé de louange, celui qui s'est rendu digne de louange, digne d'éloge. » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 278) et signifier « de la famille Mohammed », ►ou bien c'est l'adjectif (ar.) *muḥammadiy* « Mahométan, musulman. Du Prophète Mahomet ; de l'islamisme » (Beaussier, 1958 : 236).

Mokrani : de *ameqqran* (k.) « grand, âgé. L'aîné. Chef. Important ».

Mors : obtenu par francisation d'un nom propre (OY : 215) qui viendrait du turc *Musli*, c'est aussi un nom d'origine géographique (OY : 132), ►ou du kabyle *mers* « être posé, bien ancré », ►ou peut-être qu'il s'agit de ce mot français désignant « pièce métallique passée dans la bouche du cheval, et maintenue par la bride » (petit Larousse en couleur : 602).

Mouaci : *mwäsiy* « conciliant, conciliateur ; consolant », de *wäsä* (ar.) « accommoder, arranger un différent, réconcilier, accorder, mettre d'accord, concilier. Avoir des égards pour quelqu'un, le ménager. Consoler. Egaliser » (Beaussier, 1958 : 1058), ►ou *mwessiy* (p.p. ar.) « recommandé (homme, chose). Commandé. A

---

[1] Qui est impur physiquement parce que constitué d'un mélange, de *mayc* (ar. cl.) « mélange de crin et de laine, de poil de chèvre et de laine » (Biberstein, 1860, 2 : 1173), et moralement en déformant ce qu'il rapporte par des demi-vérités.

[2] D'où le prénom *Meẓẓyan* « le petit, le jeune ».

qui on a fait une recommandation. Dégourdi, rusé, malin » (Beaussier, 1958 : 1062).

Moualek : du prénom *Malek* (ar.) « homme qui possède (bien, talent, pouvoir…), fortuné, ange, et messager selon une origine syriaque ».

Moudjoubi : de *muweğğeb* (ar.) « arbitre » ; ►ou *müğeb* (ar.) « cause, motif, raison. Occasion, cas. Devoir, obligation, nécessité. Cas obligatoire, ce qui oblige. But, objet (d'une lettre). Formalité. Considérants d'un jugement » (Beaussier, 1958 : 1041).

Mouhoub : « donné, don (de Dieu), qui est pourvu de dons (par Dieu) ; donné, offert, consacré (à Dieu) ».

Mouhoubi : patronymisation de *Mouhoub*.

Moula : « ubacs » plurielle de *amalu* (k.) « versant le moins ensoleiller, le côté de l'ombre (Dallet, 1982 : 498) ; ubac ».

Moulaoui : originaire de *Imoula* pluriel de *amalu* (k.) « versant le moins ensoleiller, le côté de l'ombre (Dallet, 1982 : 498) ; ubac ».

Moulfi : « accoutumé, habitué », de *mwälef* (p.p. ar.) « accoutumé, habitué, fait, aguerri, exercé, façonné, familiarisé à. Coutumier » (Beaussier, 1958 : 1079).

Mouloud : « fête de la naissance du prophète Mohammed », le sens premier de ce mot est « enfanté, né, nouveau-né », mais ce prénom fait surtout référence à la fête date anniversaire de la naissance du prophète Mohamed, correspondant au 12ème jour de *rabiɛ el awwel* (3ème mois de l'année musulmane), ce mois lui-même est dénommé Mouloud par le commun des musulmans[1].

Mouloudj : « qui est déshérité par le procédé dit *tewliğ* », de *tewlïğ* (ar.) (forme de donation illégale) « donation faite par un père à un de ses fils ou à une autre personne au détriment des autres héritiers et qui n'est pas suivie d'une prise immédiate de possession, ce qui la fait rejeter par la loi ; donation faite dans le but de favoriser un héritier. Donation qui affecte la forme d'un échange. Donation faite sous forme de vente » (Beaussier, 1958: 1077).

Moumene : « le sécurisant », au superlatif, *El Mu'min* « le protecteur, Le sécurisant » c'est un nom divin signifiant « celui qui assure le *amn* », avec *amn* « sécurité, sûreté. Protection de Dieu » ; *aman* « sécurité, tranquillité, assurance, sûreté » (Beaussier, 1958 : 19), d'où le prénom *Abd Elmoumen* « le serviteur du Plus Sécurisant », qui est porté par un calife et conquérant et bras droit du

[1] *Rabiɛ el awwel* étant un nom un peu savant, pas du tout utilisé en Kabylie.

fondateur de la dynastie Al Mohade. ► En kabyle, le croyant est dit *Moumen* /mumen/.

Mounsi : de *Mounès* « affable, convivial, courtois » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 38).

Mousli : du turc *Musli*, c'est un nom d'origine géographique (Yermèche, 2008 : 132).

Moussaoui : de Moussa « nom du prophète Moïse » (Harzoune, 2006 : 271), équivalent arabe de l'hébreu Moché « tiré des eaux » (Ouaknin & Rotnemer, 1993 : 224). ► Ou « conciliant, conciliateur » et/ou « réglé ; égalisé, uni » de *sewwa* (ar.) « réconcilier, égaliser ».

Moussouni : de *muṣawn* (ar.) « gardé, protégé (par Dieu) » de *ṣan* (ar.) « protéger, conserver, garder, préserver. Garder (un jardin, une vigne ; Tun.) » (Beaussier, 1958 : 582), ►ou *musenni* « aiguisé, affûté » de *senna* (ar.) « aiguiser, repasser, affiler, affûter, émoudre » (Beaussier, 1958 : 495).

Moussous : de *messüs* (adj., k. et ar. dial.) « fade, insipide, plat, sans saveur. Affadi. Trop doux, pas salé, pas épicé (mets). Frais, pas salé. Sans sel. Franc, pas fumé (terrain). Sans chaux (mortier) » (Beaussier, 1958 : 932).

Mouzaya : du toponyme *Mouzaïa* signifiant certainement « lieu aux délices, aux douceurs » de *müz* (ar.) qui peut être un nom « banane. Bananier », ou un adjectif « légèrement doux, douceâtre, doucereux, aigre doux » (Beaussier, 1958 : 952). ► Il peut également être rapproché de *mziyya* (ar., k.) « mérite, avantage, supériorité. Obligeance, service, bon office, bon vouloir, plaisir, grâce, faveur, bonté » (Beaussier, 1958 : 931).

Msili : (cf. M'Sili)

Nait Idir : « ceux de la famille Idir » ; *Idir* transcription francisée du prénom kabyle *Yidir* « qu'il vive », c'est l'aoriste 3ème personne du masculin singulier du verbe *idir* « vivre ».

Nait Ouaret : « de ceux de Ouaret » ; *Ouaret* « héritier, héritier légitimaire, qui hérite, hoir » (Beaussier, 1958 : 1051).

Nait Salem : « de Ait Salem » ; de *salem* « sauf, sain. Exempt de, point sujet à. Franc, libre de. Pur » (Beaussier, 1958 : 490).

Nait Sidous : forme affective pour dire *sädes* (adj. ar.) « sixième ». ► Ou « qui sollicite, qui demande » de *sädes* (ar.) « solliciter, inviter, engager » (Beaussier, 1958 : 465).

Nana : c'est un nom de parenté, du kabyle *nanna* « ma grande sœur, tante, cousine. Terme de respect à une femme plus âgées que soi, de la famille paternelle ou même sans lien de parenté » (Dallet, 1982 : 536) ou arabe algérien *nännä* « grand-mère. Nom donné à la sage-femme par l'enfant à la naissance duquel elle a assisté » (Beaussier, 1958 : 957), ►ou nom de plante *neɛnaɛ* (k., ar. alg.) « menthe poivrée, menthe sauvage » (Beaussier, 1958 : 988).

Nasri : de *näṣer*[1] (adj. ar.) « auxiliaire, protecteur, défenseur, assistant. Qui aide, qui rend victorieux » (Beaussier, 1958: 981).

Ouaba : *weɛba* « expérimenté, connaisseur », de *ɛbu* (k.) « avoir de l'expérience. Etre exercé ; s'y connaître » (Dallet, 1982 : 968).

Ouada : *wadda* (k.) « du bas, d'en bas », ►ou *weɛda* (ar., k.) « promesse. Vœu. Offrande. Cadeau d'un inférieur à un supérieur. Mouton que l'on tue à la visite faite à un marabout. Fête de charité donnée dans un marabout, consistant en un repas auquel les pauvres sont conviés ; fête patronale » (Beaussier, 1958 : 1065).

Ouadfel : « de la neige », état d'annexion de *adfel* (k.) « neige ».

Ouadhah : *wad̲d̲aḥ* « qui dessuinte la laine », de *wed̲d̲eḥ* (ar.) « dessuinter la laine » (Beaussier, 1958 : 1050), ►ou *waḍeḥ* (ar.) « claire, apparent, en vue, sans ambiguïté ». ► Ou *wadäḥ* « calme, doux, gentil, obéissant » de *awdaḥa* (ar.cl.) « obtempérer, se soumettre, obéir » (Biberstein, 1860, 2 : 1507).

Ouaguer : « célèbre », de *wegger* (k.) « produire un bulbe ; former un bulbe. Rendre célèbre » (Dallet, 1982 : 855), ►ou « respecté, vénéré » de *weqqer* (ar.) « respecter, vénérer, craindre, porter respect. Vénérer, honorer » (Beaussier, 1958 : 1072).

Ouahbi : de *Ouehb* (ar.) « don ».

Ouanoughi : « d'un teint non clair », de *awinaɣ* (k.) « d'une couleur imprécise : marron, brun, bleu, vert… » (Dallet, 1982 : 867). ► Ou « qui aime les rixes, chamaillard » de *nnaɣ* (k.) « combattre, se battre ; discuter ; se disputer ; faire des reproches véhéments » (Dallet, 1982 : 567).

Ouaret : *waret* (ar.) « héritier, héritier légitimaire, qui hérite » (Beaussier, 1958 : 1051)

Ouarit : « héritier, qui hérite ».

---

[1] Au superlatif, *en-Nacer*, c'est un attribut de Dieu, il signifie « Le Sauveur, Celui qui accorde la victoire, qui rend la victoire possible ».

Ouatah : « agressif, violent », de *waṭaḥa* (ar. cl.) « repousser quelqu'un avec violence. Lutter, engager une lutte corps à corps les uns avec les autres. Se faire réciproquement du mal, ou se bousculer en se pressant quelque part. Se ruer sur quelque chose en se pressant en foule » (Biberstein, 1860, 2 : 1461). ► Ou « plein de salissures, saligaud » de *waṭḥ* (ar. cl.) « saletés, ordures qui se collent aux sabots, aux pieds des quadrupèdes ou aux serres des oiseaux » (Biberstein, 1860, 2 : 1461).

Ouatmani : « de (la famille) *Atmane* » ; *Atmane* « poussin de l'outarde (oiseau échassier) et jeune serpent » (Harzoune, 2006 : 286).

Ouazar : est la forme à l'état d'annexion de *aẓar* (k.) « racine », ►ou de *aɛeẓẓar* (k.) « qui veille, qui aime les veillées ».

Ouchemoukh : « de la cruche », état d'annexion de *acmux* (k.) « Cruche) (Dallet, 1982 : 96).

Ouchene : *uccen* (k.) « Chacal ».

Ouchetla : « individu de la famille Chetla » ; *ccetla* (k.) « souche familiale. Race (d'animaux) ; espèce (plante) » (Dallet, 1982 : 113), mais appliqué à un être humain, *ccetla* signifierait « être racé, de bonne souche ».

Oudia : « habitante/originaire de Ouad », « affectueuse », féminin de Ouadi (cf. ce patronyme), ►ou *awdiɛ* (k.) « enfant posthume, né après la mort du père ». ►ou « qui s'occupe des dépôts », forme kabyle de *weddaɛ* (cf. Ouddai).

Oudjane : *ɛuğan* (ar.) « tordu », ►ou *weggan* « qui bat le cuire au tannage » ou « humble » de *wağna* (ar.), « battre, frapper avec force, le cuir au tannage » et « Se faire petit, humble ; tomber dans l'abaissement » (Biberstein, 1860, 2 : 1494). ► Ou peut être *Aweğhan* « individu des *At Weğhan* » (cf. *Oudjehani*).

Oudjehani : « individu des *At Weğhan* ». Cet ethnonyme signifierait « ceux aux deux visages », de *weğh* (ar.) « visage, figure, face. Devant d'une maison, façade, devanture » (Beaussier, 1958 : 1044), ►ou « ceux qui font face » de *weğğeh* (k.) « faire face. Affronter. Viser d'une arme à feu. Etre favorable (sort) » (Dallet, 1982 : 859).

Oufella : la lecture directe de ce patronyme nous renvoie à l'adverbe kabyle *ufella* « d'en haut », ►mais on peut prendre le *ou* initial comme étant le schème kabyle d'appartenance et avoir la signification « de la famille *Fella* », avec *Fella* comme prénom féminin dérivant de fell (ar.) « jasmin d'Arabie. Nyctanthes »

(Beaussier, 1958 : 759), ou de *Foulla* (ar.) « la belle de nuit »[1] (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 174).

Oughlissi : c'est l'arabisation morphologique de *Aweɣlis*, individu de la tribu des *At Weɣlis*.

Ougour : *ugur* (k.) « obstacle contre lequel heurte le pied pendant la marche. Souffrance, difficulté » (Dallet, 1982 : 270).

Ouharzoune : « individu de la famille Harzoune » ; *Harzoun* est un terme affectif formé sur *ḥrez* (ar., k.) « garder pour conserver. Surveiller. Avoir soin, soigner. Veiller à la conservation de. Garder avec soin. Entretenir, tenir en bon état. Préserver de » (Beaussier, 1958 : 190).

Ouidir : « un individu de la famille Idir » ; du prénom kabyle *Yidir* « qu'il vive », c'est l'aoriste 3ème personne du masculin singulier du verbe *idir* « vivre ».

Oumelil, Oumellil, Oumlil : c'est un adjectif kabyle signifiant « blanchâtre », ►mais c'est aussi un substantif désignant un type d'argile, *umlil* « argile blanche dont on se sert pour décorer les poteries, ainsi que les soubassements intérieurs de la maison » (Dallet, 1982 : 498), raison pour laquelle ce nom est très répandu comme nom de lieu. ► On peut le segmenter *Oum Llil* « mère de la nuit ».

Ounis : « ami, compagnon ».

Ounnoughi, Ounoughi : « d'un teint non clair », de *awinaɣ* (k.) « d'une couleur imprécise : marron, brun, bleu, vert… » (Dallet, 1982 : 867). ► Ou « qui aime les rixes, chamaillard » de *nnaɣ* (k.) « combattre, se battre ; discuter ; se disputer ; faire des reproches véhéments » (Dallet, 1982 : 567).

Ouramdane : « individu de la famille Ramdane » ; *Ramdan*, mois du jeune correspondant au neuvième mois de l'année musulmane.

Ourtemache : « appartenant à la famille Retmache » ; *retmac* serait un diminutif du nom de plante *rtem* (ar.) « Retma Duriaeiginista barbara, espèce de genêt du Sahara. Genêt, genêt d'Espagne » (Beaussier, 1958 : 383), ►ou un surnom hypocoristique à partir de *raṯim* (ar.) « qui a le bout du nez blessé, écrasé et saignant » (Biberstein, 1860, 1 : 821).

[1] « *Al Foulla* désigne une fleur : le seringat, et aussi une forme de « belle de nuit », fleur qui s'ouvre à la tombée du jour. L'anémone y ressemble » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 174).

Ousni : *ḥusni* de *ḥusn* (ar.) « beauté. Bonté, excellence, bonne qualité d'une chose » (Beaussier, 1958 : 203), ►ou *wesni* « somnolent » de *wesn* (ar.) « assoupissement, somnolence. Instant de sommeil léger, somme » (Beaussier, 1958 : 1088). ► Ou de *isni* « grand couffin en alfa. Trémie du moulin à eau » (Dallet, 1982 : 783).

Ouzerout : de *taẓrut/aẓru* (k.) « pierre, roché », probablement à partir d'un nom de lieu. ► Ou « jeté, abandonné » de *zerḍ* (M.C) « jeter, jeter à terre, au loin. Se débarrasser de quelque chose en le lançant au loin » (Taifi, 1991 :813).

Rabia[1] : (ar.) « printemps, renouveau » (Harzoune, 2006 : 289).

Rahmani : de *Rahmane* (ar.) « clément, indulgent, compatissant, miséricordieux ».

Ramdani : de *Ramdan*[2], le mois du jeune correspondant au neuvième mois de l'année musulmane.

Ramini : sont des formes diminutives de *remmani* « grenat » (cf. Ramani).

Redjal : de *arejdal* (k.) « boiteux » (Dallet, 1982 : 719), emprunt à l'arabe *riǧl* « pied. Patte. Jambe de derrière (d'un chat, d'un chien). Jambe de pantalon » (Beaussier, 1958 : 386).

Redouani : de *Redouane* /*reḍwän*/ (ar.) « bienveillance, agrément, satisfaction, bonté, grâce, faveur, faveurs divines » (Beaussier, 1958 : 400).

Remila : du prénom féminin *Ramla* (ar.) « sable, alluvion » et « empressée ». Par ce prénom qui évoque la couleur de sable on fait référence à la beauté de la femme de *ramla* (ar.) « sable. Dépôt de sable, de limon, laissé par une rivière débordée. Alluvion. Atterrissement, grève. Sablière. Oblitération d'un puit, etc. » (Beaussier, 1958 : 414), et à sa démarche de *ramila* (ar.) « l'empressée, ou la femme active et rapide » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 100), ►mais c'est aussi un toponyme à 5 km au sud de Sidi-Aich et au bord de l'Oued Soummam, là ce sont certainement le sable et les alluvions déposés par l'oued qui sont évoqués.

---

[1] C'est aussi le nom qu'on donne aux premier et deuxième mois lunaires musulman : *rabïɛ el awel, rabïɛ et-täni*.

[2] « Le sens primitif de *Ramidha* est : brûler, être brûlant. La mystique a donc attaché au mois de *Ramadhan* l'effet de ″brûler les péchés″. C'est le sens du prénom féminin *Ramdha*, non pas ″la chaude″ ou ″la brûlée″, mais celle qui a été purifiée par le ramadhan » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 99,100).

Remili : du prénom féminin Ramla « sable, alluvion » et « empressée » (cf. Remila).

Remrame : « gourmand, gros mangeur » de *aremrum* (adj. k.) « gros mangeur (bœuf, vache. Péjoratif pour un homme) » (Dallet, 1982 : 725 ; Beaussier, 1958 : 414).

Renai : « qui vibre, sonne »[1], de *renn* (ar.) « vibrer. Gronder (chien) » (Beaussier, 1958 : 415).

Roumila (cf. Remila)

Saadi : *seɛdi* « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux », de *seɛd*[2] (ar.) « bonheur, félicité. Chance heureuse, bonne fortune. Etoile, fortune, hasard, sort, destinée » (Beaussier, 1958 : 474).

Saaoui : « riche, qui possède », de *ssɛaya* (k.) « possession. Richesse » et *asaɛi* « riche » (Dallet, 1982 : 802) et arabe *sɛäya*[3] « capture, butin, prise, dépouille, curée. Bétail, bestiaux, troupeaux. Troupeau (Est) » (Beaussier, 1958 : 475).

Saci[4] : (ar.) « qui a de l'autorité, bon gouverneur, qui conduit bien les affaires », ►ou de l'adjectif *säsiy* « mendiant » (Beaussier, 1958 : 453).

Sadaoui : de *Saad/Saadi* (ar.) « félicité, bonheur, porte-bonheur, chanceux ».

Sadki : de *ṣädeq* (ar.) « fidèle, dévoué. Véridique, sincère, franc. Vrai. Etroite (amitié). Féal. Croyable. De confiance » (Beaussier, 1958 : 565)

Sadouki : de *ṣeddüq* (adj. ar.) « honnête, probe, sincère », et *ṣeddüqiy* (adj. ar.) « croyable, digne de foi. Véridique. Honnête, probe, franc, droit, loyal » (Beaussier, 1958 : 564), ►cependant ce patronyme est certainement formé à partir du toponyme *Seddouk*, un grand village à une cinquantaine de kilomètre à l'ouest de Béjaia, se situant sur la rive sud de la Soummam[5].

---

[1] C'est certainement quelqu'un qui est chargé de faire sonner une cloche qu'on désigne ainsi.

[2] « *Saɛd Ibn Abi Waqqas*, compagnon du prophète, fut l'un des plus célèbres généraux du début de l'islam, conquérant de la Perse » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 110).

[3] Ce mot est attesté dans la vallée de la *Soummam* pour désigner un troupeau de mouton, c'était certainement un signe de richesse dans un milieu paysan.

[4] « *Sassa* évoque l'idée de gouverner, de conduire les affaires, d'avoir de l'autorité. Ce prénom évoque celui ou celle qui sait conduire les affaires, qui a une responsabilité dans le commandement et la politique » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 119).

[5] Ce toponyme serait-il formé sur la base d'un anthroponyme ? Ou comme le

Sadoune : « heureux, chanceux », de *Seɛd* (ar.) « bonheur, félicité. Chance heureuse, bonne fortune. Etoile, hasard, sort, destinée » (Beaussier, 1958 : 474).

Sadouni : « de la famille Sadoune », de *Sadoune*. « heureux, chanceux ».

Saf[1] : « rivière, oued ».

Safi : « clair, net, pur, droit, limpide », de *ṣäfiy* (adj. ar.) « clair, pur, limpide, net, sans tare, après déduction du rabais. De belle eau. Franc, sans mélange. Serein (jour). Distinct. Droit, sincère » (Beaussier, 1958 : 573).

Sahil : « facile, conciliant », de *sahl* (adj. ar.) « facile, aisé. Commode. Complaisant, de bonne composition. Doux (caractère, escalier). Douce (femme). Déférente (humeur) » (Beaussier, 1958 : 499).

Sahli : « habitant du littoral », de *säḥel* (ar., k.) « côte, plage, pays qui s'étend le long de la côte, littoral, sahel » (Beaussier, 1958 : 463).

Sahnoune : (ar. cl.) « à la belle physionomie, beau[2] », ce patronyme qu'on ne retrouve pas comme prénom indique l'appartenance au rite Malékite, il indique la relation à « Abdeslam Ibn Sa'id dit Sahnoun, juriste de Kairouan, mort en 854, composa un code civil très célèbre : la Moudawana, qui fut l'un des premiers codes malikites de la société civil au Maghreb et resta longtemps une référence. » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 261), ►ou « oiseau à la vue perçante » (Yermèche, 2008 : 400) ; ► Ou « qui avance difficilement, qui traîne la patte » de *sḥin* (M.C) « faire des efforts pour se déplacer, se déplacer avec peine, s'efforcer de se rendre dans un lieu. Vivoter ; se contenter d'un pis-aller » (Taifi, 1991 :626).

---

souligne Ahmed-Zaid « le terme *asedduq* est donné avec le sens de barrage, retenue d'eau, dans une monographie de la localité d'Akbou, elle-même incluse dans un ensemble de monographies manuscrite consacrées à la région de Béjaia et datée de 1888. Malheureusement cette valeur sémantique ne peut faire l'objet d'une vérification : aucun lexique berbère ne mentionne ce terme. Signalons qu'un gros village de la rive sud de la Soummam porte le nom de *sedduq*, *tasedduqt* « le petit barrage » ? (Ahmed-Zaid-Chertouk : 370).

[1] La racine SF avec le sens de « rivière » a donné beaucoup de noms de lieux, en Afrique du Nord, avec différentes formes : *saf*, *suf* et surtout *asif* (k.) « rivière » et sont féminin *tasift* « petite rivière » qui sont les formes kabyles actuelles. Yermeche (Yermèche, 2008) : 422) donne une autre interprétation : « *saf/safa* ″rocher″ (ar. Alg.) et selon Geoffroy Y. et N. (2000, *les prénoms arabes*, éd. Al Bouraq, Beyrouth Liban : 105) ″c'est le nom du promontoire rocheux proche de la source de *Zamzam* associé à *Marwa*. *Hâjar* parcourut sept fois la distance séparant ce rocher de *Zamzam* ; ce parcours fait partie du rituel du pèlerinage″ ».

[2] Ce sens est déduit de *meshün* (ar.) « lustré (drap, etc.) » (Beaussier, 1958 : 463), et dans Belhamdi & Salvetat, 2002 (261) il est écrit : « Le vocable *Sahana* peut avoir plusieurs sens dont l'un souligne l'aspect du visage et la physionomie. On pourrait dire : *Sahnoun*, le physionomiste. »

Saibi : « qui a atteint (le but) ; qui dit juste ; droit, (juste (esprit, jugement) », de aṣäb (ar. cl.) « atteindre, frapper. Dire juste, trouver juste » (Beaussier, 1958 : 580) ; ► Ou *ṣɛïb* (adj. ar.) « difficile, ardu. Dur, pénible, amer, cruel. Malaisé, scabreux. Rigoureux, sévère, rigide. Fort, rude » (Beaussier, 1958 : 569).

Saidani : « (deux) heureux », duel de saɛïd (ar.) « heureux, fortuné. Bienheureux (dans le paradis) » (Beaussier, 1958 : 474) ; ► Ou du nom commun *seɛdän* (ar.) « petite plante épineuse produisant des fleurs bleuâtre (pousse après la pluie dans les ravins), *Neurada procumbens* » (Beaussier, 1958 : 473).

Saidi : de l'adjectif et prénom *saɛïd* (ar.) « heureux, fortuné. Bienheureux (dans le paradis) » (Beaussier, 1958 : 474).

Salhi : « de la famille *Saleh*[1] », de *ṣäleḥ* (adj. ar.) « intègre, probe. Vertueux, profitable. Juste. Honnête, de bonnes mœurs » (Beaussier, 1958 : 576).

Sayad : *ṣeyyäd* (ar.) « chasseur », ►ou *syäd* pluriel de *seyyed* (ar.) « seigneur. Chef, maître, prince. Patron. Père/frère aîné. Père du mari » (Beaussier, 1958 : 501).

Seba : serait la francisation de l'arabe algérien *sbeɛ* « lion (pour désigner un enfant ou un homme beau) » (Yermèche, 2008 : 398), ►ou « captivant, charmeur » de *sabä* (ar.) « attirer, fixer l'attention. Ravir, charmer. Attirer (les regards, le cœur). Enchaîner, captiver (le cœur) » (Beaussier, 1958 : 459) ; ► Ou c'est le prétérit 3e personne du masculin singulier de l'arabe *sebb* « injurier, insulter, invectiver. Jurer » (Beaussier, 1958 : 454), ►ou, enfin, la lecture la plus directe, néanmoins la moins probable, serait le nom commun *ssebba* (k.) « cause. Motif. Raison. Occasion. Prétexte » (Dallet, 1982 : 754).

Sebane, Sebbane : de *aṣebban* (k.) « marchand ou fabricant de savon » (Dallet, 1982 : 806), ►ou « décorateur » de *sebben* (ar.) « décorer, orner un appartement (surtout pour une fête) » (Beaussier, 1958 : 459), ►ou *ṣeɛban* (ar.) « difficile » de *ṣɛïb* (adj.) « difficile, ardu. Dur, pénible, amer, cruel. Malaisé, scabreux. Rigoureux, sévère, rigide. Fort, rude » (Beaussier, 1958 : 569).

Sedkine : « deux amis, fidèles », duel de *ṣädeq* (ar. cl.) « fidèle, dévoué. Véridique, sincère, franc. Vrai. Etroite (amitié). Féal. Croyable. De confiance » (Beaussier, 1958 : 565).

---

[1] Le personnage le plus célèbre dans le monde musulman sunnite est *Salaḥ Ed-Din El-Ayyubi* « Le célèbre *Saladin* (1138-1193), kurde sunnite, vassal des Turcs *Seldjoukides*, vainqueur des Croisés, chassa les Fatimides chiites du Caire » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 134).

Seffar : (ar.) « armurier ; chaudronnier » ou « escroc », son étymon comme nom commun est très polysémique, *ṣeffär* « armurier qui fait des canons de fusil. Chaudronnier, étameur. Siffleur, qui siffle. Canard siffleur. Escroc, pipeur. Aristida brachyptera (plante fourragère du Sahara). Aristida plumosa » (Beaussier, 1958 : 571).

Sekhri : du prénom *Sokheri* (Beaussier, 1958 : 463) « moqueur », ►ou individu d'*At Skher*, ce dernier étant un ethnique et un toponyme (village dans la commune d'*At Djellil*, se situant à quelque 40 km au sud-ouest de la ville de Béjaia), toponyme qui pourrait provenir du prénom *Sokheri* ou du nom commun *ṣexra* (ar.) « roche, roc, rocher. Ecueil, récif. Bloc de pierre » (Beaussier, 1958 : 562).

Sekouchi : « éveillé, vif », de *ṣekkec* (ar. dial.) « dresser les oreilles (pour le cheval ; Est algérien) » (Beaussier, 1958 : 574).

Semmachi : « habitant de Semmache », toponyme signifiant « bien exposé au soleil ».

Serik : « faible, languissant » de *sarika* (ar.) « être affaibli, tomber dans la langueur » (Biberstein, 1860, 1 : 1084), ►ou « aisé, riche » de *tisirikt* (M.C) « aisance, bien-être, abondance » (Taifi, 1991 :656).

Serrour : « gai, joyeux », de *serr* (ar.) « contenter, réjouir, rendre gai, égayer, comblé de joie, faire plaisir, satisfaire. Se réjouir » (Beaussier, 1958 : 466).

Sider : (k.) « faire vivre » ; cette forme factitive, du verbe *idir*, est utilisée pour exprimer le souhait qu'une femme ne perde pas ces enfants ; ► C'est aussi la même forme que *sider* « faire descendre », le factitif du verbe *ader* (k.) « descendre ».

Sidous : forme affective pour dire *sädes* (adj. ar.) « sixième » ; ► Ou « qui sollicite, qui demande » de *sädes* (ar.) « solliciter, inviter, engager » (Beaussier, 1958 : 465).

Slifi : de *aslif* (k.) « beau-frère par les femmes (par exemple les maris de deux sœurs sont *islifen*) » (Dallet, 1982 : 773) ; ► Ou « prêteur, qui fait des prêts, qui facilite (les affaires par exemple) » de *self* (ar.) « argent prêté, prêt, avance. Emprunt » (Beaussier, 1958 : 486).

Slimani : du prénom *Sliman* qui signifie en arabe « homme de paix », mais en fait c'est l'équivalent arabe du français Saloman, c'est un roi d'israel qui régna aux environ du 10e siècle avant JC (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 261), de l'hébreux Chlomo « Sa Paix » (Ouaknin & Rotnemer, 1993 : 206), il est reconnu comme prophète par l'islam.

Souada : *suɛadä'* « heureux », c'est le pluriel du nom commun *saɛïd* (ar.) qui a donné le prénom *Said* (cf. Said), ►ou *sewda* (ar.) « noire », ►*s wadda* (k.) « en dessous, du bas (venir) ».

Soualmi : de *sälem* (ar.) « sauf, sain. Exempt de, point sujet à. Franc, libre de. Pur » (Beaussier, 1958 : 490) ; ► Ou de *sellam* (ar.) « pacifique ».

Souama : *ṣwameɛ* pluriel de *ṣṣemɛa* (k.) « minaret », c'est aussi un nom d'un village des At Bou-Chaïb (Dallet, 1982 : 813).

Souami : de *Souam* qui viendrait de *Souham* (ar.) « flèche » (Harzoune, 2006 : 115), ►ou de *sewwam* « négociant », ►ou *ṣewwam* « jeûneur » (cf. Souam).

Souiga : (ar.dial) variante de *swïqa* « ruelle, petite rue » (Beaussier, 1958 : 504), ►ou « petit marché, marché qui a lieu la veille de *lɛid* (chacune des deux grandes fêtes) », diminutif de *ssuq* « marché » (Dallet, 1982 : 798).

Sounane : pluriel de *sunna* (ar.) « ensemble des obligations et devoirs religieux inspirés par les pratiques, le comportement et les paroles du Prophète de l'islam », d'où le prénom féminin *Souna* (Beaussier, 1958 : 504).

Soussi : « originaire du *Sous* », cette ville de Tunisie tire probablement son nom de la plante dite *sus* (ar.) « réglisse glabre, glycyrrhiza glabra » (Beaussier, 1958 : 502), ►ou de cette petite bestiole *sus* (s. coll., ar.) « ver du bois, gerce, mite. Charançon, calandre » (Beaussier, 1958 : 502), ►ou du nom de métier *sus* (ar.) « artisans » (Beaussier, 1958 : 502) ; ► Ou impératif 3ème personne singulier de *ssusi* (k.) « sarcler, enlever les mauvaises herbes » (Dallet, 1982 : 800).

Tabti : de la famille *Tabet* (ar.) « constant, fixe, inébranlable, qui tient bien sans bougé ».

Tacheraft : *tacṛaft* (k.) « partie supérieure d'un pignon. Arrondi de burnous » (Dallet, 1982 : 107).

Taibi : de la famille *Tayeb* (ar.) « bon, agréable, doux, bienveillant » (Harzoune, 2006 : 313).

Tala Ighil : (k.) « fontaine (de) la crête », c'est certainement un hydronyme composé de *tala* « la fontaine » + *iɣil* « (la) colline, crête ».

Talbi : de *Taleb* « étudiant dans une école coranique ».

Taligante : de *talgunt* (M.C.) « Petite pioche » (Taifi, 1991 : 372), ►ou « endroit d'une forge où l'on détrempe le métal » de *leggen* (k.) « détremper, adoucir un métal par cuisson » (Dallet, 1982 : 448).

Talmat : *talmat* (k.) « Prairie ; endroit marécageux, humide et herbeux » (Dallet, 1982 : 454).

Taouilt : à relire *taεwint* (k.) « petit trou creusé dans la terre pour conserver de l'eau ; petite source naturelle », ►ou berbérisation formelle de *εewla*, *εawïla* (ar.) « cri, lamentation pour implorer le secours » (Biberstein, 1860, 2 : 412).

Taouint : *taεwint* (k.) « petit trou creusé dans la terre pour conserver de l'eau ; petite source naturelle qui se déverse généralement dans *taεwint* ».

Tarchoune[1] : « sourd », diminutif de *aṭrec* (ar.) « sourd » adjectif de *ṭrec* « être assourdi, s'assourdir », ►ou *ṭercün* (ar.) « espèce de faucon (Sud) » (Beaussier, 1958 : 603), ►ou « toute petite pièce de monnaie, impossible à identifier (…). Les divers terchouns qu'on m'a montrés et qui étaient tirés de colliers ou de boucles d'oreilles, étaient ronds ou carrés, de bronze, d'argent ou de métal doré, arabes ou turcs » (Marty, 1936 in Yermèche, 2008 : 385).

Tari : de *ṭriy* (adj. ar.) « frais, mou, tendre, récent » (Beaussier, 1958 : 606), ►ou de *aεeṭṭar* (ar., k.) « droguiste, épicier, parfumeur » (Beaussier, 1958 : 659).

Tariket, Tarikt : *tarekt* (k.) « selle de cheval à dossier » (Dallet, 1982 : 720).

Tarouansaid : est à décomposer en : *tarwa n Saεid* « enfants de Said ».

Tatah : *ṭaṭaḥ* terme kabyle utilisé dans le langage enfantin pour dire *aḍar* « pied ».

Tayeb[2] : « bon, agréable, doux, bienveillant » (Harzoune, 2006 : 313) de l'adjectif arabe *ṭeyyeb* « Bon. Agréable. Sain (fruit). Parfumé, qui exhale une bonne odeur » (Beaussier, 1958 : 620).

Tazdait : *tazdayt* (k.) « palmier dattier »

Tazeourt : *tazwert* (k.) « ce qu'on met en premier (comme protection)[3] » de *zwir* « Précéder ; passer devant » (Dallet, 1982 : 962).

---

[1] Le kabyle connaît l'emprunt au français *aṭercun* « torchon ».

[2] La racine ṬB renvoie aussi à la cuisson, la maturité.

[3] Par exemple le cuire qu'on met dans les souliers.

Tazoumbait : *tazumbayt*, nom d'unité de *azumba* (s. coll. k.) « pin. Pomme de pin ».

Tazerart, Tazrart : (k.) « petit collier » ; ► Ou *aẓrar, taẓrart* (k.) « gravier, petits cailloux », ►ou, selon (Ahmed-Zaid-Chertouk : 271), un toponyme signifiant « terrain schisteux ».

Tebbakh : *ṭebbäx* (ar., k.) « cuisinier ».

Telmat (cf. Talmat).

Terki[1] **:** « Turc », de *ateṛki* (k.) « Turc. Bel homme, de belle taille » (Dallet, 1982 : 828).

Tiab : pluriel de *Tayeb* (ar.) « bon, agréable, doux, bienveillant » (Harzoune, 2006 : 313), ►mais l'arabe connaît aussi un nom commun *ṭeyyäb* (ar.) « garçon de bain, frotteur » (Beaussier, 1958 : 621).

Tibane : toponyme sur les hauteurs de Sidi Aich, probablement en raison d'une couleur jaunâtre qui lui soit attribué ou qu'elle prend quand les céréales commencent à jaunir, de *tebben* (ar.) « jaunir (blé, orge en herbe, par suite de la sécheresse) » (Beaussier, 1958 : 100), ►ou du kabyle *tabana* « turban (généralement jaune, orné de fleurs dans le tissage) » (Dallet, 1982 : 820) ; ►Ou serait-ce du turc *ṭebbäna* « batterie de canons » (Beaussier, 1958 : 599) ?

Tibouchi : est l'hypocoristique de *Tayeb* (ar.) « bon, agréable, doux, bienveillant » (Harzoune, 2006 : 313).

Tidjet[2] **:** c'est un mot attesté dans la Kabylie du sétifois, il désignerait une plante (que nous n'avons pas pu identifier). Cette hypothèse est étayée par l'origine toponymique de ce patronyme (c'est un micro-toponyme propriété agricole de la famille dans la commune de Timezrit, serait-il un patronyme accolé à cette famille par l'administration coloniale ?, il est aussi attesté comme nom d'un grand village dans la wilaya de Boumerdes).

Tighilt[3] **:** *tiɣilt* « Petit bras. Petite colline », féminin du précédent (Dallet, 1982 : 608) et « proéminence » (Ouadhah, 2002 : 12).

---

[1] « Ces prénoms sont des vestiges de la présence turque. La domination des Turcs au Maghreb, implantée par les frères Barberousse pour empêcher l'invasion de l'Occident, a durée 3 siècles en Algérie (1530-1830), jusqu'à la conquête française. » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 49).

[2] Mais plusieurs étymons peuvent être stipulés, on en cite *teğğeṭ* « bécassine (Metidja) » (Beaussier, 1958 : 100) ; ►*utüğät* (s coll., ar. dial.) « espèce de datte (Laghouat) » (Beaussier, 1958 : 114) ; ►*ṯağğa* (ar. cl.) « pré, jardin où se trouve des bassins, des pièces d'eau » (Biberstein, 1860, 1 : 218).

[3] Ces noms topographiques sont très répandus dans la toponymie berbère.

Tighit : « pouvoir, capacité » de *γiy* (M.C.) « pouvoir, être capable de…, supporter, arriver à » (Taifi, 1991 : 211), ►ou *tiɣilt* (k.) « petit bras. Petite colline ».

Tilkout : déformation de *tilkit* (k.) « pou », il désignerait quelqu'un « qui est très petit, chétif », ►ou, s'il s'agit d'un toponyme, de *tilekki* (M.C.) « terre fertile humide. Limon. Terre de culture au bord d'un fleuve, d'une rivière » (Taifi, 1991 : 377).

Tirane : pluriel de *tirint*[1] (k.) « fagot de bois. Charge d'herbe, de feuilles de frêne, etc. » (Dallet, 1982 : 729), ►ou pluriel de *ṯewr* (ar.) « bœuf (surtout de labour). Taureau (Tun.) » (Beaussier, 1958 : 126)

Tiril : certainement à relire *Tiɣilt* « petit bras. Petite colline ; crête ».

Tissegouine : *tisegwin* « falaises, flancs bien exposés », pluriel de *tasga* « falaise, côté, rive, flanc bien exposé » (Taifi, 1991 : 621), ce nom subsiste comme toponyme en Kabylie, comme nom commun il a subit une légère adaptation sémantique : *tasga* (k.) « mur intérieur face à la porte d'entrée : la partie la mieux éclairée dans la maison traditionnelle ; c'est là qu'on monte le métier à tisser, qu'on installe la jeune mariée ou le nouveau circoncis le jour de leur fête… » (Dallet, 1982 : 761-762).

Tligane : forme du duel arabe de *ṭalig* « libre ».

Touahria : de *Touaher* qui est un ethnique pour désigner le collectif des gens de la famille *Taher* « pur, purifié, chaste, propre », c'est l'équivalent de *Ouled Taher.*

Touaoula[2] : « grands de taille » pluriel de *ṭawïl* (ar.) « grand de taille, long ».

Touati[3] : « originaire du *Touat* » (cf. Touat), c'est un nom de lieu, « le Touat[4] est une région du sud algérien irriguée par d'innombrables sources souterraines » (Belhamdi & Salvetat, 2002 :

---

[1] Même si on ne trouve pas dans le Dallet cette forme de pluriel (*tiran*), en regardant la forme du singulier, on dira que c'est une forme très probable, peut être même la mieux adapté que *tirinin*.

[2] Il peut être rapproché d'autres formes nominales, on peut citer : *ṭawïla* (ar. cl.) « tas d'herbes. Multitude d'hommes, accourus de divers points. Grande quantité de bestiaux » (Biberstein, 1860, 1 : 242) ; *tawla* (ar.) « Peine, fatigue, labeur. Malheur. Enchantement, sortilège à l'aide duquel une femme cherche à se concilier son mari. Amabilité qui fascine et attache » (Biberstein, 1860, 1 : 211).

[3] Parmi les personnages célèbres : « *Sidi Ali Ben Touati* est un saint local de la région des *Aurès*, un ascète du siècle dernier, des environs de *Biskra*, défenseur des pauvres et des paysans opprimés, qui guérissait des malades et faisait des prédictions. Sa *Kouba* domine *Tagouste* » (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 246).

[4] « *Touat*, groupe d'oasis saharienne. Ce nom est prononcé *tawât* par les Touati et les Touaregs. Ce serait le mot primitif berbérisé » (Pellegrin, 1950b : 267).

246) et c'est une contrée du sud du Maroc (Beaussier, 1958 : 114) ; ► Ou *ttwat* « être frappé », forme passive du verbe *ut, wet* (k.) « frapper » ; ►On peut également le rapprocher du kabyle *ttwatti* « être retourné », forme passive du verbe *tti* « retourner ».

Touazinet[1] : (k.) sembles être le passif de *zeyyen* « embellir, orner » et signifieraient « elle a été embellie ».

Yachi : de *Ayachi* (ar.) « qui fait vivre (dont les enfants vivront), qui nourri », ►ou « il est gai » de *yacca* (ar. cl.) « être très gai, se réjouir excessivement » (Biberstein, 1860, 2 : 1630).

Yachit : ce serait *taɛeyyacit*, qui peut être soit un nom de femme et aura le même sens que *Ayachi*, ou une femme appartenant à la famille *Ayachi*.

Yahia : « il vivra, qu'il vive », « c'est le nom de Jean[2] le (baptiste), mentionné dans le coran » (Dallet, 1982 : 1029).

Yahiaoui : de *Yahya* « il vivra, qu'il vive ».

Yahiou : hypocoristique de *Yahya* « il vivra, qu'il vive ».

Yahou : hypocoristique de Yahya « il vivra, qu'il vive ».

Yahoui : *yeḥwi* « il boite », 3ème personne masculin singulier, de *ḥawä* (ar.) « devenir impuissant. Boiter (Est). Comprendre, embrasser, renfermer, contenir » (Beaussier, 1958 : 257), ►ou « il est aimant, compatissant » de *hawa* (ar.) « aimer quelqu'un. Visiter un malade » (Beaussier, 1958 : 1034), ►ou de *Yahiaoui* par troncation de la syllabe médiane (Yermèche, 2008 : 176), ou patronymisation de *Yahou*.

Yaici : du prénom masculin *Yous* qui serait formé du verbe *y'es*[3] (ar.) « désespérer de, perdre tout espoir. Faire son deuil de » (Beaussier, 1958 : 1092), ►mais selon Yermèche (2008 : 184), il serait le même patronyme que *Yaichi* avec le remplacement du *ch* par le son *s* ou, ce qui revient au même, transcrit sans le *h*.

---

[1] On remarque un mariage curieux entre une forme passive d'un verbe transitif qui, normalement, se combine avec les désinences des verbes actifs (dans notre cas un *t* initial, on aurait eu *tettwazeyyen*), et une terminaison *t* indiquant la troisième personne du fém. sing., qui est une caractéristique des verbes d'états.

[2] « Jean, (*Yoha nan)*, qui signifie ″pitié de Dieu″ » (Haddad, 1994 : 51).

[3] Ce qui nous conforte dans notre hypothèse est le prétérit de ce verbe, on a par exemple : « *Yayis min eṣ-ṣebr* ″sa patience lui échappe, il perd patience″ » (Beaussier, 1958 : 1093), cette forme *yayis* a quasiment la même prononciation que notre patronyme.

Yakouben, Yakoubene : c'est un nom masculin pluriel, ce qui est l'une des formes de filiation dans le kabyle, du *prénomYeεqub* « de l'hébreu Yaacov, celui qui suit, qui succède. Nom du prophète Jacob » (Harzoune, 2006 : 319).

Yalaoui : de la famille *Yala*, de l'hébreu Yaala, « antilope, gazelle » (Ouaknin & Rotnemer, 1993 : 147), ►ou de l'arabe *yeεla* « qu'il surpasse, qu'il soit au dessus de tous, élevé, il est au dessus » (cf. *Yala*), ►c'est aussi un prénom berbère formé sur la base de *ayla* « propriété, le bien de quelqu'un » (Nait-Zerrad, 2005 : 159).

Yarichene : pluriel de *Aεric* (k.) « claie suspendue au dessus du foyer. Cahute. Treillis ; treillages de vigne ; tonnelle » (Dallet, 1982 : 999), et dans l'arabe algérien *εric* « Berceau de vigne, treille. Tonnelle » (Beaussier, 1958: 643) (cf. *Iarichen*).

Yaya : (k.) « grand-mère ».

Yazli : du turc yazli « qui est en deuil ; inscrit, enregistré, destiné », est ethnique « appartenant à la fraction Yaz de la tribu Salurlar », mais aussi toponyme « village dans la wilaya de Kastamonu » (Yermèche, 2008 : 133) ; ►On peut penser à *yaẓli* du nom kabyle *ayaẓil,* « peigne pour tasser le tissage » (Dallet, 1982 : 924), auquel on a jouté un « i » de filiation à la fin, et on l'a amputé du « a » initial, ►ou *yezli,* forme du prétérit négatif du verbe *zlu* « égorger ».

Yekken : de *iken* (k.) « jumeau » (Dallet, 1982 : 411).

Youkenane, Youknane : *yuknan* « ce qui est incliné, l'incliné, le courbé », du verbe *knu* (k.) « se courber, s'incliner, se pencher ».

Younsi : de Younes « Jonas », qui vient de l'hébreu Yona « colombe » (Harzoune, 2006 : 323).

Zaghzi : nom d'origine, de *zaɣez* « Zarez, nom donné à deux lacs salés entourés de dunes de sable, dans la province d'Alger » (Beaussier, 1958 : 435).

Zebboudji, Zeboudji : de *aẓebbouj* (k.) « olivier sauvage, oléastre ».

Zegaoui : est une forme adjectivale signifiant « criard, gueulard, grondeur » (Beaussier, 1958 : 437).

Zegga : « il a crié, gueulé, grondé », prétérit 3e personne du masculin singulier du verbe *zaga* (ar.) « crier. Glapir, piailler, gueuler. Appeler, crier de venir. Gronder (quelqu'un) » (Beaussier, 1958 : 436), ►ou troncation de la voyelle finale de l'adjectif *zeggäy* (ar.) « criard, crieur, braillard, brailleur, piaillard, gueulard. Grondeur » (Beaussier, 1958 : 437).

Zeggagh[1] **:** peut être le prétérit 3ème personne sing., ou l'adjectif *azeggaɣ* « rouge » ; de *izwiɣ* (k.) « Etre rouge ; rougir. Etre rose, rosir. Etre brun ; brunir » (Dallet, 1982 : 961)

Zeghida : diminutif de *zeɣda* (ar.dial.) « mouvement, déplacement » de *zɣed* (ar. dial.) « remuer. Fourmiller, grouiller (vers). Etre vifs (yeux) » (Beaussier, 1958 : 434) et *zɣïd* « mouvement » (Beaussier, 1958 : 435).

Zeghrib : « qui est large dans ses dons » de *zeɣreb* « abondance d'eau ; torrents d'eau ou d'urine lâchée à la fois. Abondant, copieux, qui contient une grande quantité d'eau, une masse d'eau (puits, mer). Très large dans ses dons » (Biberstein, 1860, 1 : 994) ; ►ou de *zeɣraba* (ar. cl.) « rire » (Biberstein, 1860, 1 : 994) est signifierait « qui ri beaucoup ».

Zekri : est la forme arabe de Zacharie, il dérive de l'hébreu Zekharia/Zakharie[2] « Dieu s'est souvenu » (Ouaknin & Rotnemer, 1993 : 77, 242).

Zelmat : de azelmaḍ (k.) « gauche, de gauche » (Dallet, 1982 : 944).

Zema, Zemma : « maigre », de *ẓẓem* (k.) « être ratatiné (fruit, légume). Maigrir, se décharner » (Dallet, 1982 : 945), ►ou « qui fait des reproches » de *zzem* (k.) « faire des reproches ; demander des comptes » (Dallet, 1982 : 944), ►ou de *izem* (k.) « lion » ; ►ou nom d'habitant, « on relève *tizemmet*, en taggargrent qui veut dire sentier, piste, chemin très étroit » (Ahmed-Zaid-Chertouk : 384).

Zemam : *Zemam*, « enregistreur, qui tient le registre. Répartiteur », de *zamäm* (ar., k.) « registre, livre de comptes, livre. Agenda, carnet, calepin. Catalogue (Ouest). Liste, facture (Maroc). Lanière de soc » (Beaussier, 1958 : 439) ; ►ou « qui ferme bien » de *zemmem* (k.) « fermer, clore, boucher. Joindre exactement » (Dallet, 1982 : 945) ; ►ou « qui tient les rênes, guide, à qui reviennent les décisions » de *zmäm* (ar.) « bride, licol, rêne » (Beaussier, 1958 : 439).

Zemouchi : dérivé expressif qui peut provenir de deux racines différentes : ►*aẓemmum* « rectum. Descente de rectum. Jalousie » (Dallet, 1982 : 946) ;►ou une formation ironique sur *zzaɛim* (ar., k.) « chef ».

---

[1] *Azeggaɣ* signifie en synchronie « rouge », mais il peut avoir été utilisé comme indicateur d'un statut social à l'exemple du touareg « esclaves (*iklan*) et affranchis (*izeggaɣen*) » (Bourgeaot, 1976 : 17), on retrouve la même valeur sociale pour l'emprunt arabe *aḥemri* chez les Mozabites.

[2] L'ange Gabriel lui annonce la naissance d'un fils, mais il doute parce que sa femme Elisabeth est très âgée, et il devient muet. A la naissance de *Yahya*, il retrouve la voix et chante une prière célèbre pour les chrétiens : *Benedictus Dominus, Tabaraka al Rabbou* (Belhamdi & Salvetat, 2002 : 255).

Zengal : du kabyle *azengal*, « qui est atteint de strabisme », qui est un déverbatif concret du verbe *zengel* « loucher ».

Zennad : avec ce schème de nom d'agent il signifierait « homme en état de porter les armes » de l'arabe *znäd*, ►ou « armurier, arquebusier » de *znäydiy* (Tun.) » (Beaussier, 1958 : 442), ►ou « qui a la gâchette facile, bagarreur, qui s'énerve facilement » du kabyle *zznad* « briquet. Chien de fusil. Fermoir de collier. Puissance » (Dallet, 1982 : 950).

Zerari : « graveleux », de *aẓrar* (k.) « gravier », ►ou de *azrar* (k.) « collier » (Dallet, 1982 : 954).

Zernouh : de *zernïx* (ar. cl.) « arsenic » (Biberstein, 1860, 1 : 988), on fait certainement référence à la couleur gris de fer de l'arsenic.

Zerradi : « qui aime et fréquente les *zerda* », de *zzerda* (k.) « fête en l'honneur d'un saint. Offrande offerte à cette fête » (Dallet, 1982: 956), mot qui n'est qu'une variante de l'arabe *zerda* pl. *zrädï* « réunion solennelle sur la tombe d'un marabout vénéré pour décider une prise d'arme, une insurrection, ou cimenter la paix entre deux tribus réconciliées après une longue lutte. Régal, repas offert aux tolbas. Repas en commun, agape » (Beaussier, 1958 : 429).

Ziane : de *ziyyan* (ar.) « barbier », ou « pavoiseur, qui s'occupe des ornements, de l'embellissement, etc. », ou *zeyn* (ar.) « beauté ».

Ziani : «ziani, monnaie de convention, valant 7 mouzounna (0,5250 f)», ►ou patronymisation de *ziyyan* (ar.), qui peut être un nom de métier signifiant «barbier»,ou nom d'agent et il signifierait « pavoiseur, qui s'occupe des ornement, de l'embellissement, etc.»[1].

Zidane : « qui croit, qui prospère, fécond », ► ou du nom *zeydän* « mode de musique » (Beaussier, 1958 : 450).

Zinat : « belles » pluriel du prénom arabe *Zina* (ar.) « belle », ►ou du kabyle *zin* « être beau », verbe d'état au prétérit 3ème personne du fém. sing. et signifierait « elle est belle ».

Zouaoui : ethnique arabe pour désigner les Kabyles. C'est le singulier de *Izwawen* « Kabyles » pour les arabes algériens. Il est berbérisé sous forme de *Azwaw* (pl. *Izwawen*). Ce mot est lui-même une altération par les Arabes du nom ethnique kabyle *Agawa* (pl. *Igawawen*) qui renvoie aux habitants de la haute Kabylie[2].

---

[1] Dérivés du verbe *zeyyen* (ar.) « orner, embellir, parer, décorer. Pavoiser. Façonner, enrichir. Ajuster, attifer, afistoler, adoniser, parer. Colorer, flatter, peindre en beau. Abonnir, bonifier, améliorer, rendre meilleur. Meubler, orner son esprit de connaissances. Se raser, faire sa barbe. Raser, faire la barbe. Circoncire » (Beaussier, 1958 : 452).

[2] « *Agawa* : Kabyle habitant la région montagneuse au nord de la chaîne du

Bibliographie

1. Ahmed-Zaid-Chertouk Malika, 1999, *Contribution à l'étude de la toponymie villageoise kabyle*, Thèse de doctorat (DNR) sous la direction de Chaker (S.), INALCO, Paris.
2. Atoui Brahim, 2000, « Toponymie et colonisation française en Algérie » in *bulletin des sciences Géographiques et de Télédétection n° 5* (spécial Toponymie), édité par l'INCT (l'Institut National de Cartographie et de Télédétection), Alger, pp. 34-42.
3. Atoui Brahim, 2005, « L'odonymie d'Alger : passé et présent. Quels enseignements ? » in *nomination et dénomination (des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie),* coordonné par Benramdane Farid et Atoui Brahim, CRASC, Oran, 2005, pp. 23-51.
4. Basset André, 1929, *Etudes de géographie linguistique en Kabylie*, éd. Leroux, Paris.
5. Delheure Jean, 1987, *Ağraw n yiwalen tumẓabt t-tfansist. Dictonnaire Ouargli- Français*, éd. SELAF, Paris.
6. Beaussier Marcelin, 1958, *Dictionnaire pratique arabe-français*, Carbonnel (1ère édition 1887), Alger.
7. Belhamdi Abdelghani, Salvetat Jean-Jacques, 2002, *Les plus beaux prénoms du Maghreb. Avec l'étymologie des prénoms français correspondants*, Ed. du Dauphin, Paris.
8. Bendjeffar Evelyne, 1985, «Les noms de lieux de Tunisie. Racines vivantes de l'identité » in *Série géographique n°6*, Centre de recherches économiques et sociales, Université de Tunis, Tunis.
9. Bourgeot A., 1976, « Contribution a l'étude de la parenté touaregue » in *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée, n° 21*, éditions Honoré Champion, Paris, pp. 9-31.
10. Benramdane Farid, 1998, « Eléments d'onomastique algérienne » in *tamazight dans l'environnement*, séminaire du HCA, 2-3 juin 1998, Alger.
11. Benramdane Farid, 2004a, « Toponymie, contact des langues et établissements humains dans la région de Tiaret : approche

---

Djurdjura. Précisément, habitant de l'une des huit tribus suivantes : *At Yanni, At Wasif, At Buɛekkac, At Budrar, At Manguellat, At Bu Yusef, At Weqbil, At Ɛeṭṭaf*. Mais cette définition traditionnelle s'est élargie pour désigner toute la Haute Kabylie centrale, et, plus largement pour les gens de la basse Kabylie, tous les habitants de la grande kabylie » (Dallet, 1982 : 280).

diachronique » in *Trames de langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, sous le la direction de Jocelyne Dakhlia, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, éd. Maisonneuve et Larose, Paris, pp. 369-385.

12. Benramdane Farid, 2005, « De l'usage des bases anthroponymiques et des particules filiationnelles (*ben, bou, bent, moul, mohamed, el amine…*) dans les prénoms algériens. Étude de cas : les prénoms mostaganemois de 1900 -- 1950 -- 2000 » in *Des noms et des noms… Etat civil et anthroponymie en Algérie*, CRASC, Oran, pp. 81-96.
13. Benramdane Farid, 2008, *Toponymie de l'ouest algérien : origine, évolution, transcription*, thèse de Doctorat, U. de Mostaganem, Algérie.
14. Biberstein (A. De), Kazimirski, 1860, *Dictionnaire Arabe-Français*, Maisonneuve et Cie éditeurs, Paris.
15. Breteau H. Claude et Roth Arlette, 1999, « De quelques catégories sémantiques de noms d'*ego* en Tunisie : leurs sources culturelles », in *Littérature arabo-berbère. Dialectologie, ethnologie*, ERS 1723/CNRS, n° 27, Paris, pp.141-167.
16. Chaker Salem, 1984, *Textes en linguistique berbère*, CNRS, Paris.
17. Chaker Salem, 1996a, *Manuel de linguistique berbère II (Syntaxe et diachronie)*, ENAG, Alger.
18. Chaker Salem, 1996b, « Aït (ayt), « enfants de » » in *encyclopédie berbère III*, EDISUD, pp. 383-384
19. Cheriguen Foudil, 1993, *Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés)*, Epigraphe, Alger.
20. Cheriguen Foudil, 2005, « Régularités et variation dans l'anthroponymie algérienne » in *Des noms et des noms… Etat civil et anthroponymie en Algérie*, CRASC, Oran, 2005, pp. 15-18.
21. Delheure Jean, 1984, *Agerraw n iwalen Taggargrent-Taṛumit. Dictonnaire Mozabite- Français*, éd. SELAF, Paris.
22. Delheure Jean, 1987, *Ağraw n yiwalen tumẓabt t-tfansist. Dictonnaire Ouargli- Français*, éd. SELAF, Paris.
23. Haddadou Mohand Akli, 2007, *Dictionnaire des racines berbères communes*, éditions du Haut Commissariat à L'amazighité.

24. Harzoune Mustapha, 2006, *le guide pratique et culturel des prénoms arabes*, L'Arganier, Paris.

25. Jouniaux, Léo, 1999, *Les 20000 plus beaux prénoms du monde*, éd. Hachette.

26. Kahlouche Rabeh, 1999, « La dénomination/ redénomination : Un lieu de conflit identitaire » in *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, s/d de Salih AKIN, Collection Dyalang, publication de l'Université de Rouen, CNRS, pp. 183-188.

27. Laoust Emile, 1942, « Contribution à une étude de la toponymie du haut Atlas, Adrar n Deren », d'après les cartes de Jean Dresch. Extrait de la *Revue des études islamiques, année 1939,* cahiers III-IV, 1940, cahiers I-III, librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris.

28. Martinet André, 1985, *Syntaxe générale*, Armand Colin, Paris.

29. Naït-Zerrad Kamal, 2005, *Dictionnaire Des Prénoms Berbères (édition bilingue Français – Kabyle)*, éd. ENAG, Alger.

30. Ouaknin Mark-Alain, Rotnemer Dory, 1993, *Le grand livre des prénoms bibliques et hébraïques,* éd. Albin Michel, Paris.

31. Parzymies Anna, 1986, *Anthroponymie algérienne. Noms de familles modernes d'origine turque*, Académie polonaise des sciences, Comité des études orientales, Edition scientifique de Pologne, Varsovie.

32. Pellegrin Arthur, 1949 « Toponymie nord-africaine. Quelques notes sur l'emploi du mot « boû » » in *Revue Institut Belles Lettres Arabes n° 48,* Tunis, pp.359-364.

33. Pellegrin Arthur, 1950b, « Contribution à l'étude de la toponymie nord-africaine. L'origine du mot 'oasis' » in *Revue Institut Belles Lettres Arabes n° 51,* Tunis, pp. 265-268.

34. Sautreau Serge, 2005, *Le Livre mondial des prénoms,* éditions du Rocher

35. Schimmel Annemarie, 1998, *Noms de personne en islam,* PUF, Paris.

36. Sublet Jacqueline, 1991, *Le voile du nom : essai sur le nom propre arabe,* PUF écriture, Paris.

37. Taifi Miloud, 1991, *Dictionnaire Tamazight-Français (parler du*

Maroc central), L'Harmattan-awal, Paris.

38. Tidjet Mustapha, 2005, « Prénoms kabyles : évolution récente » in *Des noms et des noms... Etat civil et anthroponymie en Algérie* coordonné par F. Benramdane, CRASC, Oran, pp.67-72.
39. Tidjet Mustapha, 2009, « Rapports de genres dans la patronymie algérienne : la place du féminin » in *Awal n° 39*, éd. M.S.H., Paris, pp. 127-138.
40. Tidjet Mustapha, 2011, « Affixes des noms propres kabyles » *in Quaderni di studi berberi e libici-berberi n° 1*, UNIOR, Napoli, pp. 415-435.
41. Tidjet Mustapha, 2013, *Patronymie dans les daïras de Timezrit, Sidi-Aich et Chemini : étude morphologique et sémantique*, thèse de doctorat, U. Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou.
42. Tilmatin Mohand, 2004, « La langue berbère en Andalus. Présence et marginalisation à travers l'exemple d'un traité de botanique arabe du XIIe siècle » in *Trames de Langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb* s/d de Jocelyne Dakhlia, éd. Maisonneuve & Larose, Paris, 2004, pp. 151-167.

Indexe des patronymes

Abas : 49
Abbane : 49
Abbas : 49
Abdelli : 49
Abed : 50
Abes : 49
Achaalal : 50
Achachi : 50
Achouri : 50
Adara : 51
Ador : 52
Adouane : 51
Adour : 52
Afia : 52
Afilales : 52
Agag : 53
Agaoua : 54
Agoudjil : 54
Agsous : 54
Aguenis : 54
Ahfir : 54
Aid : 55
Aidel : 55
Aidli : 56
Aidoud : 56
Aidoun : 56
Aimane : 56
Aimene : 56
Ainenas : 57
Aiouaze : 57
Airedj : 57
Aissani : 57
Aissaoui : 57
Aissiou : 57
Ait Abbas : 58
Ait Aissi : 58
Ait Ali : 58
Ait Amara : 58
Ait Amraoui : 58
Ait Arab : 59
Ait Atmane : 59
Ait Azouz : 59
Ait Azzouz : 59
Ait Bekka : 59
Ait Dahmane : 59
Ait Elhadi : 59
Ait Hama : 60
Ait Hamou : 60
Ait Kaci : 60
Ait Kheddache : 60
Ait Mansour : 60
Ait Mouhoub : 60
Ait Moussa : 61
Ait Ouarab : 61
Ait Ouaret : 61
Ait Salah : 61
Ait Salem : 61
Ait Siali : 61
Ait Ziane : 62
Aklit : 62
Aksouri : 62
Aliouane : 62

Allouche : 62
Amaouche : 62
Amaoui : 63
Ameza : 63
Ameziane : 63
Amezrar : 63
Amezza : 63
Amghar : 64
Ami : 64
Amiar : 64
Amini : 65
Amioud : 65
Amirouche : 65
Ammaoui : 65
Amraoui : 66
Amri : 66
Amriou : 66
Amrouche : 66
Amsili : 66
Amza : 67
Anki : 67
Aouad : 67
Aouchiche : 67
Aoulmi : 67
Aounit : 68
Aouragh : 68
Arab : 68
Arabi : 68
Araoune : 68
Arezki : 69
Asbai : 69
Aslouni : 70
Assous : 70
Atik : 70
Atmane : 71
Atmani : 71
Atmania : 71
Atmaoui : 71
Atout : 71
Atroune : 72
Attik : 72
Attou : 72
Ayad : 72
Ayadi : 73
Azebouche : 73
Azem : 73
Azi : 73, 74
Azizi : 73
Azoug : 73
Azri : 74
Azrine : 74
Azzi : 74
Azzoug : 75
Azzouz : 75
Baa : 75
Bahloul : 75
Bahouche : 75
Bainou : 75
Bakour : 77
Bakri : 77
Balout : 77
Baouche : 77
Baour : 77
Bara : 78
Baziz : 78
Bazizi : 79

Bechar : 79
Bedidi : 79
Bekakria : 79
Bekka : 79
Belaid : 79
Belaidi : 79
Belarif : 80
Belarifi : 80
Belazri : 80
Belhadj : 80
Belhout : 80
Belkadi : 81
Belkolai : 81
Bellache : 81
Bellil : 81
Belmahdi : 81
Belmouhoub : 81
Ben Ali : 82
Benabbas : 82
Benabdallah : 82
Benabdelhak : 82
Benabdellah : 82
Benadji : 82
Benahmed : 82
Benaicha : 82
Benaissa : 82
Benali : 82
Benallaoua : 83
Benamsili : 83
Benaoudia : 83
Benaoudiba : 83
Benaouicha : 84
Benati : 84
Benatmane : 84
Benayad : 84
Benazouz : 84
Benazzouz : 84
Benbala : 85
Benballa : 85
Benbellil : 85
Benberktout : 85
Benbouda : 85
Benbouriche : 85
Benchabane : 85
Benchallal : 86
Benchaouche : 86
Bencheikh : 86
Benchikh : 86
Bendali : 86
Bendekkiche : 86
Bendjanad : 87
Bengherbi : 87
Benhacine : 87
Benhaddad : 87
Benhadj : 87
Benhama : 87
Benhamitouche : 87
Benhamma : 87
Benhassain : 87
Benhassaine : 87
Benhocine : 88
Benidiri : 88
Benidjer : 88
Benkhaled : 88
Benkhelouf : 88
Benlahlou : 88

Benlakehal : 88
Benlakhal : 88
Benlassous : 89
Benmamar : 89
Benmamas : 89
Benmammar : 89
Benmansour : 89
Benmerad : 89
Benmeziane : 89
Benmoussa : 89
Bennacer : 90
Bennadji : 90
Bennai : 90
Bennour : 90
Benouadfel : 91
Benremila : 91
Benrezou : 91
Benrezzou : 91
Bensaci : 91
Bentayeb : 91
Benyahia : 91
Benyoucef : 91
Benzaid : 91
Benzemouri : 91
Benzouaoua : 92
Berbache : 92
Berihane : 92
Berkani : 93
Berrihane : 93
Berroubache : 93
Bestani : 93
Bettam : 93
Bezouh : 93
Biatour : 93
Birouche : 94
Birouchi : 94
Bouafia : 94
Bouahmed : 94
Bouaiche : 95
Bouaichi : 95
Bouamara : 95
Bouanani : 95
Bouanoun : 95
Bouaoud : 95
Bouaoune : 95
Bouaziz : 96
Bouazoun : 96
Bouchaker : 96
Bouchal : 96
Bouchallal : 96
Bouchemal : 96
Bouchen : 96
Bouchikhe : 96
Boucif : 97
Boudiab : 97
Boudina : 97
Boudjadja : 97
Boudjnah : 97
Boudjou : 97
Boudraa : 98
Boudrioua : 98
Boughanem : 98
Boughani : 98
Bouhadj : 98
Bouhata : 98
Bouhatta : 98

Bouhmed : 99
Boukacem : 99
Boukeraoui : 99
Boukeroui : 99
Boukerouis : 100
Boukhalfa : 100
Boukhelef : 100
Boukhenak : 100
Boukmacha : 100
Boulahbas : 100
Boulahia : 101
Boulaincer : 101
Boulainser : 101
Boulainseur : 101
Boulanseur : 101
Boulekbas : 101
Boulhout : 101
Boulkaria : 101
Boumehdi : 102
Boumelil : 102
Boumellil : 102
Boumoula : 102
Boundaoui : 102
Bououchen : 103
Bouras : 103
Bourezg : 103
Boussekine : 103
Boussif : 103
Boutaghane : 103
Bouyakoub : 103
Bouzelmat : 104
Bouzera : 104
Bouzeraa : 104
Bouzidi : 104
Bouzraa : 104
Bouzrara : 104
Bradai : 104
Brahimi : 105
Brahiti : 105
Brahmi : 105
Brikh : 105
Britil : 105
Chaabna : 105
Chabana : 105
Chabane : 106
Chabour : 106
Chafai : 106
Chanoune : 106
Chaouch : 106
Chaouche : 106
Chelbabi : 106
Chelli : 107
Chelouche : 107
Chenin : 107
Chennit : 107
Chentat : 108
Cheraft : 108
Cherfa : 108
Cherfaoui : 108
Cheridi : 108
Cherifi : 108
Cherrat : 109
Chettab : 109
Chettouh : 110
Cheurfa : 110
Chiba : 110

Chibane : 110
Chikh : 110
Chiter : 110
Chouaf : 111
Choucha : 111
Dahli : 111
Dahmani : 111
Debabi : 112
Debbou : 112
Deflaoui : 112
Delfaoui : 112
Dib : 113
Dif : 113
Djaballah : 113
Djaballi : 113
Djama : 113
Djaradi : 113
Djebar : 113
Djebari : 114
Djemad : 114
Djemai : 114
Djenadi : 114
Djendi : 114
Djers : 114
Djouadi : 114
Djouder : 114
Djoumer : 115
Dradra : 115
Drai : 115
Draou : 115
Fedikhi : 116
Fedila : 116
Fehhal : 116
Felfoul : 116
Fergani : 117
Ferguenis : 117
Ferhani : 117
Ferkane : 117
Fetissi : 117
Fettala : 117
Fettali : 118
Fettous : 118
Foughali : 118
Fourar : 118
Galloul : 118
Galoul : 118
Ganoun : 119
Garbi : 119
Gassa : 119
Ghanem : 119
Ghazli : 120
Ghebriou : 120
Ghebrioua : 120
Ghedjghoudj : 120
Gherib : 120
Ghidouche : 121
Ghilas : 121
Ghirane : 121
Ghobri : 121
Ghouanemi : 121
Gouffi : 121
Gougam : 122
Gouiri : 122
Guenfis : 122
Guenine : 122
Guenounou : 122

Guermouche : 122
Guerri : 123
Habhab : 123
Hachani : 123
Hachemi : 123
Haddab : 124
Haddad : 124
Haddadi : 124
Haddibi : 124
Hadid : 124
Hadiouche : 124
Hadjadj : 124
Hadjam : 125
Hadjar : 125
Hadji : 125
Hadjidj : 126
Hadjout : 126
Hallou : 126
Hallouane : 126
Halou : 126
Halouane : 126
Hamachi : 126
Hamadane : 127
Hamadene : 127
Hamadou : 127
Hamaili : 127
Hamami : 127
Hamani : 127
Hamaoui : 127
Hamchaoui : 127
Hamdaoui : 127
Hami : 127
Hamiche : 128
Hamidouche : 128
Hamiti : 128
Hamitouche : 128
Hamma : 128
Hammachi : 129
Hammadi : 129
Hammami : 127
Hammaoui : 129
Hammiche : 129
Hammouche : 129
Hammoudi : 129
Hamou : 129
Hamouche : 129
Hamoudi : 130
Hamoumou : 130
Hamour : 130
Hamzaoui : 130
Hanachi : 130
Hanaili : 130
Hanniche : 130
Hara : 130
Harfouche : 130
Harik : 131
Harkane : 131
Haroudj : 131
Harouni : 132
Hassam : 132
Hatri : 132
Hedroug : 132
Helali : 132
Hellali : 132
Hemiria : 133
Hennous : 133

Hidra : 133
Himi : 134
Houchat : 134
Iarichene : 134
Ibril : 134
Ibsatine : 134
Ichalal : 134
Ichalalen : 134
Ichallal : 134
Idiri : 135
Idjenane : 135
Idjer : 135
Idjeraoui : 135
Idjri : 135
Idouche : 135
Idres : 136
Iffis : 136
Iftissen : 136
Iftissene : 136
Ighil : 136
Ighilt : 136
Ighit : 137
Igoucimene : 137
Igoussimene : 137
Iguerouada : 137
Iken : 137
Ikene : 137
Ikhlef : 137
Imadalou : 137
Iouknane : 137
Ireza : 138
Issaadi : 138
Issoumer : 138
Itoudj : 138
Izem : 138
Kaced : 138
Kachi : 139
Kaci : 139
Kadi : 139
Kadri : 140
Kanine : 140
Kantaoui : 140
Kaoumi : 141
Karfa : 141
Kartout : 141
Kasmi : 141
Kasri : 141
Kassou : 142
Kati : 142
Katti : 142
Kebir : 142
Kebouchi : 142
Kechi : 142
Kedadouche : 142
Keddadouche : 142
Kedjoual : 143
Keloua : 143
Kemouci : 143
Keniche : 143
Kennouche : 143
Kentiche : 143
Kerbal : 144
Kerbane : 144
Kerkour : 144
Kermoune : 144
Kerroua : 144

Kessaci : 145
Kessali : 145
Kettou : 145
Khaldi : 145
Khales : 145
Khalfi : 145
Khanfar : 145
Khelifi : 145
Khelil : 146
Kheloufi : 146
Khemsi : 146
Khenfouch : 146
Khennoussi : 146
Khenoussi : 146
Khentache : 147
Kherbache : 147
Kherib : 147
Khezarene : 147
Khial : 147
Khiare : 148
Khidri : 148
Khira : 148
Khoufache : 148
Kinzi : 148
Koudjih : 148
Ksouri : 148
Lacheter : 149
Lachi : 149
Lahbas : 149
Lahiani : 149
Lahlah : 149
Laifaoui : 149
Lakli : 150
Lala : 150
Lamrani : 150
Laoui : 150
Larabi : 151
Laref : 151
Lassami : 151
Lassouane : 151
Latreche : 151
Lazla : 152
Lechlech : 152
Letat : 152
Louasli : 152
Loubar : 152
Louldji : 152
Lounaci : 152
Loundji : 153
Lounis : 153
M’sili : 153
Maadou : 153
Maafa : 154
Maalem : 154
Maali : 154
Maatoub : 159
Madaoui : 154
Madene : 154
Madoui : 154
Mahdaoui : 155
Mahdi : 155
Makhlouf : 155
Makhloufi : 155
Maklouf : 155
Mala : 155
Malek : 156

Malla : 155
Mameri : 156
Mammeri : 156
Manadji : 156
Manouche : 157
Mansouri : 157
Maouchi : 157
Maouze : 157
Markhouf : 157
Massioun : 158
Massoum : 158
Matoub : 159
Mazer : 159
Mazri : 159
Meddour : 159
Meddouri : 159
Medjdoub : 159
Mehah : 160
Mehalbi : 160
Mehdaoui : 160
Mehdioui : 160
Mehenaoui : 160
Mehenni : 160
Mekbel : 161
Mekhazni : 161
Meklat : 161
Mellali : 162
Menasria : 162
Mendil : 162
Mennif : 162
Merabet : 163
Merabti : 163
Merchiche : 163
Meski : 163
Meslem : 163
Messali : 163
Messili : 164
Messioun : 164
Messioune : 164
Messiouni : 164
Mezaber : 164
Meziane : 164
Mezlioui : 164
Mezouaghi : 164
Mezouari : 165
Miouche : 165
Mizi : 165
Mohammedi : 165
Mokrani : 166
Mors : 166
Mouaci : 166
Moualek : 166
Moudjoubi : 166
Mouhoub : 167
Mouhoubi : 167
Moula : 167
Moulaoui : 167
Moulfi : 167
Mouloud : 167
Mouloudj : 167
Moumene : 168
Mounsi : 168
Mousli : 168
Moussaoui : 168
Moussouni : 168
Moussous : 169

Mouzaya : 169
Msili : 169
Nait Idir : 169
Nait Ouaret : 169
Nait Salem : 170
Nait Sidous : 170
Nana : 170
Nasri : 170
Ouaba : 170
Ouada : 170
Ouadfel : 171
Ouadhah : 171
Ouaguer : 171
Ouahbi : 171
Ouanoughi : 171
Ouaret : 171
Ouarit : 172
Ouatah : 172
Ouatmani : 172
Ouazar : 172
Ouchemoukh : 172
Ouchene : 172
Ouchetla : 172
Oudia : 172
Oudjane : 173
Oudjehani : 173
Oufella : 173
Oughlissi : 174
Ougour : 174
Ouharzoune : 174
Ouidir : 174
Oumelil : 174
Oumellil : 174
Oumlil : 174
Ounis : 174
Ounnoughi : 174
Ounoughi : 174
Ouramdane : 175
Ourtemache : 175
Ourtemache : 175
Ousni : 175
Ouzerout : 175
Rabia : 176
Rahmani : 176
Ramdani : 176
Ramini : 176
Redjal : 176
Redouani : 176
Rehmani : 176
Remila : 176
Remili : 177
Remrame : 177
Renai : 177
Roumila : 177
Saadi : 177
Saaoui : 177
Saci : 178
Sadaoui : 178
Sadki : 178
Sadouki : 178
Sadoune : 179
Sadouni : 179
Saf : 179
Safi : 179
Sahil : 179
Sahli : 180

Sahnoune : 180
Saibi : 180
Saidani : 181
Saidi : 181
Salhi : 181
Sayad : 181
Seba : 181
Sebane : 182
Sebbane : 182
Sedkine : 182
Sedouki : 178
Seffar : 182
Sekhri : 183
Sekouchi : 183
Semmachi : 183
Serik : 183
Serrour : 183
Sider : 183
Sidous : 184
Slifi : 184
Slimani : 184
Souada : 184
Soualmi : 184
Souama : 184
Souami : 185
Souiga : 185
Sounane : 185
Soussi : 185
Tabti : 185
Tacheraft : 185
Taibi : 186
Tala Ighil : 186
Talbi : 186
Taligante : 186
Talmat : 186
Taouilt : 186
Taouint : 186
Tarchoune : 186
Tari : 187
Tariket : 187
Tarikt : 187
Tarouansaid : 187
Tatah : 187
Tayeb : 187
Tazdait : 187
Tazeourt : 187
Tazerart : 188
Tazoumbait : 187
Tazrart : 188
Tebbakh : 188
Telmat : 188
Terki : 188
Tiab : 188
Tibane : 188
Tibouchi : 189
Tidjet : 189
Tighilt : 189
Tighit : 189
Tilkout : 189
Tirane : 190
Tiril : 190
Tissegouine : 190
Tligane : 190
Touahria : 190
Touaoula : 191
Touati : 191

Touazinet : 191
Yachi : 192
Yachit : 192
Yahia : 192
Yahiaoui : 192
Yahiou : 192
Yahou : 192
Yahoui : 192
Yaici : 192
Yakouben : 193
Yakoubene : 193
Yalaoui : 193
Yarichene : 193
Yaya : 193
Yazli : 194
Yekken : 194
Youkenane : 194
Youknane : 194
Younsi : 194
Zaghzi : 194
Zebboudji : 194
Zeboudji : 194
Zegaoui : 194
Zegga : 194
Zeggagh : 195
Zeghida : 195
Zeghrib : 195
Zekri : 195
Zelmat : 196
Zema : 196
Zemam : 196
Zemma : 196
Zemouchi : 196
Zengal : 197
Zennad : 197
Zerari : 197
Zernouh : 197
Zerradi : 197
Ziane : 197
Ziani : 197
Zidane : 197
Zinat : 197
Zouaoui : 197